

www.financialafrik.com

LE MENSUEL DES AFFAIRES

Financial Afrik



HORS-SÉRIE 22 JUIN 2024

Toute la finance africaine

Energie
Export
Mine

Import
Industrie
Economie
Agriculture

Immobilier

Pêche



MAURITANIE TERRE D'INVESTISSEMENTS

Certification



Financial Afrik

Financial Afrik obtient la certification

« Journalism Trust Initiative »

par l'ONG international Reporters Sans Frontières

Sommaire

5 La Mauritanie en chiffres

8 Téléphone rouge

16 Téléphone rouge

18 Droit des affaires /
Renforcer les acquis !

Me Aliou SALL Partner founder Mauritanie
Avocats Associés associés@avocat-mr.com



20 Institutionnel / Entretien exclusif
avec Anta N'Doye, représentante résidente
sortante du FMI en Mauritanie



24 Décryptage / Un 1er mandat pour rassurer
les investisseurs et assurer les fondamentaux
économiques de la relance Par Haroun Sidatt



26 Interview / Dr. Echraf Med Abdoul Wahab



30 FOCUS / Fonds de Garantie de Mauritanie : Un
instrument au service des PME

32 Interview / Monsieur Nguéto Tiraina
YAMBAYE, directeur général du Fonds Africain de
Garantie et de Coopération Économique (FAGACE)



34 Chronique / La Révolution Fintech en
Mauritanie : Vers une Économie Numérique
encore plus Inclusive Par Hapsa Dia



40 Chronique / Open Banking une opportunité
pour le secteur financier Mauritanie



42 FOCUS / Mauritanie : Le projet Taziazt 24k
relance la production aurifère

44 Interview / Hassana Mbeirick CEO Meen and
Meen et Expert international



48 FOCUS / Mauritanie/Orpaillage : Mise à jour du
cadastre minier

50 Interview / Menih Ould Tah , président de
l'ordre Mauritanien des Architectes



52 Chronique / Al Housseynou Abdoulaye Sy,
Professeur des Sciences de la Nature à Boghé



54 Dossier régions / Mauritanie : Des pôles
économiques sous exploités mais prometteurs

70 Vision / Rêvons Grand : La Mauritanie en 2054



Directeur général
Dia El Haj Ibrahima, Nouakchott

Directeur de publication
Adama Wade
adama.wade@financialafrik.com

Rédacteur en chef
Messanh Ledy, Lomé

Grand reporter
Rodrigue Fenelon Massala

Rédaction
Dominique Mabika, FA TV
Messanh Ledy, Lomé
Albert Savana, Abidjan
Amadjiguène Ndoye, Dakar
Alexandre Vareil, Paris
Zineb Filali, Casablanca
Issouf kamagate, Abidjan
Mamadou Diallo, Conakry
Nathanael Mavinga, Kinshasa

Chroniqueurs
Maria Nadolu, Bucarest

Ambassadeur itinérant
Ballia Moussa Keita

Représentation Maroc
Ibrahima Thiam it@regionordsud.com

Représentation France Togo-Bénin
Daniel Djagoué

Administration
Ariane Adissa, Dakar

Production
Conception, Réalisation & web marketing
Diye Sarr, Dakar
Mayo Sow, marketing Nouakchott

Webmaster
Foulah Baldé

Caméra FA TV et Radio
Gilvès Naélvis Embounou Likibi Abdoulaye
Ba, Dakar
Aicha Baby, Nouakchott Mariam Haidara,
Nouakchott

Évènementiel: Financial Afrik Awards
Chef de projet
Tchioukoye Oumar SOW

Distribution
Prestalis, France, Sénégal, Mauritanie, Tunisie,
Mali, Côte d'Ivoire, Maroc, Gabon, Bénin, Togo,
Brazzaville, Ethiopie

Dossier de presse
2013/99

Impression:
IMPRIMERIE DU CENTRE
www.groupekassir.com
FinancialAfrik est édité par l'agence 3MC.
com (Nouakchott) et Intermedia SARL (Dakar)
contacts:redaction@financialafrik.com



Mauritanie, un futur leader de la transition énergétique

La Mauritanie, un vaste territoire aux frontières du désert et de l'océan, est sur le point de révolutionner son économie en suivant les traces des dragons asiatiques, du Botswana et du Cap-Vert, qui ont tous transformé leurs défis en opportunités spectaculaires de croissance et de progrès. Avec ses vastes ressources gazières et son immense potentiel en énergies renouvelables, le pays au million de poètes, cordon ombilical entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest, se positionne stratégiquement comme un futur leader de la transition énergétique mondiale.

La Mauritanie intègre judicieusement les énergies fossiles, notamment le gaz, reconnu comme une énergie de transition par l'Union Européenne, tout en se lançant dans des projets ambitieux comme la production d'hydrogène vert et l'utilisation de techniques de capture du carbone.

Comme le Botswana qui a su capitaliser sur ses ressources naturelles pour en bénéficier à toute sa population, la Mauritanie mise sur une gestion prudente et inclusive de ses ressources. Cette politique a déjà attiré l'attention de grandes institutions financières internationales, comme le FMI, qui soutiennent ses efforts de réduction de la dette et d'équilibre macroéconomique.

Toutefois, pour que la Mauritanie puisse pleinement émerger comme un exemple de succès économique durable, elle doit surmonter plusieurs défis clés. Premièrement, l'accès universel à l'énergie doit être une priorité, assurant que chaque foyer mauritanien bénéficie des fruits de

la croissance. Ensuite, l'éducation, la formation professionnelle et l'emploi des jeunes doivent être au cœur des politiques publiques pour préparer une nouvelle génération à diriger ce changement. L'agriculture et l'élevage, bien ancrés dans la tradition mauritanienne, ne sont pas en reste. Ils constituent des axes majeurs pour l'inclusion sociale et économique et offrent d'énormes opportunités de diversification économique et de développement rural. Ces secteurs, en plus d'être une source de revenus, jouent un rôle crucial dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle, rendant l'économie plus résiliente face aux crises régionales et globales.

En forgeant une stratégie énergétique novatrice et en renforçant les politiques d'inclusion sociale, la Mauritanie s'oriente vers un modèle de développement durable qui pourrait, comme les dragons asiatiques et les autres réussites africaines, non seulement réduire la pauvreté mais aussi stimuler une croissance économique inclusive et respectueuse de l'environnement.

La Mauritanie, avec sa population de près de 4,65 millions d'habitants, se trouve à un carrefour décisif. Elle peut choisir de suivre le chemin des nations qui ont transformé leurs économies grâce à l'innovation, l'éducation et une gestion sage de leurs ressources. L'avenir de la Mauritanie en tant que leader de la transition énergétique est non seulement envisageable, mais à portée de main. C'est le moment pour ce pays de se lever et de marcher vers un avenir prometteur, marqué par la croissance, la stabilité et la prospérité pour toutes ses couches sociales.

La Mauritanie intègre judicieusement les énergies fossiles, notamment le gaz, reconnu comme une énergie de transition par l'Union Européenne, tout en se lançant dans des projets ambitieux comme la production d'hydrogène vert et l'utilisation de techniques de capture du carbone.

La Mauritanie en chiffres



Superficie :
1 030 700 km²

Point culminant :
Kedia d'Idjil, 915 m

Population :
Environ 4 775 110 habitants (Banque mondiale, 2021)

Espérance de vie :
65 ans (Banque mondiale, 2020)

Taux d'alphabétisation :
53 % (Banque mondiale, 2017)

PIB par habitant :
1 723 USD (Banque mondiale, 2021) - à titre de comparaison, celui de la France est de 43 518,5 USD (Banque mondiale, 2021)

Langue officielle :
arabe

Langues nationales :
arabe, pulaar, soninké, wolof

Religion :
islam

La Mauritanie est l'un des plus grands pays d'Afrique en termes de superficie, avec 1 030 700 km².

Le pays appartient au grand Maghreb (le Maghreb central, composé du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, auxquels s'ajoutent les pays de la Libye et de la Mauritanie).

Au Nord, la Mauritanie est bordée par le Maroc et au sud, par le Sénégal et le Mali.

La Mauritanie s'étire entre le 15^e et le 27^e parallèle, le 17^e marquant la limite entre désert saharien au nord et steppe sahélienne au sud.

Le relief est peu marqué, les deux tiers du territoire étant situés entre 200 mètres et 500 mètres d'altitude.

Le point culminant de la Mauritanie est le Kedia d'Idjil (915 m) non loin de Zouerate. Plus petit, le monolithe de Ben Amira (550 m) n'en est pas moins le plus haut monolithe du monde.

La Mauritanie en chiffres

Sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco : parc national du banc d'Arguin, anciens ksour de Ouadane, Chinguetti, Tichitt et Oualata

- 4,9 millions d'habitants (2023) et une densité de 5 habitants au kilomètre carré ;

-La croissance du PIB réel s'est ralentie, passant de 6,4 % en 2022 à 3,4 % en 2023 ;

-L'inflation moyenne a diminué de moitié, passant d'un pic de 9,5 % en 2022 à 5 % en 2023, et devrait continuer à diminuer pour atteindre 2,5 % en 2024.

-Le déficit budgétaire global s'est amélioré, passant à 2,4 % du PIB en 2023 contre 3,7 % du PIB en 2022.

-Le ratio dette/PIB a légèrement augmenté pour atteindre 48,1 % du PIB en 2023 (+0,8 point de pourcentage du PIB).

-Le déficit du compte courant s'est amélioré pour atteindre 10 % du PIB en 2023, contre 16,6 % du PIB en 2022.

- Le taux de chômage en Mauritanie en 2022 est de 11,1 %. Il s'agit du nombre de personnes qui cherchent activement un emploi par rapport à la population active, soit 4,73 millions de personnes. Comparativement à l'année précédente, on observe en Mauritanie une diminution du taux de chômage de 0,2 %. Cependant, l'Organisation internationale du Travail estime que le taux de chômage chez les jeunes de 15 à 24 ans est d'environ 47 %.

- Selon l'Organisation internationale des Employeurs, plus de 63 % des personnes au travail en Mauritanie sont dans le secteur informel

-Les réserves de change de la Banque centrale mauritanienne sont passées de 4,5 mois d'importations de biens en 2022, à 6 mois en 2023.

-Dans son rapport financier et économique 2023, le ministère de l'économie projetait pour cette année une augmentation du PIB du secteur primaire de 6,3 % par rapport à 2022. Pour le secteur secondaire, c'est une augmentation de 7,3 % provenant des industries extractives qui est projetée. Pour le secteur tertiaire, on projette une croissance de 2,8 % du PIB pour 2023. Ainsi, les secteurs primaire et secondaire seraient les plus grands contributeurs à la croissance du PIB pour 2023.

- L'agriculture fait vivre la moitié de la population mauritanienne et représente 20 % du PIB. Toutefois, en dehors du poisson et de la viande, la Mauritanie importe 60 % de ses denrées alimentaires.

-Les perspectives à moyen terme sont largement favorables mais sujettes à des risques baissiers. Sur la période 2024-2026, la croissance devrait être de 4,9 % en moyenne (3,1 % par habitant), grâce au lancement de la production de gaz au second semestre 2024.

-L'inflation moyenne continuera de baisser et atteindra 2,5 % en 2024, à mesure que les pressions extérieures s'atténueront, et se stabilisera autour de 2 % en 2025 et 2026.

-La balance des comptes courants devrait s'améliorer, atteignant 8,5 % du PIB en 2024 et une moyenne de 6,7 % du PIB en 2025-2026, grâce aux exportations de gaz, à la diminution des importations dans l'industrie extractive et à la baisse des prix à l'importation.

-Les pressions budgétaires devraient s'atténuer, conduisant à un déficit budgétaire moyen de 2 % du PIB en 2024, soutenu par les recettes gazières, la baisse des transferts courants et une plus grande mobilisation des recettes fiscales.

-En 2026, le déficit budgétaire devrait se réduire à 0,2 % du PIB. La dette devrait progressivement diminuer pour atteindre 47,7 % du PIB en 2024.

-Selon l'indice de capital humain de la Mauritanie, un enfant qui vient au monde aujourd'hui n'atteindra que 38 % de sa productivité à l'âge adulte.

-Le nombre d'années de scolarité corrigées en fonction des acquis est de 4,2 par enfant en moyenne, tandis que 25 % des enfants souffrent d'un retard de croissance dans un contexte de dépenses publiques de santé et d'éducation relativement faibles.

-À 7,5 % du PIB, les dépenses d'assistance sociale sont élevées pour la région et les dispositifs actuels de protection sociale concernent 47 % du quintile le plus pauvre, soit l'une des meilleures couvertures régionales

Le PNUD apporte son expertise à l'agence TECHGHIL

Dans le cadre de son appui technique à l'Agence Nationale pour l'Emploi (TECHGHIL), le PNUD, à travers son Représentant résident Mr Mansour Ndiaye a signé le 1er juin dernier un protocole d'accord de partenariat avec le Directeur Général ladite agence Mr Abdel Fettah ABDEL FETTAH. Le protocole d'accord de partenariat entre les deux parties stipule l'établissement d'un partenariat visant à améliorer l'environnement de travail et à fournir un soutien institutionnel à l'agence dans le cadre de ses efforts pour renforcer son réseau d'agences locales, soutenir la transparence du marché du travail, et appuyer l'émergence d'un mécanisme de collecte et de traitement des données relatives au marché du travail. En outre, ce partenariat vise à soutenir les projets d'entrepreneuriat pour les jeunes, les femmes et les personnes en situation de handicap.

A cette occasion, le directeur de TECHGHIL a déclaré: « Nous avons réussi à fournir des opportunités d'emplois à de nombreux mauritaniens ».

Au sujet du plan d'action de l'agence, le directeur a affirmé qu'un plan a été élaboré avec trois axes principaux, à savoir, le partenariat avec les institutions privées, avec lesquelles l'agence a signé des accords pour la collecte des offres d'emploi et leur

publication sur le site web de l'agence de manière intensive.

Les autres volets ont trait notamment à la mauritanisation des emplois l'agence en coopération avec l'administration centrale de l'emploi. Selon le directeur de TECHGHIL, cet accord vise à encadrer les domaines de coopération et permettra à l'agence de bénéficier du soutien du PNUD dans le cadre de sa nouvelle stratégie et des programmes annoncés.

Il s'agit notamment d'améliorer la transparence du marché du travail, d'en contrôler et de diffuser les données de collaborer sur des programmes d'entrepreneuriat pour les femmes et les jeunes, et des programmes pour les groupes vulnérables tels que les personnes souffrant d'handicaps.

A noter que le PNUD accompagne depuis plusieurs années la Mauritanie dans le domaine de l'emploi des jeunes. Déjà en 2021, un accord de partenariat avait été

signé par l'institution onusienne avec le gouvernement et le patronat mauritaniens.

Ce partenariat tripartite, dénommé « STAGI » avait pour objectif la mise en place d'un programme de stages pour les jeunes et vise à connecter l'offre d'emploi des entreprises à la demande des jeunes.



Validation du rapport relatif à la revue nationale volontaire sur les ODD

Un atelier destiné à la validation du rapport relatif à la revue nationale volontaire sur les ODD, s'est tenue à Nouakchott le 10 juin. Le rapport en question est élaboré conjointement par le ministère de l'Économie et du Développement Durable et le Programme des Nations Unies pour le Développement.

Selon le ministre mauritanien de l'Économie et du Développement Durable, cette revue qui concerne l'année 2024 met en exergue les efforts déployés par le gouvernement.

Et le ministre d'ajouter qu'il s'agissait aussi d'arrimer cette vision sur la stratégie de croissance accélérée et de prospérité partagée 2016-2030 sur les objectifs de développement durable, ce qui a permis de définir 58 objectifs adoptés pour atteindre ces objectifs.

Quant aux progrès réalisés au cours des cinq dernières années, le ministre a cité « l'augmentation des taux d'accès à l'eau potable et à l'électricité respectivement à 72% et 53% en 2023, ainsi que l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique de 18% en 2015 à 43% en 2022. »

Par ailleurs, le gouvernement assure-t-il aspire à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 11% d'ici 2030.

Autres résultats enregistrés cités par le ministre, dans le cadre du développement du capital humain, la Mauritanie a enregistré des progrès dans la réalisation des objectifs 3 (santé) et 4 (éducation), avec une baisse de 28 points du taux de mortalité infantile entre 2015 et 2020, ainsi qu'une réduction du taux de



mortalité maternelle de 630 à 424 décès pour 100 000 naissances vivantes.

Et dans le but d'atteindre une couverture santé universelle, le nombre d'assurés a doublé pour atteindre 797 200, soit un tiers de la population, grâce à l'extension de la couverture santé aux 100 000 familles parmi les plus démunies, ainsi que la création de la Caisse de l'assurance sociale participative, qui a bénéficié à plus de 43 200 personnes au cours de sa première année, a conclu le ministre.

Selon Ngoné Diop directrice du Bureau de la CEA en Afrique de l'Ouest, l'économie africaine fait face à des tendances négatives qui ont constitué des freins pour la réalisation des 17 ODD notamment en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest. Et pour le Représentant des Nations Unies au Ghana, le monde a besoin de 6,9 trillions pour réaliser les ODD.

Le Fonds koweïtien accorde 32 millions de dollars pour le projet d'alimentation en eau de la ville de Kiffa

32 millions de dollars, c'est le montant de l'enveloppe accordé par le Fonds koweïtien pour le projet d'alimentation en eau potable de la ville de Kiffa.

Le ministre de l'Économie et du Développement durable, M. Abdessalam Ould Mohamed Saleh a signé le 22 mai dernier au Caire, un accord de prêt concessionnel avec M. Walid Shamlan Al Bahar, directeur général par intérim du Fonds koweïtien pour le Développement économique arabe.

Le prêt, d'un montant de 10 millions de Dinars Koweïtiens (32 millions d'USD), contribue à compléter le financement du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Kiffa à partir du fleuve Sénégal.

En décembre 2023, le Gouvernement mauritanien avait sollicité un financement d'un montant de 40 millions USD destinés au financement dudit projet qui sera financé conjointement par plusieurs institutions de financement arabes.

Il s'agit notamment du Fonds Saoudien de Développement (FSD), le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES), le Fonds Koweïtien de Développement (FKD), le Fonds d'Abu Dhabi (FAD) et le Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID).

L'objectif du projet est de fournir une large gamme de ser-



vices d'eau et d'assainissement aux villages et aux villes situés le long de la conduite principale. Le projet devrait être achevé en 2026.

Mauritanie : Un accord de prêt additionnel pour le développement des oasis

En marge des réunions annuelles conjointes des institutions financières arabes, tenues fin mai, le ministre de l'Économie et du Développement durable, M. Abdessalam Mohamed Saleh a signé un accord de prêt additionnel à taux réduit avec M. Bader Mohamed Saad, directeur général et président du Conseil d'administration du Fonds arabe pour le Développement économique et social.

La valeur de ce prêt complémentaire est de 3 millions de dinars koweïtiens (10 millions de dollars américains) et est destiné au projet de développement des oasis.

A noter dans le même cadre qu'en avril 2019 la Mauritanie avait signé deux accords de financement avec le fonds arabe pour le développement économique et social destiné à des projets hydrauliques et le développement des oasis en milieu rural.



Le montant de ce financement complémentaire est de 3 millions de dinars koweïtiens soit 360 millions MRU et il devrait permettre de parachever des activités initialement prévues

dans un financement antérieur et à consolider les efforts déployés pour combattre la pauvreté et le chômage en milieu rural oasien, d'améliorer les revenus des agriculteurs, créer des d'opportunités d'emplois et fixer les populations dans leurs terroirs.

Le présent prêt vise à contribuer à la préservation et au développement des oasis existantes en Mauritanie, ainsi qu'à la création de nouvelles oasis, à travers l'optimisation de l'usage des eaux des puits de surface existants et le forage de puits profonds pour irriguer de nouvelles surfaces agricoles en introduisant des systèmes d'irrigation modernes pour la culture des palmiers.

Mauritanie/FMI : Achèvement des deuxièmes revues des accords au titre du FEC

Le conseil d'administration du FMI a achevé le mardi 4 juin, les deuxièmes revues des accords au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et du mécanisme élargi de crédit (MEDC) et la première revue de l'accord au titre de la facilité pour la résilience et la durabilité (FRD) avec la République islamique de Mauritanie, selon imf.org.

La réussite de cet exercice permettra à la Mauritanie de tirer l'équivalent de 21,3 millions de DTS (environ 36,84 millions de dollars).

Le pays qui est sur la bonne voie, estime le FMI devrait voir sa croissance économique s'améliorer en 2024.

A noter que le ministre de l'Économie et le gouverneur de la BCM se sont entretenus le 25 mai avec la directrice du FMI Mme Kristalina Georgieva.

Les discussions ont porté sur le niveau de mise en œuvre du programme de réformes conjoint entre le Fonds monétaire international et la Mauritanie, ainsi que l'agenda de la présidence mauritanienne de l'Union africaine et les moyens de soutenir cet agenda.

Les deux parties ont également examiné la possibilité de développer et d'élargir les relations de coopération et de renforcer l'appui technique et financier fourni par le FMI à l'Union africaine.



Aura Energy Limited s'emploie à boucler le financement de la première mine d'uranium de Mauritanie

Malgré des perspectives intéressantes, le projet Tiris dont le début de la production est prévu pour 2026, la question du financement est toujours pendante. Il faudrait en effet 230 millions \$ à l'entreprise,

pour assurer une production totale de 30,1 millions de livres d'uranium sur 17 ans. Des pistes sont cependant explorées avec les sociétés Orimco et Macquarie Capital, afin de lever des fonds via la dette, identifier et négocier avec de potentiels investisseurs stratégiques.

Et Aura Energy compte prendre une décision finale d'investissement à la fin de l'année 2024 selon Andrew Grove, DG de la société australienne.

A noter que l'exploitation de la mine devrait générer dans un premier temps près de 2,25 milliards \$.



Mauritanie – France : Mohamed Ould Bouamatou décoré de la Légion d'honneur

Le banquier et opérateur économique mauritanien Mohamed Ould Bouamatou a reçu les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur, le 6 juin 2024, des mains de l'ambassadeur de France en poste en Mauritanie.

Homme d'affaires à la carrière exceptionnelle, Bouamatou est à l'origine d'un conglomérat couvrant des secteurs variés, de la finance aux matériaux de construction, en passant par la distribution de produits pétroliers. Ould Bouamatou est particulièrement connu des classes moyennes et populaires en Mauritanie à travers ses œuvres de bienfaisance et sa fondation dédiée à la lutte contre les maladies oculaires et la promotion de l'éducation en Mauritanie. La distinction remise par l'ambassade de France récompense cet homme de culture pour son action en faveur de la francophonie, notamment à travers son soutien à l'Alliance Française de Nouakchott et au Lycée Français Théodore Monod.



Liberté de la presse : **La Mauritanie championne du monde Arabe et de l'Afrique et devant les USA**

La Mauritanie occupe la première place dans les classements régionaux africains et arabes pour la liberté de la presse, selon le rapport 2024 de Reporters Sans Frontières. En un an, ce pays charnière entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest a grimpé de la 86ème à la 33ème place mondiale grâce, rapporte l'Agence Mauritanie d'Information (AMI), aux réformes entreprises depuis l'accession au pouvoir du Président Mohamed Ould Cheikh Ghazouani en 2019. Depuis la dépénalisation des délits de presse en 2011, les journalistes travaillent dans un environnement moins oppressif, mais financièrement précaire, précise RSF qui base son classement sur des indicateurs politiques, économiques, législatifs, sociaux et sécuritaires.

La définition de la liberté de la presse utilisée par RSF et son panel d'experts pour compiler l'Indice est la suivante : « La liberté de la presse est définie comme la capacité des journalistes, en tant qu'individus et collectifs, à sélectionner, produire et diffuser des informations dans l'intérêt public,

indépendamment de toute interférence politique, économique, légale et sociale, et en l'absence de menaces pour leur sécurité physique et mentale. »

La Mauritanie engrange un score de 74,2 points, arrivant devant la Namibie (34e avec 74,16 points). Derrière ces deux pays, les mieux classés ont pour nom Les Seychelles (37e), l'Afrique du Sud (38e), le Cap-Vert (41e), le Ghana (50e), la Côte d'Ivoire (53e), le Gabon (56e), Maurice (57e), Gambie (58e), le Liberia (60e). Le Bénin est 89e et le Sénégal, vitrine démocratique de l'Afrique de l'Ouest, est relégué au 94e rang.



Ce classement place la Norvège à la première position avec un score de 91,89 points, suivie du Danemark (89,8 points) et de la Suède (88,32 points). La France pointe au 21e rang avec 78,65 points, soit mieux que l'Italie (46e) ou encore les Etats-Unis (55e). L'Érythrée ferme ce classement de 180 pays, faisant pire que la Corée du Nord, l'Afghanistan et la Syrie.

Participation de la Mauritanie au GITEX Africa 2024

Le Ministère de la Transformation Numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration (MTNIMA) a dépêché une délégation de haut niveau, dirigée par le Secrétaire Général, Monsieur Aly Silli Soumaré, pour participer au GITEX AFRICA 2024, le plus grand événement tech et startup en Afrique.

La Mauritanie, à travers une délégation du Ministère de la Transformation Numérique, de l'Innovation et de la Modernisation de l'Administration (MTNIMA) a pris part du 29 au 31 mai 2024 à Marrakech, au Maroc, au GITEX AFRICA 2024, le plus grand événement tech et startup en Afrique.

Selon un communiqué du MTNIMA : « La participation officielle de la Mauritanie au GITEX AFRICA est une occasion pour le MTNIMA de faire briller les startups mauritaniennes, de mettre en avant les avancées technologiques du pays devant un public international et de rencontrer des investisseurs et des partenaires potentiels. »

Il convient de noter que le Ministère a également envoyé les représentants des dix start-ups mauritaniennes, sélectionnées à l'issue d'un processus de sélection avec un jury d'experts



pour participer à cet important événement technologique. Pour mieux marquer sa présence lors de cette édition 2024, le MTNIMA a organisé en marge du Gitex un événement dédié

à la Mauritanie pour présenter l'agenda numérique et les actions menées par l'écosystème pour développer l'économie numérique en présence/collaboration des représentants de la Fédération des Services, la CCIAM, l'ANETAT, le CFED, la BCM, l'APIM, les incubateurs, les entreprises Tech et les startups.

En marge du GITEX, la délégation du MTNIMA a participé à l'atelier « Green Digital Transform Africa » et la réunion des acteurs du projet Transformation digitale de la composante du projet WARDIP organisés par SMART AFRICA.

L'ANETAT a également participé à la réunion du CAITA organisé par SMART AFRICA en marge du GITEX. L'ANETAT a signé un MOU avec l'ADD.

Après une première participation jugée concluante, en 2023 à Dubaï et en 2022 à Marrakech, la Mauritanie à travers le MTNIMA a décidé de renouveler sa présence cette année en tant que participant officiel avec un pavillon dédié à l'écosystème numérique et de l'innovation mauritanien.

SNIM/Mauritanie :

Le projet d'hydrogène vert de CWP Global

La Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM) et « AMAN Green Energy Pte Ltd » de CWP Global ont signé mardi 4 juin un protocole d'accord, destiné à la création d'un centre potentiel de production de fer vert à réduction directe (DRI) en Mauritanie. Cet accord entre dans le cadre de la mise en place d'un pôle d'hydrogène vert en Mauritanie.

Selon le communiqué rendu public à cette occasion, le projet AMAN qui est situé dans le nord ouest de la Mauritanie, pourrait accueillir plusieurs usines à base d'hydrogène vert. Elles seront capables de convertir le minerai de fer brut mauritanien en millions de tonnes de fer vert briqueté à chaud (HBI) par année, principalement destiné à l'exportation vers l'industrie sidérurgique européenne.

Le HBI vert est considéré comme un ingrédient clé de la décarbonisation de l'industrie sidérurgique. Elle devrait faire l'objet d'une forte demande à mesure que l'Europe met en œuvre des politiques de décarbonisation industrielle, et des objectifs de réduction des émissions.

L'usine DRI proposée consommerait de l'hydrogène vert, de l'eau et de l'électricité provenant du projet AMAN de CWP, et raffinerait des millions de tonnes de minerai de fer local brut fourni par la SNIM.



CWP Global a lancé son projet révolutionnaire AMAN en 2020 et a signé un protocole d'entente en 2021 et un accord-cadre 2022 avec le gouvernement.

À pleine échelle, le projet AMAN devrait déployer environ 18 GW d'énergie éolienne et 12 GW d'énergie solaire, avec le potentiel de produire jusqu'à 110 TWh chaque année. Le projet pourrait produire 1,7 million de tonnes d'hydrogène vert par an.

CWP vise à ce que le projet soit prêt pour la fin de l'année 2025 et à ce que la première production ait lieu d'ici la fin de la décennie.

Pêche / **Renouvellement pour un an de la licence de pêche accordée au Sénégal**

En visite en Mauritanie les 5 et 6 juin, la ministre sénégalaise des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires, Fatou Diouf a signé avec son homologue mauritanien le renouvellement pour un an des licences de pêche annuelles accordées au Sénégal dans le cadre du protocole d'application de la 'Convention en matière de pêche et d'aquaculture' signé entre les deux pays en février 2001.

«500 licences de pêche» ont été renouvelées à cette occasion.

Au titre de ce protocole, les pêcheurs de Saint-Louis, peuvent capturer annuellement, dans les eaux mauritaniennes, 50.000 tonnes de poissons pélagiques à l'exception du mullet et de la courbine, moyennant une taxe de 17 euros par tonne.

Autre requête qui sera examinée par la Mauritanie, lors du prochain round de négociations entre les 2 pays, l'augmentation du nombre de licences octroyées qui devrait passer de «de 500 à 1.000 et la quantité des captures autorisées passer de 50.000 à 100.000 tonnes» par an.



Perspectives de coopération entre la Mauritanie et la Corée du Sud dans le domaine des minéraux



A l'occasion du récent sommet Corée-Afrique 2024, les présidents mauritanien et coréen, respectivement Mohamed Ould El Ghazouani et Yoon Suk-yeol ont convenu d'étendre la coopération substantielle en matière de ressources naturelles.

Et à l'issue d'un sommet bilatéral, les deux chefs d'Etat ont estimé que les coopérations entre les deux pays devraient se diversifier de plus en plus par le biais du Cadre de promotion du commerce et des investissements (TIPF) qu'ils ont signé à cette occasion. Les échanges commerciaux bilatéraux étaient assez limités dans le passé et se concentraient sur les produits de la pêche.

Au cours de cette rencontre, les deux présidents ont décidé de générer une synergie dans la coopération substantielle, tout en profitant des atouts dont disposent les deux pays : une population très jeune et une richesse en ressources naturelles et océaniques pour la Mauritanie, et des technologies de pointe pour la Corée du Sud.

Journées de concertation sur le plan stratégique de la SONADER

La Société Nationale de Développement Rural « SONADER », vient de mettre sur pied un nouveau plan d'action pour les 3 années à venir. C'est le résultat des journées de concertations ouvertes le 5 juin à Rosso où se trouve le siège central de la société.

Les discussions ont tourné autour de ce plan triennal préparé par la SONADER et qui vise à améliorer ses performances au niveau des régions relevant de son domaine d'intervention.

Après Rosso, ces journées de concertation, qui se tiendront successivement à Boghé et à Kaédi, respectivement dans les régions du Brakna et du Gorgol, visent à encadrer les producteurs et les partenaires des coopératives agricoles ainsi que les investisseurs du secteur privé.

Il convient de souligner que la situation agricole a connu une nette amélioration ces dernières années, permettant ainsi d'atteindre l'autosuffisance en cultures de base, comme le riz, dont la production est estimée à 90% environ du volume de la consommation locale, en plus d'une importante récolte de

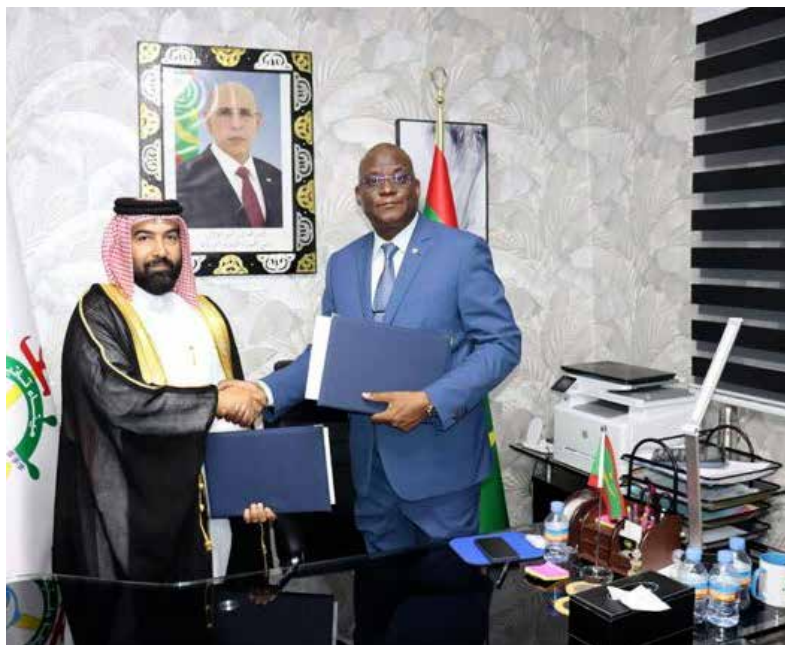


légumes.

Le plan d'action de la société pour les trois prochaines années reposera sur cinq axes stratégiques, portant sur le rétablissement de la gouvernance de la SONADER, l'exécution d'un plan

de développement, la réhabilitation et le renforcement des infrastructures, le développement et la valorisation de la production agricole, et la protection et l'atténuation des impacts du changement climatique.

Un projet d'algoculture marine au niveau du port de Tanit



Un projet d'investissement dans le domaine de l'algoculture marine, vient d'être lancé par une société qatari-mauritanienne dénommée Open Door for Development, Construction and General Trading.

Un accord dans ce sens a été signé le 5 juin par Ahmed Ould Khattri, DG du port de Tanit et Dr Badr Al Hajri, directeur général d'Open Door pour le développement, la construction et les services publics.

L'objectif principal de ce projet d'investissement est de cultiver des algues et d'en extraire des huiles après transformation.

Le projet sera mis en œuvre par une société coréenne spécialisée.

Ce projet d'investissement, apprend-on devrait offrir des milliers d'opportunités d'emplois directs et indirects dans toutes ses phases, et garantir au Trésor public mauritanien d'importantes entrées en devises, représentées par 10 millions de dollars par an, en échange de 100 hectares du pôle de développement du port qui seront mis à disposition spécifiquement pour le projet de culture d'algues marines de la société.

Le président de la zone Mauritanie-Sénégal de BP en visite à Nouakchott

M. Dave Campbell, président de la zone Mauritanie-Sénégal de BP était à Nouakchott mardi où il a rencontré le ministre du Pétrole, des Mines et de l'Énergie M. Nani Ould Chrougha. Le renforcement de la coopération dans le domaine du développement et de l'exploitation du champ GTA Tortue Ahmeyim était au centre des entretiens.

Cette visite intervient quelques mois avant le début effectif de l'exploitation gazière et ce après l'installation définitive il y a quelques jours du FPSO sur la frontière maritime entre la Mauritanie et le Sénégal.

Dans le communiqué publié à l'issue de la réunion, M. Dave Campbell a exprimé son optimisme quant aux perspectives prometteuses des relations entre la Mauritanie et le géant britannique BP.

Campbell, entré en fonction en janvier dernier a pour mission d'assurer le démarrage effectif de la production du GTA avant la fin du premier semestre de l'année 2024, suite à un retard de 28 mois ayant engendré une augmentation significative des coûts de développement. Un audit destiné à évaluer l'impact financier des surcoûts a été commandité par les deux pays.



Il convient de rappeler qu'en vertu de la Final Investment Décision (FID) du projet GTA signée en 2018 entre les deux pays et les sociétés Kosmos et BP, la première phase du projet vise à produire 2,3 millions de tonnes de gaz naturel, avec des plans d'augmenter la production à 6 millions de tonnes dans la deuxième phase et à 10 millions de tonnes dans la troisième.

A noter également que BP a conclu un accord avec la Mauritanie pour le développement d'un projet d'énergie verte à base d'hydrogène.

Mauritanie : Le cadre législatif et juridique régissant la production d'hydrogène vert et le contenu local au centre d'une réunion d'un comité ministériel

La Mauritanie possède les meilleurs atouts et caractéristiques nécessaires pour le développement de projets de l'hydrogène vert.

Après la mise en place d'une politique nationale de transition énergétique et d'une feuille de route pour le développement de l'hydrogène, le comité ministériel créé pour accompagner ce processus a planché mercredi dernier sur le cadre législatif et juridique régissant la production d'hydrogène vert et le contenu local dans les domaines des industries extractives et de l'énergie.

Le Comité présidé par le premier ministre, Mohamed Ould Bilal Massoud a passé au peigne fin deux projets de loi, l'un portant sur le régime juridique de la production de l'hydrogène vert en Mauritanie en tant qu'énergie propre dans laquelle le pays dispose d'un grand potentiel, et l'autre sur le cadre législatif régissant le contenu local.

Les 2 textes seront bientôt soumis au Conseil des ministres pour approbation.

Dans la course à l'Hydrogène vert, la Mauritanie occupe

une bonne place.

En effet, le potentiel technique de l'énergie solaire et éolienne dépasserait les 4 229 GW, le potentiel commercial étant estimé à 457 GW.

La Mauritanie ambitionne ainsi de se positionner en tant que leader africain de production de l'hydrogène et de ses dérivées et d'être un fournisseur naturel du marché européen.

La mise en valeur de son potentiel permettra entre autres la généralisation de l'accès à l'énergie et à l'eau à des prix abordables pour les populations et les industriels, l'amélioration de l'attractivité du pays pour les investissements étrangers,

la contribution au développement industriel du pays, l'apport de nouveaux revenus à l'Etat et la création d'emplois.

A noter enfin que l'hydrogène a été identifié par la communauté scientifique comme étant un vecteur d'énergie de choix pour assurer la transition énergétique mondiale et a été par conséquent, considéré comme la clef de la décarbonation et la réalisation des objectifs de Zéro



Package Abonnement Entreprise

- 1 Envoie du PDF par numéro pendant une année
2. Livraison de 5 exemplaires du journal en format physique par numéro pendant une année

20.000 MRU/AN

Bon de souscription

Nom:

Prenom:

Adresse:

Téléphone:

Email:

Fonction/ Entreprise:

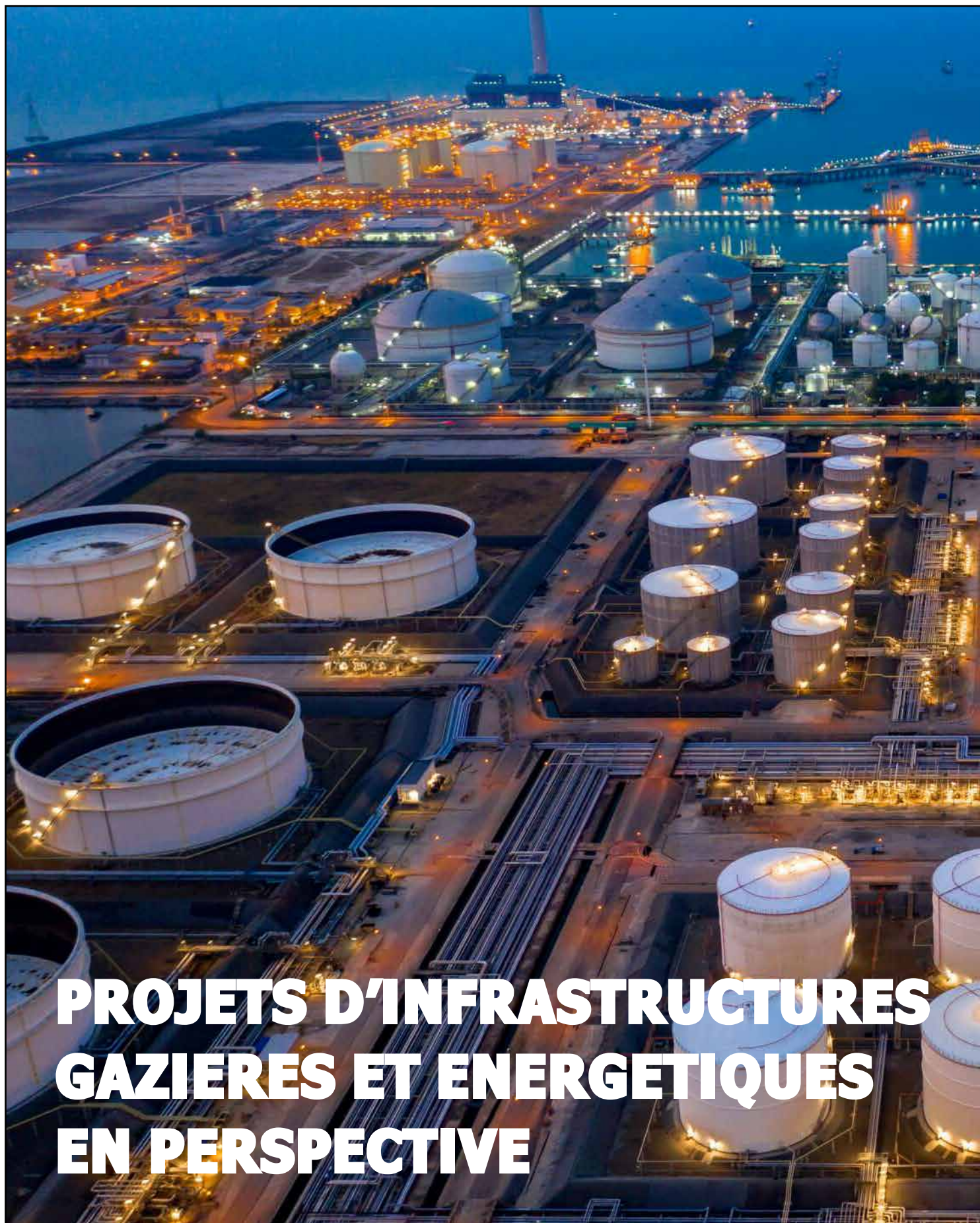
Je m'engage à recevoir pendant 12 mois le Pack abonnement ENTREPRISE s'élevant à 20.000 (vingt milles MRU) payable en: espèces, chèques virement

Signature:

Contact : +222 37 02 78 28 / 46 82 00 37

mayo.sow@financialafrik.com

diallorysow@gmail.com



PROJETS D'INFRASTRUCTURES GAZIERES ET ENERGETIQUES EN PERSPECTIVE



1 Projet de construction d'une centrale gas-to-power d'une capacité de 225MW aux environs de la ville Ndiago. Il est prévu que cette centrale sera alimentée par le gaz provenant de la phase 1 de GTA ; son objectif premier sera de fournir une électricité propre, abondante et à bas coût pour le développement de l'agro-industrie ainsi que de l'industrie de transformation de manière générale.

2 Projet de construction d'une centrale gas-to-power d'une capacité de 120MW à Nouakchott qui viendra renforcer la centrale duale de 180MW déjà existante qui sera elle aussi convertie en gas-to-power tout en augmentant sa capacité de 60MW pour atteindre une capacité totale de 240MW.

3 Projet de création d'une zone dédiée aux activités des hydrocarbures au port de Nouakchott. La Mauritanie entend exploiter le potentiel des secteurs du gaz naturel, de l'hydrogène vert et de l'énergie pour favoriser la croissance économique et l'industrialisation. La création d'une zone de services dédiée aux secteurs de l'énergie et du gaz naturel naissant est l'un des premiers instruments qui seront utilisés par la Mauritanie pour permettre le développement de ces industries et une étape clé dans la fourniture de l'infrastructure nécessaire à la réalisation de leur stratégie intégrée d'énergie verte. En outre, ce projet vise à faire de la Mauritanie un pôle régional d'énergie verte, reliant les pays d'Afrique du Nord-Ouest et devenant un acteur

important sur le marché mondial de la production d'énergie renouvelable.

4 Projet de construction d'un gazoduc reliant GTA et Birallah à Nouakchott et Nouadhibou. Cet ambitieux projet vise à pleinement tirer profit de l'utilisation de la part du gaz que la Mauritanie recevra du champ GTA et plus tard du champ Birallah en construisant un gazoduc pour son acheminement vers les points d'exploitation.

5 Projet de fermes solaire et éoliennes par CWP Global. Avec le Projet Aman CWP envisage la production de 30 GW d'hydrogène vert en Mauritanie, et dans cette perspective, la société prévoit déjà la construction de projets-pilotes solaires et éoliens ainsi que les infrastructures de base qui vont avec.

6 Projet de fermes solaire et éoliennes par le consortium Chariot Energy et TotalEren. Avec le Projet Nour visant la production de 10 GW d'hydrogène vert en Mauritanie, le consortium envisage la construction de deux (02) fermes combinées solaires et éoliennes dans le nord du pays.

7 Projet d'exploitation de la mine d'or par la société SENISA (filiale de Kinross Gold Corporation). Avec un engagement d'investissement d'exploration de 10 millions de dollars US pour les trois prochaines années, Kinross envisage la mise en exploitation très rapide de ce gisement aurifère.

JUSTICE DES AFFAIRES

Renforcer les acquis !

À quelques jours des élections présidentielles prévues le 29 juin 2024, il nous a semblé peut-être utile de faire ce bref aperçu de la justice des affaires dans la perspective de son éventuel renforcement au cours du prochain quinquennat. Il faut rappeler qu'en début de l'année 2023, le gouvernement à travers le Ministère de la Justice, avait engagé des travaux dits " états généraux de la justice" devant conduire à une réforme nécessaire au renforcement de la justice de manière générale.

Ces états généraux de la justice avaient permis la participation de plusieurs acteurs et principalement des magistrats, des avocats, des huissiers de justice, des notaires, d'autres membres de la famille judiciaire et de la société civile. Les conclusions des travaux de ces états généraux ont été confiées à deux éminents consultants, Mes Mohamed Mahmoud Mohamed Salah et Lo Gourmo. Le rapport final de l'activité a été remis officiellement au Président de la République en mai-juin 2023. Par la suite, le ministère de la justice destinataire final des résultats de ces États généraux, devrait mettre en œuvre des actions concrètes sur la base des recommandations déclinées dans le document final.

Dans cette perspective, nous devons rappeler que l'image de la justice des affaires devra être renforcée. Elle constitue une vitrine principale de l'activité économique du pays et principalement pour nos acteurs économiques et aussi pour l'attractivité des investisseurs étrangers qui ont tendance à conditionner leur financement à l'état pratique de la justice des affaires avant tout déploiement ou financement dans le pays.

Aujourd'hui en revisitant certains aspects indispensables à l'amélioration de la sécurité du climat des

Le constat est que le principe de l'inamovibilité du magistrat suppose que ce dernier ne peut être affecté que sur sa demande (article 8 de loi n° 94-012 du 7/02/1994 portant statut de la magistrature et article 15 de l'ordonnance 2007-12 du 8/12/2007 portant organisation judiciaire).



affaires, entre autres, la question de l'inamovibilité des magistrats, la mission de la Cour suprême en tant que juge de droit, les contraintes liées à l'ancienneté du magistrat et la question du sursis à exécution des décisions de la justice ayant acquis l'autorité de la chose jugée continuent à marquer profondément les racines de l'état de notre justice.

Le constat est que le principe de l'inamovibilité du magistrat suppose que ce dernier ne peut être affecté que sur sa demande (article 8 de loi n° 94-012 du 7/02/1994

portant statut de la magistrature et article 15 de l'ordonnance 2007-12 du 8/12/2007 portant organisation judiciaire). Toutefois, au vu des précédentes réunions du Conseil supérieure de la magistrature, l'exception qui devait suivre l'inamovibilité est devenue une règle qui contrarie systématiquement l'esprit de ce principe consacré dans les systèmes judiciaires de plusieurs pays.

Au vu de la législation relative à l'organisation judiciaire (article 11 de l'Ordonnance 2007-012 précitée) et le Code de procédure

civile, commerciale et administrative (article 238 alinéa 4, loi n° 99-035 et ses textes modificatifs), il est constaté que la mission principale de la Cour suprême se limite au volet juridique donc « juge de droit » et non des faits. Ce principe fondamental de tout système judiciaire devrait faire l'objet d'une vigilance de premier niveau car il incarne également un élément de la devise républicaine du pays et constitue une vitrine du pouvoir judiciaire du pays.

Au plan organisationnel notamment pour la mobilisation des ressources humaines de la justice, certaines contraintes liées aux critères d'ancienneté, entre les magistrats, privent une optimisation des capacités des jeunes magistrats, disposant de très bonnes compétences pour occuper des rôles de premier niveau dans la mise en œuvre de la justice. Il nous semble que nous ne devrions pas toujours rester dans les chantiers bâtis. Il appartient à chaque Etat, si besoin, de définir, lui-même, ses propres règles dans la perspective d'une amélioration fondamentale de son environnement judiciaire. Une dose de pondération entre ancienneté et compétence pourrait être profitable à la justice.

Sous un autre angle, et non des moindres, la délicate question de l'exécution des décisions de justice devenues définitives, continue à poser des équations avec des aspects pratiques de plus en plus complexes. Il faut dire que le cadre juridique de cet aspect posé par l'article 206 du Code de procédure civile, commerciale et administrative, laisse une grande marge d'interprétation, créant un cercle vicieux pour les justiciables et les justiciers. Ainsi, de l'exécution d'une décision de justice ayant acquis l'autorité de la chose jugée, on peut retourner à nouveau dans une nouvelle procédure pouvant ainsi tourner en rond, conduisant à des dilatoires empêchant la mise en œuvre des décisions de justice. De cette spirale procédurale incontrôlable, se greffe des confusions entre le pouvoir du juge, en termes d'exécution d'une décision

Cette déclinaison de quelques points saillants résultant d'un constat de chercheur et de praticien, nous semble constituer des axes forts pour un renforcement urgent de la justice des affaires dans notre pays.



définitive et celui du juge agissant dans le cadre de mesure de référé pour un dossier de fonds non encore évacué définitivement. Et là, certaines imperfections ou imprévisibilités du corpus juridique continuent à faire des dégâts qui peuvent arranger ou déranger beaucoup de dossiers d'où l'insécurité juridique récurrente.

L'environnement économique concurrentiel étant de plus en plus secoué face à une image à améliorer ou à « lifter », les investisseurs nationaux et étrangers ainsi que les partenaires techniques et financiers au développement du pays ont, sans équivoque, besoin de plus de visibilité sur la justice des affaires devant être à l'abri des interprétations de textes créant des risques sur la sécurité des opérations économiques. Dans ce contexte, nous pensons

humblement que la justice des affaires devrait être l'une des priorités durant le prochain quinquennat. Cette orientation souhaitée dans la perspective d'améliorer le niveau de confiance entre acteurs économiques et entre eux et l'État garant également de la justice des affaires. Une forte mainmise de l'État sur ces points à reformer lui apportera une valeur ajoutée qui confortera son économie.

Cette déclinaison de quelques points saillants résultant d'un constat de chercheur et de praticien, nous semble constituer des axes forts pour un renforcement urgent de la justice des affaires dans notre pays.

Me Aliou SALL
Partner founder.
Mauritanie Avocats Associés
associés@avocat-mr.com

Entretien exclusif avec Anta N'Doye, représentante résidente sortante du FMI en Mauritanie

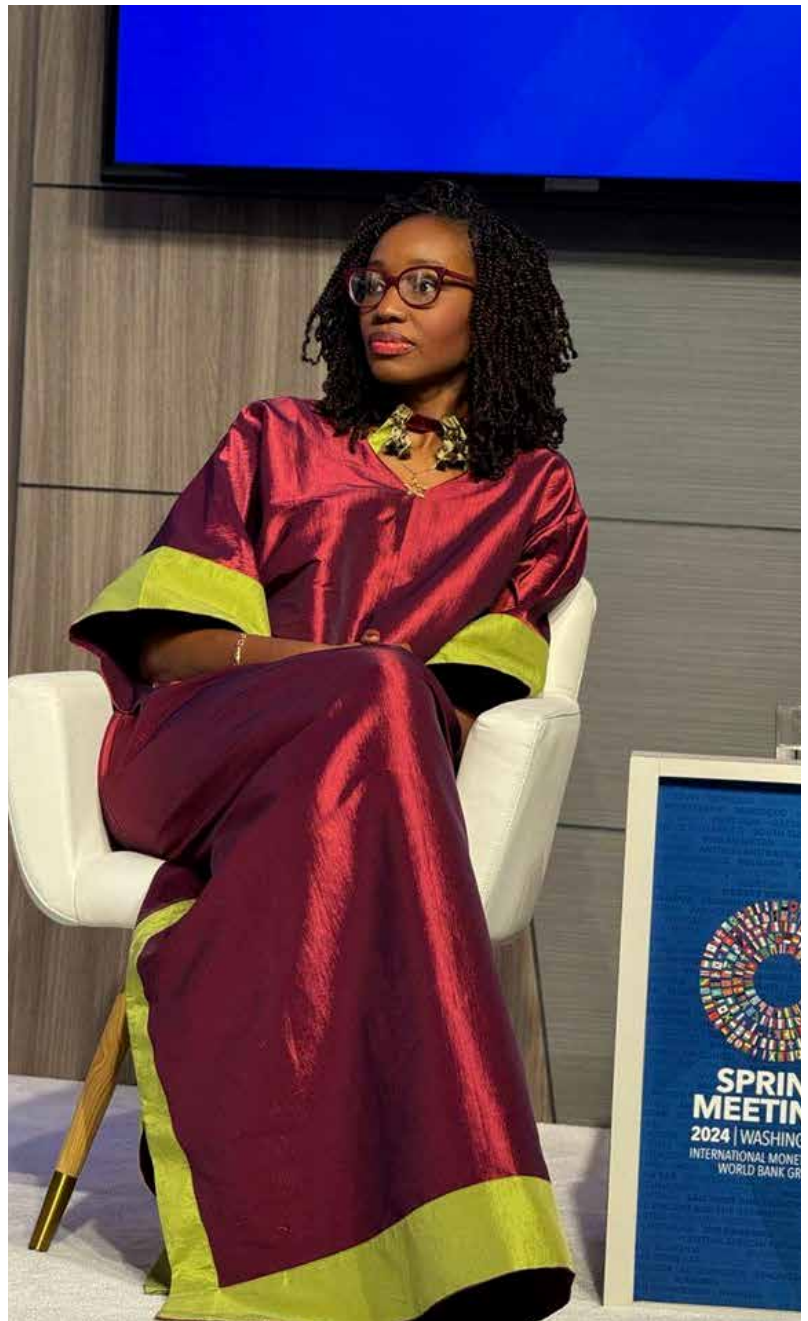
La situation économique de la Mauritanie a évolué positivement, le pays ayant notamment réussi à maintenir une stabilité macroéconomique

Vous êtes sur le point de quitter la Mauritanie après trois ans de services en tant que représentante du FMI. Quel est l'état d'avancée des programmes Mauritanie-FMI sur cette période ?

La Mauritanie a conclu avec le FMI en janvier 2023 un programme économique pour la période 2023-2026, appuyé par la Facilité Élargie de Crédit (FEC) et le Mécanisme Élargi de Crédit (MEDC) pour un montant total d'environ 87 millions de dollars. À travers cet accord, le FMI vise à aider la Mauritanie à préserver la stabilité macroéconomique, à renforcer les cadres de politique budgétaire, monétaire et de gouvernance, et à consolider les bases d'une croissance durable et inclusive dans l'objectif de réduire la pauvreté.

Dans le cadre de ce programme, des réformes clés ont été réalisées. On peut citer la mise en œuvre d'un cadrage budgétaire de moyen terme, qui contribue à protéger les dépenses publiques de la volatilité des prix des matières premières et à stabiliser la dette. Les autorités ont également introduit une nouvelle plateforme inter-bancaire de change, permettant à la Mauritanie de passer progressivement à un taux de change plus flexible, renforçant ainsi le cadre de politique de change et rendant l'économie plus résiliente face aux chocs exogènes. Depuis l'introduction de cette plateforme, deux tiers des transactions en devises se font entre les banques avec un taux de change déterminé par le marché, alors qu'auparavant,

Dans le cadre de ce programme, des réformes clés ont été réalisées. On peut citer la mise en œuvre d'un cadrage budgétaire de moyen terme, qui contribue à protéger les dépenses publiques de la volatilité des prix des matières premières et à stabiliser la dette.



toutes les transactions en devises se faisaient directement à travers la Banque Centrale.

Enfin, les recommandations d'un diagnostic sur la gouvernance mené avec l'appui du FMI ont conduit à la formulation et à la publication d'un plan d'action qui sera mis en œuvre lors des deux prochaines années. Dans le cadre de ce plan d'action, une nouvelle loi sur les entreprises publiques est en cours d'élaboration et permettra de renforcer leur gouvernance, leur transparence et leur responsabilité en vue d'améliorer leurs performances financières et opérationnelles.

La Mauritanie a également conclu avec le FMI un programme au titre de la nouvelle facilité pour la résilience face au changement climatique (Facilité de Résilience et de Durabilité) pour un montant de 258 millions de dollars en décembre 2023. Parallèlement à ces programmes, la Mauritanie bénéficie d'un important programme d'assistance technique du FMI couvrant des domaines variés tels que les finances publiques, le secteur monétaire, le marché des changes, le secteur financier, et récemment les réformes budgétaires pour accompagner l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

La Mauritanie a été l'un des premiers pays à bénéficier du mécanisme de durabilité avec le FMI avec un montant conséquent. Comment s'est déroulé ce processus ?

Un nouvel accord au titre de la Facilité de Résilience et de Durabilité a été conclu en décembre 2023 pour un montant maximum d'accès de 150 % de son quota. Ce programme vise à renforcer la résilience face au changement climatique et à consolider le cadre de l'action publique, en maximisant les synergies avec d'autres financements officiels et en mobilisant des financements privés. Les réformes soutiendront les efforts de la Mauritanie pour renforcer la résilience face aux chocs climatiques, améliorer la gestion des risques de catastrophe et accélérer la transition

La Mauritanie a également conclu avec le FMI un programme au titre de la nouvelle facilité pour la résilience face au changement climatique (Facilité de Résilience et de Durabilité) pour un montant de 258 millions de dollars en décembre 2023.



vers des sources d'énergie plus propres. Ces réformes aideront également la Mauritanie à atteindre ses engagements en matière de Contributions Déterminées au niveau National (CDN) actualisées en 2021.

Le processus d'élaboration de ce programme, qui a duré près d'un an, a été très collaboratif. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec les autorités mauritaniennes, qui ont mis en place un comité technique interministériel pour identifier ensemble les domaines prioritaires

nécessitant des réformes. Cette approche a permis, par exemple, d'identifier des réformes visant à améliorer la connaissance des ressources hydriques. La Mauritanie dispose de ressources en eau inégalement réparties dans l'espace, avec des ressources souterraines mal connues, tandis que la qualité du service de l'eau potable et de l'assainissement est dégradée, dans un contexte où les besoins de la population s'accroissent. Ce comité doit désormais s'assurer d'une bonne coordination entre



les différentes entités en charge de la mise en œuvre du programme et d'une bonne appropriation des objectifs par toutes les parties prenantes, y compris le peuple mauritanien, pour maximiser les chances de succès.

Après trois années en tant que représentante du FMI en Mauritanie, quelle lecture faites-vous aujourd'hui sur l'évolution de la situation économique du pays et quels sont les principaux défis à relever ?

La situation économique de la Mauritanie a évolué positivement, le pays ayant notamment réussi à maintenir une stabilité macroéconomique. Le déficit budgétaire primaire hors industries extractives, dont compris, est conforme à l'objectif de réduction de la dette extérieure, s'établissant à 5,3 % du PIB en 2023 contre 7,6 % en 2022. Le déficit du compte courant s'est réduit à 10,0 % du PIB en 2023 contre

La situation économique de la Mauritanie a évolué positivement, le pays ayant notamment réussi à maintenir une stabilité macroéconomique.

14,6 % en 2022. L'inflation a reculé à 3,1 % en avril 2024 contre 6,6 % en avril 2023 grâce à une politique monétaire restrictive et de la baisse des prix des produits des matières premières. Une inflation faible est particulièrement importante pour les pauvres, afin d'éviter que leurs revenus ne s'érodent, et pour stimuler les investissements du secteur privé, car la rentabilité des investissements peut être mieux évaluée. Les réserves de change se situent à un niveau adéquat de 2,0 milliards de dollars en 2023 (soit 6,3 mois d'importations potentielles non extractives). Un niveau adéquat de réserves est important pour protéger contre d'éventuels chocs. Cependant, la croissance, notamment non extractive, qui était de 1,7 % en 2023, reste trop faible pour réduire de manière significative la pauvreté et créer plus d'emplois. Il est donc nécessaire de relever des défis structurels tels que la faiblesse du capital humain, la forte

dépendance au secteur extractif, et l'impact négatif du changement climatique pour améliorer le potentiel de croissance. Une amélioration du niveau et de la qualité des dépenses sociales (éducation, santé) contribuera à stimuler le capital humain. Des réformes pour améliorer la gouvernance, le climat des affaires, et l'accès du secteur privé au financement, notamment pour les PME, sont également essentielles pour diversifier l'économie. Enfin, une gestion prudente des finances publiques et de la dette, le renforcement des cadres de politique monétaire et de change, le développement des marchés monétaires et de change, ainsi que des mesures d'adaptation au changement climatique permettront de rendre l'économie mauritanienne plus résiliente face aux chocs exogènes et de créer la marge de manœuvre nécessaire pour répondre aux besoins de développement du pays.

L'endettement reste un sujet préoccupant en Afrique. Quid de la soutenabilité de la dette publique en Mauritanie et des ratios macroéconomiques en général ?

La dette extérieure de la Mauritanie est soutenable. Notre dernière analyse de la viabilité de la dette, réalisée en décembre 2023 conjointement avec la Banque mondiale, a évalué la Mauritanie comme présentant un risque modéré de surendettement. Dans le cadre des programmes au titre de la FEC/MEDC, les autorités ont mis en place un ancrage budgétaire visant à stabiliser voire réduire davantage la dette du gouvernement. Dans une prochaine étape, l'institutionnalisation de l'ancrage budgétaire permettra de pérenniser au-delà des programmes appuyés par le FMI. Des efforts supplémentaires sont également déployés par les autorités pour assurer une cohérence entre les priorités d'emprunt et celles de dépenses, en particulier pour les grands projets d'infrastructure, et pour garantir une coordination entre les institutions en charge du suivi de la dette à travers le comité national de la dette publique.

La Mauritanie s'apprête à produire le gaz issu du projet GTA d'ici fin 2024. Comment cette nouvelle est accueillie au sein de votre institution ? Quel pourrait être l'impact de ce projet sur l'économie mauritanienne à court, moyen et long terme ?

La production de gaz issue de la première phase du projet GTA aura un impact positif sur la croissance de l'économie mauritanienne dès 2025, contribuant également à une augmentation des recettes fiscales de l'État et des exportations et donc l'amélioration de la balance des paiements. La mise en œuvre des phases futures du projet GTA contribuera également de manière significative à améliorer la croissance économique et la balance des paiements. Afin de maximiser l'impact de ce projet sur l'économie mauritanienne, il est nécessaire d'avoir une structure de gestion et

La Mauritanie a un potentiel immense, et je suis convaincue que, grâce à des efforts continus et à une gouvernance efficace, le pays continuera à progresser sur la voie du développement durable et inclusif.



de prévision des ressources gazières mais également minières qui soit transparente, afin d'intégrer efficacement les recettes extractives dans le cadre budgétaire à moyen terme, ce qui permettrait de lisser la volatilité de ces recettes. À long terme, il est crucial que les revenus générés soient utilisés pour diversifier l'économie, investir dans le capital humain et renforcer les infrastructures, assurant ainsi une croissance durable et inclusive.

Votre mot aux Mauritaniens

Je tiens à exprimer ma gratitude aux autorités et au peuple mauritanien pour leur accueil chaleureux. La Mauritanie a un potentiel immense, et je suis convaincue que, grâce à des efforts continus et à une gouvernance efficace, le pays continuera à progresser sur la voie du développement durable et inclusif.

**Propos recueillis Par
Dia El Hadj Ibrahim**

Un 1er mandat pour rassurer les investisseurs et assurer les fondamentaux économiques de la relance

Alors que le premier mandat s'achève, beaucoup se focalisent sur les réalisations sociales du Président de la République auxquelles ont été consacrées des investissements publics conséquents ; cette nouvelle vision politique avait un objectif humanitaire de venir en aide aux plus démunis, de corriger les déséquilibres socio-économiques et de promouvoir un modèle sociale plus équitable et inclusif. Sur le volet des filets sociaux, le 1er mandat obtient une mention « très bien » avec aussi bien une évaluation positive de l'impact mais aussi une bonne orientation en matière de pérennisation des acquis. Dans un environnement géopolitique et sécuritaire volatile aussi bien à l'échelle sous-régionale que nationale, les résultats sociaux sont comptabilisés comme collatéraux obligatoires à la stabilité du pays et la garantie au maintien de « l'exception mauritanienne » au Sahel.

Avec l'impact prolongé des années de pandémie dans le contexte tendu du Sahel, le développement économique du pays a pris du retard avec une croissance globale en baisse entre 2019 et 2022 passant de 6,3% à 3,4% et une inflation atteignant un pic en 2022 à 9,5%. Le quasi-arrêt de l'économie mondiale a eu un effet dévastateur sur la Mauritanie, pays importateur par excellence et dont les matières premières minières subissent avec impuissance les chocs de prix sur les marchés internationaux.

Pour autant, à quelque chose malheur est bon ! la crise du covid et sa grogne socio-économique ont entraîné la mise en place d'une nouvelle politique économique ambitieuse, autour du Programme Prioritaire Elargi du Président (ProPep), axée sur la promotion de l'investissement

Dans un environnement géopolitique et sécuritaire volatile aussi bien à l'échelle sous-régionale que nationale, les résultats sociaux sont comptabilisés comme collatéraux obligatoires à la stabilité du pays et la garantie au maintien de « l'exception mauritanienne » au Sahel.



privé, la valorisation des secteurs productifs nationaux et l'accélération des réalisations d'infrastructures collectives. L'exemple clé est le succès de l'Agence de Promotion des Investissements, nouvelle création, qui enchaîne les activités de mobilisation des investisseurs (plus de 41 milliards MRU) avec un focus sur les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme.

L'économie s'est clairement améliorée à la fin de ce mandat avec une croissance en hausse à plus de 4% et une inflation qui continue à diminuer pour atteindre moins de 3% cette année, dans un contexte de maîtrise budgétaire et un risque de surendettement classé modéré par les institutions internationales.

Cela dit, globalement le bilan économique reste mitigé par rapport au caractère inclusif de la croissance ; la relance ne s'est pas encore traduite par

un équivalent de création d'emplois et de richesse privée adéquat. Les vagues de départs des jeunes vers les Etats Unis sont une preuve que la croissance à elle seule ne suffit pas. Les analyses montrent que la pression démographique exige une multiplication par 4 voir 5 de l'offre d'emploi existante afin de capter le dividende démographique national ; en effet, même si le programme du Président de la République visait la création de 100,000 emplois sur le quinquennat, la demande annuelle augmente pour atteindre plus 45,000 demandeurs annuellement sans compter le stock causé par la pandémie et les diverses autres crises internationales.

Il faut reconnaître que l'action publique a eu des effets positifs sur le marché de l'emploi avec une croissance des opportunités d'emplois ainsi qu'une amélioration des conditions des travailleurs ; mais, il reste des



réformes à faire en matière de mise à niveau de la législation du travail ainsi que des incitations fiscales à l'emploi des jeunes et des femmes, surtout les primo-emplois. Le système d'imposition actuelle est en déphasage avec les réalités économiques des entreprises et l'orientation du marché. Cela dit, les faiblesses de développement du secteur privé, surtout le privé national mettent à risque l'impact final des efforts consentis car l'emploi est avant tout porté par l'entreprise. Les autorités sont bien conscientes des contraintes du climat des affaires (mauvais classement du pays) ainsi que des retards professionnels du secteur privé national, objet des écarts non-négligeables de productivité et de compétitivité de l'entreprise mauritanienne. Le secteur privé national est en pleine mutation, tentant de passer d'un secteur purement commerçant avec des engagements transactionnels de courts termes et sans besoin de créativité commerciale à un secteur industriel ou professionnel concurrentiel orienté vers la qualité, la durabilité et la compétitivité. Ces changements structurels ne sont pas sans résistance surtout que les détenteurs traditionnels du capital résistent alors que les nouvelles PME portées par des jeunes, souvent plus éduqués, entrent sur un marché de plus en plus ouvert au monde.

Dans un contexte national de faible efficacité des politiques de la concurrence, le combat pour l'émergence d'une croissance portée par le secteur privé n'est pas gagné. Un levier important d'équilibre et d'accompagnement de l'entreprise nationale est celui des marchés publics, oxygène du secteur privé national. Bien que le Code des marchés publics ait connu des améliorations théoriques (2021), il a été noté que l'urgence des besoins publics a souvent favorisé les grandes entreprises traditionnelles, renforçant la concentration des contrats et par conséquent les monopoles anticoncurrentiels traditionnels, avec un contournement systématique des verrous de bonne gouvernance grâce à la facilité des gré-à-gré.

La relance de l'économie nécessite encore des améliorations réglementaires du climat des affaires mais aussi des efforts en matière de chan-

gements de mentalité et des pratiques professionnelles. Le processus a été engagé avec une forte volonté politique mais exigera du temps pour donner ses fruits.

Il est clair que la seconde partie du mandat a vu un élan économique productif avec un engagement conséquent des ressources de l'Etat et des partenaires au développement pour soutenir les priorités économiques en matière de sécurité alimentaire (Agriculture), d'infrastructures (eau, électricité, route...) et de promotion de l'entrepreneuriat avec l'adoption du Start-up Act, la mise en place du fond de garantie et le renforcement du fond national de l'emploi à travers les différentes initiatives de financement de projets sur l'ensemble du territoire. Le mandat s'achève avec des points économiques positifs car les autorités ont travaillé à l'amélioration du cadre incitatif de l'investissement avec un nouveau code des investissements ; la mise en place d'une loi et d'un dispositif institutionnel pour le Contenu Local des industries extractives visant l'emploi et l'intégration des entreprises nationales ; l'augmentation de la production minière globalement avec un record historique de la SNIM passant à 14 millions de tonnes en 2023 ; l'opérationnalisation du cadre de mise en œuvre des partenariats public-privé ; le renforcement des plans de développement locaux visant l'intégration économique et une spécialisation régionale axée sur la valorisation des productions locales ; la mobilisation de partenaires pour le développement de l'hydrogène vert et une tendance à la hausse de l'offre d'emploi dans les secteurs productifs et des services.

En plus, les économistes sont globalement optimistes pour le pays car le lancement prochain de la production de gaz devra avoir un triple effet sur l'économie nationale avec une continuité de la hausse de la croissance soutenue par un niveau d'investissement privé (national et international) plus important, un retour de la consommation à mesure que les prix reviendront à leurs niveaux d'avant la crise et une augmentation des exportations. La manne financière nouvellement générée soutiendra le programme social mais permettra

Dans un contexte national de faible efficacité des politiques de la concurrence, le combat pour l'émergence d'une croissance portée par le secteur privé n'est pas gagné.

aussi de capitaliser sur les acquis économiques pour assurer l'inclusion et la durabilité de la croissance. C'est ainsi que le programme du second mandat s'oriente plus vers l'emploi et la promotion de l'investissement et le développement du secteur privé.

En conclusion, les résultats du 1er mandat ont été biaisés par les crises du Covid et les effets de la guerre en Ukraine qui ont mis au-devant de la politique sociale d'urgence plaçant les plus vulnérables au centre de l'action de l'Etat. La Mauritanie a réalisé une performance intéressante en matière de protection sociale et de filets sociaux. Le volet économique a certes été mis en arrière-plan les premières années mais les efforts entrepris dans la seconde partie du mandat ont entraîné une reprise maîtrisée de la croissance mais une croissance moins inclusive que souhaitée par les engagements du Président. Cela est une résultante d'un manque de développement du secteur privé national qui traverse une phase transformationnelle stratégique. La fin du mandat augure de belles perspectives avec l'exploitation du gaz mais aussi l'opérationnalisation de nouvelles politiques de Contenu Local des industries extractives, les projets d'hydrogène vert ainsi que les mise à l'échelle des plans sectoriels dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, la pêche, le tourisme ou encore les services. Cela dit, les paramètres économiques soulignent encore la vulnérabilité du marché et l'importance des efforts continus pour assurer un développement inclusif et durable. Le premier mandat a mis en place un cadre économique favorable et le second n'aura plus le droit au retard tant les attentes des citoyens sont grandes, surtout les jeunes au cœur du programme 2024-2029 du Président Mohamed Ould Cheikh Ghazwani.

Haroun Sidatt,
expert international

Entretien exclusif avec Dr. Echraf Mohamed Abdoul Wahab

Dans un contexte de vieillissement de la population et de pénurie de main-d'œuvre dans les économies développées, avoir une population jeune et en nombre est un avantage

Expert Démographe, Echraf Med Abdoul Wahab a été Conseiller en charge de la modernisation de l'administration territoriale au ministère de l'intérieur et de la décentralisation avant de rejoindre récemment le ministère des affaires étrangères comme Conseiller chargé des questions globales. Avant son retour au pays en 2020, il a travaillé de nombreuses années au Canada et à l'international. Technocrate orienté vers les résultats et rompu dans la conception et l'opérationnalisation des politiques publiques, on peut citer parmi ses réalisations : i) l'organisation à Québec du premier forum mondial de la langue française, premier événement du genre à réunir les sociétés civiles et la jeunesse des quatre coins de la francophonie. Il a piloté la programmation académique et scientifique de ce forum, ii) La première stratégie francophone de la jeunesse adoptée au Sommet de la Francophonie de Dakar de 2014. Il a coordonné les consultations préliminaires et les études ayant mené à cette stratégie et en a présenté les Résultats aux Sommets suivant (Antananarivo et Erevan); iii) L'évaluation du bilan du Programme d'action mondial jeunesse (PAMJ) dans les pays d'Afrique qu'il a piloté et dont il a présenté les résultats lors des célébrations des 20 ans dudit programme à New-York en 2016; iv) La stratégie jeunesse 2016-2020 du ministère de la jeunesse de la Mauritanie dont il a piloté la rédaction; v) plus récemment, le Plan d'action stratégique 2020-2024 du Ministère mauritanien de l'intérieur et de la décentralisation dont il était responsable de l'élaboration ainsi que la coordination de sa mise en œuvre par l'administration territoriale. Il est également intervenu à titre d'Expert pour de nombreuses organisations internationales dont l'UNICEF, la Banque mondiale, l'OIF dans des programmes en Afrique de l'Ouest, Afrique centrale, et l'Océan Indien.





Quel est le bilan diplomatique de la présidence de Ghazouani ?

Permettez-moi d'abord de commencer par son bilan économique qui est aussi en partie un résultat de sa diplomatie, sa diplomatie économique pour être précis. Malgré le contexte économique mondial marqué par l'inflation, la Mauritanie a connu une croissance de 5,2 % en 2022 (comparée à 2,4 % en 2021). La performance de la Mauritanie est nettement supérieure à la croissance mondiale (2,9 %), à la croissance moyenne de la zone Afrique subsaharienne (3,4 %), à la croissance parmi ses pairs régionaux (1,3 %), ses pairs structurels (4,4 %) et ses pairs aspirationnels (3,9 %). Le PIB par habitant a aussi augmenté de 2,5 % en 2022. Il s'agit là aussi d'une croissance supérieure à celle du PIB par habitant des pairs régionaux (1,3 %) et des pairs aspirationnels (-1,7 %). Le bilan complet pour l'année 2023 n'est pas public mais on sait que les chiffres sont au rendez-vous tout comme les prévisions pour 2024 et les années qui suivent. Ces performances sont en bonne partie dû à une diplomatie économique discrète mais réelle du Chef de l'État qui a permis d'installer des relations apaisées avec nos principaux bailleurs bilatéraux et un climat propice qui a permis d'obtenir des réaménagements avantageux de notre dette publique de la part de nos principaux créanciers. Les marges dégagées de ces réaménagements ont pu être investis dans des priorités nationales.

Ces marges de manœuvre dégagées comme cette croissance, n'a pas d'impact sur la population qui souffre et qui a vu les prix des produits de base augmenter.

Effectivement aujourd'hui les ménages mauritaniens à l'instar de ceux des autres pays ressentent durement le coût de la vie et l'inflation des prix qui est un phénomène mondial. Pour soulager les ménages mauritaniens, l'État a cependant augmenté considérablement son soutien aux pauvres

Le Chef de l'État par son expérience et par son tempérament naturel a réussi à installer avec tous les pays sans exception mais en commençant par nos voisins immédiats, des relations prévisibles et apaisées.

et aux personnes vulnérables à travers des transferts ciblés via le registre social. De plus, par le biais du Commissariat à la sécurité alimentaire et de TAAZOUR (Délégation générale à la solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion), l'État a ouvert 1 700 magasins alimentaires supplémentaires dans les différentes régions du pays afin d'offrir à la population des aliments de base à des prix réduits. Le Gouvernement a aussi subventionné le prix des engrais jusqu'à hauteur de 65 % afin de soutenir les agriculteurs et de stimuler la production agricole. Des mesures identiques ont été initiées au niveau des aliments de bétail. Toutes ces mesures combinées ont permis aux ménages mauritaniens de garder un peu plus d'argent dans leurs poches pour faire face à l'inflation et au coût de la vie.

Revenons maintenant au bilan diplomatique. Quels sont les grands résultats du Gouvernement actuel ?

Je crois qu'aujourd'hui tout le monde reconnaît que Nouakchott est devenu une capitale africaine et internationale incontournable sur les questions de paix, de sécurité, de lutte contre les changements climatiques. Le Chef de l'État par son expérience et par son tempérament naturel a réussi à installer avec tous les pays sans exception mais en commençant par nos voisins immédiats, des relations prévisibles et apaisées. En témoigne les nombreuses organisations régionales et internationales que la Mauritanie a présidé et préside encore, dont l'Union africaine, l'OCL, la Conférence des ministres des affaires étrangères de la ligue arabe, you name it comme on dit. La Mauritanie est présente cette année au G7 et au G20 pour parler au nom de toute l'Afrique et le Chef de l'État assume ce rôle avec doigté et hauteur. Cette reconnaissance internationale fait aussi que la Mauritanie est en train de devenir une destination de choix pour les investisseurs dans le domaine de l'agriculture, de l'énergie, du Gaz, des mines, etc. D'ailleurs un des objectifs pour les

prochaines années est de faire de la Mauritanie un hub gazier et énergétique pour l'Afrique de l'Ouest et les partenaires européens.

La Mauritanie assure aujourd'hui la présidence de l'Union africaine, quels sont les résultats obtenus pour l'Afrique et quels sont ceux que la diplomatie mauritanienne espère atteindre à la fin de cette présidence ?

C'est en effet, le 17 février 2024, que le Président Mauritanien, son Excellence Mohamed Cheikh El Ghazouani a été élu à la présidence de l'Union africaine, après un consensus général à la fois au sein de la région du nord, et au niveau continental. Cette élection consensuelle et unanime traduit la confiance et la reconnaissance que ses pairs des autres pays lui témoignent pour ses efforts constants dans la défense de l'unité et des intérêts de l'Afrique. Ce mandat de présidence intervient néanmoins dans un contexte continental et international marqué par la recrudescence de crises multiformes. Pour y faire face, une des approches retenues est de plaider de manière constante et systématique, les causes de l'Afrique et de l'union africaine dans les fora internationaux (dette, climat, représentation de l'Afrique au Conseil de sécurité, etc.). Le président mauritanien n'a cessé de le faire et d'instruire les diplomates mauritaniens à cet effet dans toutes les grandes occasions où ils sont conviés. J'ai pu le constater moi-même au sommet du G7 à Capri, au Sommet Afrique-Pays Nordique à Copenhague, au Sommet Corée-Afrique 3 au 5 juin 2024.

Pour la présidence de l'UA, dans un souci de pragmatisme, le Chef de l'État a priorisé certaines thématiques découlant de l'agenda 2063 de l'UA, sur lesquelles la Présidence mauritanienne peut engranger des résultats significatifs. Entre autres, on peut citer les priorités

suivantes : Paix et sécurité, Éducation et jeunesse, Femmes et jeunes, Changements climatiques, la double transition énergétique et numérique, le Développement durable, inclusif et équilibré, le Rayonnement de l'Afrique au niveau mondial et le développement de partenariats économiques.

La Mauritanie a choisi de faire de l'Éducation et la Jeunesse, la thématique de sa présidence. Que comptez-vous faire pour adresser en particulier le chômage des jeunes en Afrique et au Sahel qui constitue un défi immense et une menace à la sécurité internationale?

Il faut dire tout d'abord que la jeunesse constitue un des principaux atouts de l'Afrique aujourd'hui. Dans un contexte de vieillissement de la population et de pénurie de main-d'œuvre dans les économies développées, avoir une population jeune et en nombre est un avantage. Cette jeunesse constitue aujourd'hui un dividende démographique sur lequel l'Afrique doit s'appuyer pour développer son marché du travail, pour attirer également des entreprises dans des créneaux d'excellence. Les entreprises mondiales sont aujourd'hui à la recherche de bassins de main-d'œuvre en abondance et à bon prix et historiquement le décollage

économique s'est toujours produit dans les pays qui l'ont vécu au moment où la catégorie jeune était à maturité (moins besoin d'être prise en charge en matière de santé et d'éducation). L'Afrique est aujourd'hui sur ce point de bascule. À charge à ses dirigeants de saisir cette opportunité pour mettre en place les bonnes politiques au lieu de considérer la jeunesse comme un problème. C'est aussi cette vision optimiste que la Mauritanie entend insuffler et partager pour encourager nos pays à saisir cette fenêtre d'opportunité et pour dire à nos partenaires, venez investir en Afrique, encourager vos entreprises à s'installer ici car nous

Une diplomatie apaisée et confiante basée sur la prévisibilité et la fiabilité

En diplomatie, il existe deux notions extrêmement importantes que les anglo-saxons appellent *predictability* (prévisibilité) pour la première et *reliability* (fiabilité) pour la seconde. Ensemble, ces deux notions déterminent le degré de maturité des Hommes d'États mais également et surtout des États eux-mêmes. Ces deux notions permettent de juger entre pairs diplomates si l'on peut compter sur un partenaire (individu ou État) ou si plutôt il faut le classer dans la catégorie peu enviable des imprévisibles ou des non fiables (chacun de ces qualificatifs étant en diplomatie plus grave l'un que l'autre).

Or, la prévisibilité et la fiabilité sont aujourd'hui parmi les traits les plus marquant que notre Chef de l'État a imprimé à la diplomatie mauritanienne. Et ce ne sont pas des concepts creux. En tant que caractères, ils rassurent et crédibilisent un État dans ses relations avec les autres États. Ils encouragent des Chefs d'État dans les charges lourdes qui leur incombent à la tête de leur peuple de parfois se confier à un de leur pair pour de l'aide, pour des conseils. Ainsi, lorsque les capitales étrangères dépêchent leurs émissaires chez nous et il y en a eu un grand nombre ces dernières années, tout comme lorsque des organisations comme l'UA, l'OCI, la ligue arabe décident de nous confier leur leadership, c'est qu'elles savent à quoi s'attendre (prévisibilité) et elles ont confiance (fiabilité). En premier, elles savent qu'il n'y aura pas de mauvaise surprise (et ce n'est pas peu dans un environnement géopolitique aussi instable). En second, elles savent qu'elles recevront de l'écoute, ensuite, de la sagesse et de la profondeur dans les conseils. Tout cela, dans la discrétion et la retenue la plus totale.

Evidemment, la prévisibilité et la fiabilité ne sont pas des traits de caractère innés, leur importance ne se situe même pas au niveau personnel. Ce sont plutôt des caractéristiques (d'homme) d'État qui se forment au contact de l'État, ses contraintes, ses Raisons et même ses mystères. Pour le Chef de l'État mauritanien, peu importe l'éducation personnelle qui pourrait avoir facilité leur acquisition, c'est définitivement sa longue expérience au service du pays et de sa sécurité qui expliquerait mieux chez lui la prégnance de ces traits d'homme d'État. Sa perspective du temps long dans la dynamique de

l'État et des relations internationales ainsi acquise explique pourquoi la Mauritanie n'a pas enregistré de faux pas ces dernières années, là où plusieurs capitales voisines ou alliées se sont trompées dans leur positionnement diplomatique sur des sujets chauds. La prudence et la retenue née de cette longue expérience d'État participent à expliquer pourquoi dans un contexte et international et même sous-régional aussi trouble, notre pays rassure autant qu'il en impose.

Evidemment, tout le succès diplomatique de la Mauritanie ne saurait se réduire à la personnalité du Chef de l'État, l'activisme de son ministre des Affaires étrangères ou même à la chimie entre les deux. Il y a aujourd'hui depuis l'alternance de 2019, une véritable approche diplomatique possible à cerner, fondée sur une philosophie, des valeurs, des principes et qui guident la politique étrangère de la Mauritanie dans sa globalité. Parmi ces principes, on peut citer : l'équilibre, la neutralité, la prudence, la solidarité, la défense des valeurs morales mauritaniennes. Ces principes se reflètent dans la façon dont le pays conduit aujourd'hui ses relations bilatérales comme multilatérales. Ils nous garantissent des relations de bon voisinage avec nos pays frères du Maghreb, de l'Afrique de l'Ouest et le respect de nos partenaires occidentaux. Ils nous ont permis de gagner la confiance des Chefs d'État en vue de la présidence de l'UA, de l'OCI, et d'autres organisations. Ils expliquent pourquoi plusieurs pays nous saisissent directement pour servir de médiateur dans des conflits qui les opposent à leur voisin. Ils nous apportent aujourd'hui respect et reconnaissance mais sans aliénation, ni renoncement à nos principes et valeurs. C'était du reste le souhait du Chef de l'État dans ses Engagements au premier mandat que « notre pays développe une diplomatie dynamique et proactive, en cherchant en permanence le consensus et en œuvrant pour le maintien de la paix et de la sécurité ».

Signé

Echraf M. Abdoul Wahab

**Conseiller chargé des questions globales
Auprès du Ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des mauritaniens de l'étranger**



avons de la main-d'œuvre concurrentielle et des ressources pour vous permettre de faire de bonnes affaires.

Que fait aujourd'hui l'Union africaine et que pourrait faire la présidence mauritanienne de l'UA pour favoriser l'éducation, la formation et l'emploi pour cette jeunesse qui est aujourd'hui en désarroi ?

Tout d'abord, il importe de regarder la situation avec sérénité et rigueur pour faire la part des choses et pouvoir progresser. Les pays africains ont accompli beaucoup de progrès sur certains domaines tels que l'éducation de base. Lorsqu'on regarde des indicateurs simples comme les taux bruts et nets de scolarisation, l'Indice de parité entre les sexes, il y a eu des succès majeurs, quoique les progrès sont très inégaux entre régions et pays. Pour les pays du Sahel dont la Mauritanie, les indicateurs sont très bons pour l'éducation primaire puis tout d'un coup au secondaire, les indices de scolarisation et de parité tombent très bas en raison notamment d'un taux de transition du primaire au secondaire faible. C'est particulièrement vrai pour les filles. Au niveau du supérieur aussi, il y a encore des défis majeurs parmi lesquels la présence des filles dans les disciplines techniques et scientifiques.

Ceci étant, les pays d'Afrique ont développé globalement des capacités importantes dans l'élaboration de politiques sectorielles et intégrées dans le domaine de l'éducation et de la jeunesse. Les cadres et plateformes de concertation qu'offrent l'Union africaine ont favorisé l'émergence de communautés de pratiques et d'expériences et ont joué un effet catalyseur, tant dans la mutualisation des expériences que dans l'amélioration des politiques et programmes.

Malgré tout en matière d'emploi, les résultats restent encore en deçà de ce qui est nécessaire pour répondre au chômage de masse que vit la jeunesse africaine. En effet, tous les indicateurs de participation au marché du travail (taux

de chômage, taux d'emploi, taux d'activité, etc.) montrent une surreprésentation des jeunes au chômage et ce, malgré beaucoup d'argent investis dans des dispositifs d'insertion et de formation dans chacun des pays. Les analyses montrent d'ailleurs que plusieurs dispositifs d'emploi en faveur des jeunes ont tendance à maintenir ces derniers dans des emplois précaires (employés peu rémunérés ou stages interminables) ou dans des micros-activités de survie. On peut prendre en exemple les pays du Sahel, où les données disponibles montrent qu'environ 35 % des emplois promus par ces fonds restent précaires, et 60 % sont détruits au cours des trois premières années suivant l'octroi du crédit. Donc, seulement environ 5 % des emplois promus par les dispositifs d'insertion deviennent des emplois sécurisés.

Pour saisir pleinement cette opportunité de transformer le poids de cette jeunesse en véritable dividende démographique et éviter qu'il soit plutôt une bombe démographique, la présidence mauritanienne de l'UA entend organiser un Forum de haut niveau sur l'Éducation et la Jeunesse en Afrique au cours de son mandat. Ce forum vise à identifier des interventions à très grand impact que les pays membres de l'Union pourraient mettre en place pour réduire le fléau du chômage des jeunes à l'origine d'importants flux migratoires vers l'Europe avec ses conséquences en termes de sécurité, de trafic d'êtres humains, etc. Il ne faut pas se raconter d'histoire, les pays font face à un chômage de masse. Miser principalement sur la promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes ou des concepts comme l'autonomisation ne permettra pas de répondre au chômage de l'ampleur que connaissent nos pays. Il faut un remède de cheval avec une segmentation des types de chômage.

Que retenir en conclusion et quels sont les défis à relever pour le deuxième mandat si le président est réélu ?

Les mauritaniens doivent retenir

Cet apaisement permet à nos citoyens de voyager, de commercer, à notre jeunesse d'aller étudier, d'explorer le monde et nous permet aussi d'accueillir nos frères des pays voisins à la recherche de paix et d'opportunités.

de très bons résultats du Président sur le plan diplomatique et économique avec des retombées réelles sur le quotidien des Mauritaniens malgré un contexte difficile, sur le respect que les autres pays nous manifestent, sur le plan de la stabilité et de la recherche de l'apaisement dans la région. Des relations apaisées avec nos voisins malgré un contexte volatil et même abrasif, ce n'est pas à négliger. Cet apaisement permet à nos citoyens de voyager, de commercer, à notre jeunesse d'aller étudier, d'explorer le monde et nous permet aussi d'accueillir nos frères des pays voisins à la recherche de paix et d'opportunités. Une reconnaissance internationale qui fait de notre pays et de notre capitale, une place incontournable et de plus en plus respectée au plan international. Une très grande fierté donc pour les mauritaniens mais aussi pour nous tous africains d'être représentés par un Chef d'État digne et décent, à la hauteur de la tâche et qui a l'Afrique tatouée sur le cœur. Parmi les défis de la prochaine mandature, on peut espérer la concrétisation de deux objectifs qui sont chers au Président : 1) faire du pays un hub d'emploi pour les jeunes mauritaniens et la jeunesse africaine, 2) faire du pays un hub énergétique et gazier pour la sous-région. Cela demande évidemment que chacun y mette du sien, que l'administration publique et territoriale joue pleinement son rôle de coordination de la mise en œuvre des politiques publiques, que les citoyens acceptent de s'imposer les règles du vivre ensemble et du civisme, que la primauté des règles, des lois et du droit soit appliquée sans faille par ceux qui en ont la responsabilité.

Echraf M. Abdoul Wahab
Conseiller chargé des questions globales,
Auprès du Ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des mauritaniens de l'étranger



Fonds de Garantie de Mauritanie

Un instrument au service des PME

La création du Fonds de Garantie de Mauritanie répond à une nécessité objective. Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Industries jouent un rôle important dans l'économie.

En effet, en Mauritanie, les structures assimilées à des PME représentent plus de 70% des sociétés créées ces trois dernières années. Mais il se trouve que l'accès de ces structures aux financements auprès des établissements de crédit reste limité. Les principales raisons restent : le manque d'un

historique, le style de management, et surtout, l'inexistence de garanties jugées suffisantes par les établissements de crédits...

Cette situation a fait qu'une grande partie de ces entreprises (PMEs) se retrouve devant deux possibilités : soit abandonner le projet avec tout ce que cela engendrerait comme manque à gagner aussi bien pour le promoteur lui-même, les banques, mais aussi pour tout l'écosystème....Soit faire appel à d'autres solutions informelles, coûteuses, et dont les origines de

ressources restent inconnues.

Présentation du FGM

Les autorités mauritaniennes pour faire face à la situation décrite plus haut, et dans le cadre de leurs politiques visant à soutenir l'économie nationale, ont opté pour la mise en place d'un mécanisme permettant à la fois de répondre aux besoins de ces PME tout en respectant les contraintes des banques et établissements de crédit.

C'est ainsi que le Fonds de Garantie de Mauritanie a été créé en tant que structure juridique sous la



forme d'une société anonyme en mai 2020, mais n'a été opérationnel que fin Novembre 2023 avec la libération de plus de 60% du capital, la désignation de son Conseil d'Administration présidé par le Secrétaire Général du Ministère des Finances, ainsi que la nomination d'un Directeur Général le 27 Novembre 2023 (ancien Directeur de banque de la GBM pour plus de 10 ans et issu du secteur privé), et la mise en place effective d'une structure, avec un plan opérationnel, un siège indépendant, et le lancement des premières opérations commerciales du Fonds visant à émettre des garanties en faveur des banques de la place pour faciliter l'accès aux financements des Petites et Moyennes Entreprises.

Le capital social du Fonds de Garantie de Mauritanie est de 400 Millions MRU (soit environ 10 Millions US\$) dont 62,05% déjà libérés. La décomposition actuelle de l'actionariat se présente comme suit :

- Etat Mauritanien : 30%
- Fonds de Garantie des dépôts, qui regroupe la BCM et les banques primaires : 30%
- Zone Franche de Nouadhibou : 02%
- Chambre de Commerce de l'Industrie : 0,05%

L'objectif étant d'inciter le secteur privé et institutionnel à participer dans et le fonctionnement du Fonds de Garantie de Mauritanie (Technicité, Ressources, et implication dans la stratégie) d'où le portage des 37,95% du capital par l'Etat Mauritanien en attendant de trouver des acquéreurs du secteur privé et/ou institutionnel.

Le Fonds de Garantie de Mauritanie vise à garantir les PME auprès des banques et établissements de crédit pour leur permettre d'accéder aux financements auxquels elles n'avaient pas accès faute de suretés inexistantes ou jugées insuffisantes par les établissements de crédit.

La priorité immédiate consiste à donner la possibilité à des PME ne pouvant pas accéder aux financements des banques et établisse-

ments de crédits d'obtenir des crédits sans pour autant faire prendre les établissements de crédits des risques démesurés. Ce qui revient à stimuler la croissance et permet d'éviter que ces PME fassent appel aux marchés parallèles non bancaires dans leurs recherches de financements en les réintégrant dans le circuit bancaire et donc plus d'inclusion financière. La priorité est accordée aux projets des PME ayant une valeur ajoutée sur l'économie nationale (digitalisation, numérisation, automatisation de process, agriculture...) et surtout les projets gérés par des jeunes et des projets gérés par des femmes.

Perspectives du FGM

A terme, le Fonds de Garantie de Mauritanie pourrait être un moyen de soutenir les différents montages financiers, et participer à l'émergence de nouveaux produits (equities, capital risks...) pour accompagner le développement économique dans le pays. A titre d'exemple, aujourd'hui, le Fonds de Garantie de Mauritanie, dispose de son siège où travaille plus de 10 personnes pour servir les différents acteurs en relation avec le F.G.M (promoteurs de projets, entrepreneurs, banques, et correspondants étrangers...)

C'est ainsi qu'il offre un guichet « renforcement de capacités » par lequel, le FGM vise à accompagner ces PME dans leurs projets depuis la phase d'élaboration de l'idée, en passant par la mise en place d'un business plan et en s'assurant que le mode de financement demandé est adéquat, et le dossier transmis à la banque correspond bien au projet et aux normes en la matière...

Il offre aussi un guichet « Garanties » en faveur des banques qui peut garantir les différents engagements (directs et indirects)

Le Fonds de Garantie de Mauritanie va permettre donc de donner de l'appétit aux banques sur des risques liés aux PME Mauritaniennes ce qui va permettre à la fois d'élargir les portefeuilles des banques tout en donnant accès à ces entreprises à la réalisation

Le FGM offre également la possibilité aux banques de développer leurs portefeuilles clients en respectant les exigences de risques et du coup il donne de l'appétit aux banques sur des nouveaux risques sans une prise de risque démesurée.

de leurs projets ce qui va avoir un impact très positif sur l'économie nationale et conduirait certainement à baisser le coût de crédit.

Impacts induits par le FGM

La création du FGM présente plusieurs avantages aussi bien pour l'Etat que pour les PME que pour la banque centrale et les banques primaires.

Pour l'Etat, le FGM va aider à favoriser la croissance économique accélérée et diversifiée, grâce aux mécanismes d'incitations il va permettre d'orienter l'activité vers les secteurs prioritaires.

Autres avantages pour l'Etat : l'accroissement de l'assiette fiscale et la contribution à la lutte contre la pauvreté.

Pour la PME, le FGM va permettre les avantages suivants : Faciliter l'accès au financement, ce qui va permettre le développement de l'activité en accédant à des nouveaux marchés ; offrir la possibilité de développer le Management et de se former gratuitement

Pour la banque centrale il permettra la réduction du risque systémique et va modifier positivement le profil de risque des portefeuilles des établissements bancaires.

Par ailleurs, le FGM va aider à réinjecter les liquidités des banques dans l'économie et à stimuler la croissance.

De ce fait, il sera au cœur du développement de l'écosystème du crédit en Mauritanie.

Enfin pour les banques, les dossiers de demandes de crédits qui passent par le canal du Fonds de Garantie de Mauritanie seront plus faciles à traiter, harmonisés et répondront aux exigences en la matière (renforcement des capacités).

Le FGM offre également la possibilité aux banques de développer leurs portefeuilles clients en respectant les exigences de risques et du coup il donne de l'appétit aux banques sur des nouveaux risques sans une prise de risque démesurée.

Interview exclusive avec Monsieur Nguéto Tiraïna YAMBAYE, directeur général du Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique (FAGACE)

Les réformes économiques en cours et les investissements dans les infrastructures sont également de bons indicateurs de croissance future

Pouvez-vous expliquer en quelques mots les principales missions et objectifs du fonds FAGACE ?

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Économique (FAGACE) est une Institution financière internationale spécialisée dans la promotion des investissements publics et privés. Depuis sa création en 1977, la principale mission du Fonds est de promouvoir le développement économique et social de l'Afrique à travers la garantie financière accordée aussi bien aux projets des PME-PMI qu'aux projets structurants de ses quatorze (14) Etats membres dont la Mauritanie.

A ce titre, les interventions du FAGACE ont pour objectif de faciliter l'accès au crédit pour les entreprises en réduisant les risques financiers encourus par les institutions prêteuses grâce à des garanties et à des appuis techniques. En outre, le FAGACE encourage les investissements productifs et la coopération économique entre les institutions à vocation africaine pour stimuler la croissance et le développement durable du continent.

Quels sont les principaux secteurs sur lesquels vous comptez intervenir en Mauritanie et les critères d'éligibilité permettant aux entreprises de bénéficier des appuis et soutiens du fonds FAGACE ?

En Mauritanie, en lien avec les orientations gouvernementales, le FAGACE s'intéresse à tous les secteurs stratégiques de l'écono-

Les critères d'éligibilité pour bénéficier des soutiens du FAGACE incluent la situation géographique du projet dans l'un des Etats membres, la viabilité économique du projet, son potentiel de création d'emplois, son impact social et environnemental, ainsi que la capacité de l'entreprise à rembourser le financement obtenu.



mie tels que :

- l'agriculture et la pêche : pour la sécurité alimentaire et les exportations avec des opportunités de transformation et de valorisation ;
- les infrastructures : le développement des infrastructures y compris les routes, les ports, les aéroports et les infrastructures ur-

baines est essentiel pour soutenir la croissance économique grâce aux opportunités créées pour les entreprises de construction et les banques ;

- ainsi que l'énergie, les télécommunications et technologies, les petites et moyennes entreprises (PME), les fintechs, autant de do-

maines prometteurs pour la diversification et le développement de l'économie locale.

Les critères d'éligibilité pour bénéficier des soutiens du FAGACE incluent la situation géographique du projet dans l'un des Etats membres, la viabilité économique du projet, son potentiel de création d'emplois, son impact social et environnemental, ainsi que la capacité de l'entreprise à rembourser le financement obtenu. Les entreprises doivent également démontrer une bonne gouvernance et une gestion efficace pour être éligibles aux appuis du Fonds.

Aujourd'hui, quels sont les défis auxquels le fonds FAGACE est confronté dans son action et comment comptez-vous les relever ?

Le FAGACE fait face à plusieurs défis, notamment :

- la mobilisation des ressources financières pour accroître les capacités à soutenir les projets des entreprises bénéficiaires ;
- l'évaluation des risques inhérents aux projets et aux changements climatiques notamment pour les projets dans les secteurs de l'agriculture et des infrastructures ;
- la promotion de l'inclusion financière tenant compte de la nécessité d'accroître l'accès au financement pour les PME et les entrepreneurs, notamment en zones rurales, en développant des garanties financières adaptées ;
- Et l'assurance d'une bonne gouvernance des financements garantis dans un contexte de données limitées et de volatilité économique.

Pour relever ces défis, le FAGACE intensifie ses partenariats avec les institutions financières locales et internationales, renforce ses capacités d'analyse et de suivi des projets, et met en place des mécanismes de gestion des risques plus robustes.

Par ailleurs, à travers son Institut de formation, le Fonds développe des initiatives de renforcement de capacités à l'endroit de ses partenaires (institutions financières et associations) non seulement pour

À l'horizon 2030, la Mauritanie présente des perspectives économiques prometteuses grâce à ses richesses naturelles, notamment dans les secteurs minier et énergétique, ainsi qu'à son potentiel agricole et halieutique.



développer leurs expertises et leur ingénierie financière mais aussi réfléchir sur les modes opératoires à même de faciliter les interventions conjointes avec les Banques en Mauritanie et de contribuer à une croissance économique durable et inclusive du pays.

Comment le fonds FAGACE assure-t-il le suivi et l'évaluation des projets financés pour garantir leur succès et leur inclusion ?

En collaboration avec les banques partenaires, le FAGACE met en place un cadre rigoureux de suivi et d'évaluation des projets financés avec l'appui de sa garantie. Ce qui inclut des rapports de suivi détaillés et des visites de terrain de concert avec les banques ayant participé au financement. Cette approche permet de garantir la transparence et d'améliorer les chances de succès des projets. A cet effet, le Fonds a initié, pour renforcer cette proximité, l'ouverture prochaine d'une représentation régionale à Dakar au Sénégal et d'un Bureau d'information et de liaison logé auprès de l'Associa-

tion des Banques en Mauritanie.

Quelle est votre lecture sur les perspectives économiques de la Mauritanie à l'horizon 2030 ?

À l'horizon 2030, la Mauritanie présente des perspectives économiques prometteuses grâce à ses richesses naturelles, notamment dans les secteurs minier et énergétique, ainsi qu'à son potentiel agricole et halieutique. Les réformes économiques en cours et les investissements dans les infrastructures sont également de bons indicateurs de croissance future. Cependant, pour réaliser pleinement ce potentiel, il sera essentiel de continuer à améliorer le climat des affaires, renforcer la gouvernance et investir dans le capital humain. Dans ce cadre, le développement des PME et la diversification de l'économie seront cruciaux pour assurer une croissance inclusive et durable et le FAGACE entend jouer pleinement son rôle de catalyseur du développement dans cet écosystème.

**propos recueillis par
Dia El Hadj Ibrahima**

La Révolution Fintech en Mauritanie :

Vers une Économie Numérique encore plus Inclusive

Une Révolution en Marche

La Mauritanie franchit une étape significative dans l'évolution de ses services financiers grâce à l'essor de la fintech. Des services bancaires autrefois inaccessibles deviennent maintenant accessibles à une grande partie de la population. Par exemple, Bankily, une application mobile développée par la BPM, rencontre un succès fulgurant. Elle permet aux utilisateurs d'effectuer des paiements, de transférer de l'argent et d'accéder à divers services financiers directement depuis leur téléphone. Cette adoption rapide, montre que le besoin était vraiment là, particulièrement dans les zones rurales où la fracture financière a été réduite de manière significative offrant une lueur d'espoir tangible pour de futurs services financiers.

L'Agenda National de Transformation Numérique

Le gouvernement mauritanien a lancé l'Agenda National de Transformation Numérique 2022-2025, un plan ambitieux avec un investissement de plus de 300 millions d'euros. Ce plan vise à développer les infrastructures TIC, à promouvoir les services d'e-gouvernement et à améliorer les compétences numériques.

Pour booster la création de solutions financières innovantes, il est effectivement crucial d'investir dans la formation des talents locaux en IA et en data science, d'encourager les partenariats entre fintechs, banques et instituts de recherche, et de créer des incubateurs spécialisés en technologies financières. En outre, il est nécessaire de mettre en place des

Le gouvernement mauritanien a lancé l'Agenda National de Transformation Numérique 2022-2025, un plan ambitieux avec un investissement de plus de 300 millions d'euros.





programmes de formation continue pour les acteurs du système financier, garantissant ainsi leur adaptation aux évolutions technologiques.

Le ministre de la Transformation numérique vient d'ailleurs d'annoncer le lancement du projet «Temekoun», visant à former les employés du service public aux compétences numériques de base. Cette initiative s'inscrit toujours dans l'Agenda Numérique National 2022-2025 et vise à améliorer l'utilisation des outils numériques par l'administration pour répondre efficacement aux besoins des citoyens.

Vers une Transformation Financière Inédite

Les partenariats entre les fintechs, les institutions bancaires traditionnelles, la Banque Centrale et le gouvernement offrent de nouvelles perspectives pour l'évolution du secteur financier mauritanien. Contrairement à d'autres nations où les services de mobile money sont principalement dirigés par d'importants opérateurs de télécommunications, en Mauritanie, ce sont les banques qui prennent les devants. Cette spécificité laisse entrevoir un avenir caractérisé par la stabilité et une intégration harmonieuse des nouveaux services financiers dans le paysage existant, tout en favorisant l'innovation.

Paiements Numériques en Mauritanie : Innovations et Défis pour une Économie Connectée

La fintech représente un domaine où les barrières et les limites doivent disparaître avec le temps. En Mauritanie, la digitalisation des paiements marchands offre des avantages majeurs: accessibilité accrue aux services financiers, inclusion financière élargie, réduction des frais de transaction, ainsi que sécurité et traçabilité renforcées des transactions. En outre, la fintech facilite les paiements transfrontaliers, rendant les transactions internationales plus fluides

et moins coûteuses, ce qui permet aux entreprises mauritaniennes de s'étendre au-delà des frontières nationales.

En suivant l'exemple du Ghana, où les paiements numériques ont augmenté de 120 % en cinq ans grâce à l'adoption massive des services fintech, la Mauritanie peut dynamiser son entrepreneuriat et son commerce, stimulant ainsi sa croissance économique et son innovation. Les solutions de paiement mobile peuvent également capter les flux de transfert d'argent informels, améliorant ainsi la traçabilité et la sécurité des transactions.

Les fintechs mauritaniennes ne se limitent pas à de simples portefeuilles numériques adossés aux banques. Elles explorent également des horizons plus vastes, tels que les services de crédit en ligne, les investissements via des plateformes numériques et l'assurance numérique (insurtech).

L'Afrique du Sud offre un exemple éloquent de cette synergie. Là-bas, l'insurtech a transformé le marché de l'assurance en augmentant le taux de pénétration grâce à des produits innovants et adaptés. Les entreprises insurtech utilisent des plateformes numériques pour offrir des assurances à des segments de la population auparavant exclus, tout en rendant les processus plus efficaces et transparents. En s'inspirant de ce modèle, la Mauritanie pourrait non seulement élargir l'accès aux assurances, mais aussi stimuler la résilience économique et l'innovation.

Rôle de l'IA et de la blockchain dans le Secteur Financier

Bien entendu, la sécurité représente un défi majeur dans le contexte financier en mutation de la Mauritanie. L'intelligence artificielle (IA) offre de nouvelles perspectives pour renforcer la sécurité des transactions en détectant les activités frauduleuses, tout en catalysant la transformation du secteur financier en proposant des services plus sûrs, efficaces

et personnalisés. La blockchain pourrait être la clé de la transformation numérique de la Mauritanie, en assurant la transparence et la sécurité des transactions dans divers secteurs, des services financiers à l'agriculture en passant par les industries extractives.

Défis et Perspectives d'Avenir

En conclusion, la Mauritanie est à un tournant crucial de son développement, où la révolution numérique offre des perspectives prometteuses mais également des défis de taille. Malgré les avancées significatives telles que l'adoption rapide de produits comme Bankily et Masrvi, ainsi que la mise en œuvre de l'Agenda National de Transformation Numérique 2022-2025, des obstacles subsistent. La nécessité de réduire la fracture numérique, d'améliorer la littératie numérique et de renforcer la cybersécurité demeure impérieuse pour garantir un accès équitable aux opportunités numériques et assurer la confiance des utilisateurs dans les transactions en ligne.

Face à ces défis, l'engagement continu de l'État mauritanien et des acteurs du secteur privé est essentiel. En travaillant de concert, ils peuvent créer un environnement propice à l'innovation et à l'entrepreneuriat, tout en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte.

Dans cette ère de transformation, chaque citoyen est appelé à jouer un rôle de pionnier, d'innovateur et de bâtisseur d'une Mauritanie numérique inclusive. Cette vision audacieuse positionnera le pays comme un acteur émergent dans le paysage numérique africain, prêt à saisir les opportunités offertes par la fintech pour façonner un avenir prospère et équitable pour tous.

Par Hapsa Dia

Les fintechs mauritaniennes ne se limitent pas à de simples portefeuilles numériques adossés aux banques. Elles explorent également des horizons plus vastes, tels que les services de crédit en ligne, les investissements via des plateformes numériques et l'assurance numérique (insurtech).

Un Entretien exclusif avec **Monsieur Abdou Karim Gaye**, chercheur-praticien et coach exécutif, spécialisé en conduite de changement.

Nouvelle perspective d'analyse de la problématique de l'entrepreneuriat des jeunes en Mauritanie





L'une des réponses choquantes de cette interview est l'interprétation surprenante que Monsieur Gaye a argumenté sur le phénomène d'immigration des jeunes mauritaniens aux USA à travers le chemin du Nicaragua et ce, en traitant la question sous un aspect entrepreneurial. La perception positiviste et inhabituelle de l'interviewé cache des traits distinctifs de sa personnalité magnifiée dans son compagnonnage avec le groupement des femmes Linguères de la Mauritanie. C'est lors de la cérémonie officielle de lancement des activités de ces femmes, à l'ancien Palais des Congrès de Nouakchott en juin 2023, en présence d'une forte délégation des autorités publiques, dirigée par la Première Dame qu'il a attiré mon attention. Ce groupement de femmes compte environ 2000 membres mais sa particularité réside dans son mode d'organisation impressionnant. En effet, les femmes Linguères sont majoritairement issues de l'ethnie minoritaire Wolof en Mauritanie qui est pratiquement effacée de la sphère politique et économique.

Pour commencer, pouvez-vous nous expliquer comment êtes-vous parvenu à gérer efficacement le groupement des Linguères?

Avec les Linguères, je n'ai pas réinventé la roue en leadership ni en management mais j'ai plutôt adapté les bonnes pratiques au contexte spécifique de ces femmes. J'ai offert mes services gracieux à cette initiative en juin 2022. En ce moment, elle était au bord de l'implosion à cause des divergences d'opinions entre le leadership et les membres potentiels. Heureusement, j'ai pu concilier les deux camps en appliquant les principes de la psychologie positive, c'est-à-dire générer de l'émotion positive chez les dissidentes en se focalisant sur les valeurs qu'elles partagent au lieu

de s'attarder sur ce qui les divisaient. Ce qui a donné naissance à l'appellation de Linguère qui était le titre attribué aux femmes appartenant à la famille royale de l'ancien Royaume du Walo. Aujourd'hui, l'initiative a un effectif inscrit et actif de 1921 membres, structurés en réseau décentralisé comportant 3 régions, 9 zones, 29 secteurs et 92 groupes de 12 à 25 membres. Chaque membre détient une part sociale du capital et s'est engagée au respect des normes éthiques et du code de conduite en signant la charte de Linguère.

Quelles sont vos ambitions pour les femmes Linguères ?

L'un des projets phares initiés par les Linguères est la mise en place d'une institution de microfinance autorisant les dépôts et crédits ouverts au public. L'idée est inspirée de la « tontine » qu'elles pratiquent de manière systématique, bien qu'ayant de faibles revenus. Lors de la cérémonie organisée au Palais des Congrès, la Présidente du Groupement avait publiquement annoncé le lancement du projet en promettant de la réaliser en partenariat avec les organisations féminines nationales qui seront intéressées. Cet esprit d'ouverture constituait un point important de l'allocution de la Première Dame mettant l'accent sur l'inclusion financière des femmes mauritaniennes en faisant référence à ce projet. En ma qualité de mentor et coach, je joue un rôle de facilitateur qui consiste à suggérer les approches considérées les meilleures pour aider les Linguères à honorer leurs engagements et réaliser leur vision. D'ores et déjà, une banque commerciale nationale a donné son accord de principe pour sa prise de participation au capital. Ceci a été démarché par un autre volontaire discret qui accompagne aussi les Linguères. Le Business Model développé pour le projet d'institution de la microfinance se veut novateur en termes d'approche et offre de service. Le dossier de demande d'agrément sera incessamment déposé à la banque centrale.

L'idée est inspirée de la « tontine » qu'elles pratiquent de manière systématique, bien qu'ayant de faibles revenus. Lors de la cérémonie organisée au Palais des Congrès, la Présidente du Groupement avait publiquement annoncé le lancement du projet en promettant de la réaliser en partenariat avec les organisations féminines nationales qui seront intéressées.

Parlant de l'entrepreneuriat, comment appréciez-vous les défis actuels de la Mauritanie dans ce cadre ?

D'une manière générale, le défi de l'entrepreneuriat est multi-facette. En se référant à la littérature en la matière, l'accès au financement des projets entrepreneuriaux et la formalisation des activités des entreprises constituent, à ce jour, les défis majeurs de l'entrepreneuriat en Afrique y compris la Mauritanie. Le constat est que ces deux défis sont toujours restés les mêmes malgré les programmes mis en œuvre pour les surmonter. Je dirai même que certaines mesures d'accompagnement sont contre-productives au sens qu'elles violent les principes de l'entrepreneuriat, en l'occurrence les subventions répétitives accordées aux entrepreneurs. Pour moi, c'est aberrant de justifier le manque aux attentes sur l'entrepreneuriat en Afrique par le problème d'accès au financement ou le caractère informel des entreprises. Je partage plutôt le courant de pensées des chercheurs africains qui promeuvent les concepts de « frugalité » et de « l'agilité », c'est-à-dire faire mieux avec le peu en possession et s'adapter à la réalité de son contexte immédiat.

Lors du forum de l'inclusion financière organisée récemment par la Banque Centrale de Mauritanie, nous avons remarqué votre présence dans le stand du Fonds de Garantie de Mauritanie (FGM). Que pouvez-vous nous dire du rôle de cette nouvelle institution financière dans l'écosystème ?

Effectivement, j'étais ce jour-là dans le stand du FGM. Ma présence s'expliquait par le fait que je faisais partie des quatre cadres que les autorités de la BCM avaient désignés pour suivre un programme d'immersion de six mois au Fonds Africain de Garantie et de Co-



pération économique (FAGACE). L'objectif visé par la BCM était d'accompagner la mise en place opérationnelle de ce fonds. Mais ce statut ne me donne pas la légitimité de parler au nom de FGM sans en être mandataire. Toutefois, les modestes connaissances acquises lors de mon passage au FAGACE me permettent d'aborder la question de façon générale. A ce titre, je dirai que le rôle principal d'un Fonds de Garantie est de faciliter l'accès au financement pour les entreprises en partageant les risques de défauts de paiement avec les bailleurs (banques) et aider ceux-ci à les atténuer. Il y a à préciser que la garantie est le mécanisme financier le plus complexe et qu'elle ne se substitue pas aux sûretés réelles que les banques exigent aux PME dans le cadre d'une demande de financement. Ceci dit, l'existence d'un ou plusieurs fonds de garantie dans un écosystème donné n'est pas le salut de toutes les entreprises ayant des difficultés d'accès au financement. Cependant, un fonds de garantie peut gérer des lignes de garanties spé-

Un fonds de garantie ne peut pas être tenu responsable du problème d'accès au financement des PME puisqu'il n'a qu'un rôle de facilitateur.

ciales de l'État ou d'une agence de développement en qualité de mandataire. Par exemple, un fonds de garantie peut être sollicité pour gérer des lignes de garanties spéciales d'un programme de promotion de l'entrepreneuriat visant l'accompagnement des projets à hauts impacts économiques incluant les entreprises ne possédant pas de collatéral.

Si le Fonds de Garantie ne règle pas le problème d'accès au financement de toutes les PME, à quel saint celles-ci devraient-elles se vouer après tant d'espoir nourri autour de sa mise en place ?

Un fonds de garantie ne peut pas être tenu responsable du problème d'accès au financement des PME puisqu'il n'a qu'un rôle de facilitateur. Ce sont les banques qui décident de l'octroi des crédits conformément à la réglementation bancaire et de leur stratégie. Or, les banques commerciales sont des propriétés privées qui cherchent du profit, étant entendu qu'elles n'ont pas de vocation cari-

tative. De ce fait, c'est tout à fait compréhensible qu'elles mettent leurs intérêts en priorité surtout quand il s'agit de PME qui posent le problème de l'asymétrie d'information. Donc, la frilosité des banques envers les PME n'est pas forcément due à un problème de liquidité mais plutôt de tactique. Le même problème d'accès au financement se reproduit avec l'émergence de nouvelles sources de financement qui se concentrent plus sur les impacts économiques potentiels des projets. Les sociétés de capital-risqueurs sont des exemples d'investisseurs à inciter pour accélérer le financement des Startups et PME à hautes portées économiques et exclus du système bancaire. Par ailleurs, l'avènement de la digitalisation est corrélé au phénomène de Crowdfunding qui offre une gamme variée de produits aux PME allant des dons aux prises de participation dans le capital. En réalité, il y a beaucoup d'investisseurs en situation de surliquidité qui veulent investir dans tout pays où le climat des affaires est favorable.



Le chômage endémique a poussé des milliers de jeunes mauritaniens à emprunter le chemin de Nicaragua pour immigrer aux États-Unis. D'ailleurs, la Mauritanie est citée comme le pays ayant enregistré le plus grand nombre d'immigrants via ce passage. D'aucuns pensent que le départ massif des jeunes à la recherche de conditions de vie meilleures est la conséquence de l'échec de la politique d'emplois de l'État. Qu'en pensez-vous ?

Si la question est abordée sous l'angle pessimiste représentant la majorité de l'opinion publique que vous venez de confirmer, l'engouement des jeunes pour l'immigration est interprété comme la résultante de leur insatisfaction sur les conditions de vie difficile. Mais en ma qualité d'adepte de la psychologie positive, je vois le départ massif comme un signal fort de la vitalité de l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes. Je m'explique ! L'immigration aux USA en passant par le point d'entrée de Nicaragua coûte pour chaque voyageur entre 6 000 \$ à 10 000 \$. La mobilisation de cette somme nécessite généralement la contractualisation d'un prêt, une épargne de longue date ou l'assistance d'un proche. En plus, les immigrants courent de nombreux risques y compris le rapt, voire la mort comme en témoignent quelques articles de presse. Malgré tous ces risques, une dizaine de milliers a atteint l'objectif d'entrée sur le sol américain, bien qu'un nombre très faible soit éconduit et que certains ont délibérément décidé de retourner à cause de leurs incapacités à surmonter les difficultés rencontrées. Bref, ces jeunes savent ce qu'ils veulent, ils mettent en place une stratégie pour financer leur projet et ils sont prêts à braver tous les obstacles qui se dressent sur leur chemin pour arriver à leur fin. Ils sont donc, à mon avis, plus entrepreneurs que les jeunes entrepreneurs africains typiques dont la majorité est incapable de mobiliser des fonds suivant des manœuvres personnelles

En conclusion, il faudra retenir qu'il y a une infinité de solutions possibles pour chaque problème posé. Mais ce sont les hommes qui se créent des problèmes en limitant leurs possibilités ou choisir le statu quo au lieu d'un esprit d'ouverture et de développement.

pour financer leur projet ni prendre des risques. Donc, vu sous l'angle positiviste, l'immigration massive à travers des routes dangereuses montre la capacité d'entrepreneuriat de ces jeunes qui sont pour moi les meilleurs jeunes entrepreneurs de leur génération. Mon intention n'est pas d'encourager l'immigration des jeunes mais de faire une analyse comparative. La question qui se dégage est de savoir comment provoquer le développement de cette forme d'énergie chez les jeunes restés aux pays, afin qu'ils puissent avoir le même acharnement pour réussir aussi leur projet entrepreneurial dans le pays.

Selon vous, qu'est-ce qui est responsable du problème de chômage des jeunes ? Quelle solution préconisez-vous pour redonner confiance à ceux restés sur place ?

D'abord, je n'ai pas de leçon à donner ni de solution à proposer à l'État qui a sa stratégie d'emplois bien réfléchie. En tant que chercheur, je partage mes points de vue qui peuvent être challengés par d'autres conformément au principe du contradictoire auquel je m'inscris. Pour revenir sur la question de responsabilité, beaucoup de travaux de recherches attestent que les principaux responsables de l'échec de l'entrepreneuriat des jeunes africains sont : les États, les entrepreneurs eux-mêmes et les bailleurs (Banques). L'État a le devoir d'assurer un climat favorable des affaires, afin d'attirer les investisseurs étrangers et inciter les entrepreneurs locaux. A ce titre, le dernier rapport du Conseil Supérieur de l'Investissement en Mauritanie et celui du FMI y affèrent montrent que le pays a réalisé d'énormes améliorations ces dernières années en matière d'environnement des affaires. Par contre, si le climat des affaires ne stimule pas les investissements directs qui contribuent au développement de l'entrepreneuriat national, comme dans la plupart des pays africains, les entrepreneurs locaux peuvent user de leur créativité comme les candidats à l'immigration pour atteindre

leurs objectifs et ce, quelque soient les conditions et l'exposition aux risques. Je rappelle que l'entrepreneur du point de vue behavioriste (comportemental) est celui qui a le sens de la créativité, la ténacité et le leadership. En dehors des deux parties prenantes clés de l'écosystème, il y a les banques qui peuvent assouplir leurs conditions d'octroi de prêts et développer des produits adaptés au contexte. On peut également ajouter les fonds de garantie dans cette catégorie de partie prenante puisqu'ils ont une marge de manœuvre pour atténuer les risques inhérents avec des mesures d'accompagnement en faveur des banques et des PME. En fait, chaque partie prenante doit porter la casquette d'entrepreneur lorsqu'elle est en position d'offre.

Concernant les perspectives, pensez-vous que l'exploitation du gaz résoudra le problème d'emplois des jeunes ?

J'ai eu l'occasion de participer à une conférence sur une thématique relative à l'exploitation du gaz. Ce qui m'a permis d'évacuer l'illusion du rapport entre exploitation du gaz et l'absorption du chômage. Le conférencier a fait savoir que les sociétés exploitant le gaz utilisent une technologie très pointue ne nécessitant pas beaucoup d'interventions humaines. Dans ce cas, la création d'emplois se ferait de manière indirecte à travers les entreprises mauritaniennes sous-traitantes si leurs produits répondent aux exigences en qualité. En conclusion, il faudra retenir qu'il y a une infinité de solutions possibles pour chaque problème posé. Mais ce sont les hommes qui se créent des problèmes en limitant leurs possibilités ou choisir le statu quo au lieu d'un esprit d'ouverture et de développement.

**Propos recueillis par
Monsieur Baye Dia**

Open Banking

Une opportunité pour le secteur financier Mauritanien





Le système financier Mauritanien se caractérise par une gamme de produits encore peu diversifiée. L'offre de produits et services financiers s'est cantonnée pendant longtemps sur les activités bancaires classiques de dépôt, de financement via l'octroi du crédit, et de la mise à disposition des moyens de paiement essentiellement scripturaux pour la clientèle. Ce cantonnement de la demande des services financiers est étroitement lié à la bonne et veille maxime de la loi des débouchés de Jean Baptiste Say : « C'est l'offre qui crée la demande », si cela est vrai en termes de vertu salariale (un revenu reçu enclenche une demande), le principe n'en est pas moins applicable en matière d'offre de produit innovant et son corollaire la création d'une demande. En effet, l'utilisateur des services financiers est à l'afflux de toute nouveauté porteuse de commodité, comme il en a été le cas pour l'avènement du mobile payment. Bien que ce dernier ait révolutionné le mode des transactions financières, le processus d'innovation des Fintechs n'a pas encore dévoilé ses derniers secrets. En effet un autre concept séduisant fait son implantation dans plusieurs pays : il s'agit de l'open Banking. Se basant sur la collecte de données numériques et particulièrement les données des banques, relatives aux transactions de leurs clients, il offre la possibilité à travers de l'intelligence artificielle, des Big Data, du Machine learning, du Cloud Computing, de la Blockchain et grâce à la technologie des API (Application Programming Interface) de les analyser et d'inférer des statistiques comportementales, afin d'identifier les besoins des clients dans l'optique de leur proposer des services innovants. Conscient de cette niche d'opportunité, le marché mondial de l'Open Banking n'a pas tardé à réagir affichant une croissance exponentielle : évalué à 7 milliards de dollars en 2018, est passé à 20,07 milliards de dollars en 2022, et devrait atteindre

135,17 milliards de dollars d'ici 2030, avec un taux de croissance annuel composé de 27,2 %.

En Mauritanie, une étude basée sur la méthode Delphi a montré que l'open Banking, constitue un potentiel de marché et de croissance considérable dans les cinq années à venir, du fait de la demande accrue de services bancaires numériques.

Concrètement, pour répondre à cette demande, les banques et les fintechs Mauritaniennes pourront se positionner entre autres sur principaux segments suivants : Agrégateur de comptes bancaires qui permettent aux clients de regrouper tous leurs comptes bancaires en un seul endroit, ce qui pourrait simplifier la gestion de leurs finances personnelles. Ils peuvent également fournir des outils d'analyse financière susceptibles d'aider les clients à mieux gérer leurs dépenses et à trouver des moyens d'épargner ; Personal finance management-les prestataires de services peuvent utiliser les données de transaction des clients pour créer des outils de gestion de finances personnelles pour aider les clients à mieux cerner leurs dépenses et épargner. Ces outils peuvent également envoyer des notifications aux clients lorsqu'ils ont atteint leur budget ou lorsque des transactions suspectes sont détectées ; Prêts et crédits, -pour faciliter l'octroi de prêts et de crédits, les données financières des clients, telles que leurs revenus ou leurs transactions, peuvent être utilisées pour évaluer leur solvabilité et leur capacité de remboursement. Qui plus est des solutions pourront être développées pour créer des applications permettant aux clients d'obtenir des prêts ou des crédits de manière plus rapide.

Une fois ces potentialités identifiées, se posera alors la question des conditions de faisabilité réglementaire.

Au demeurant, le système financier Mauritanien jouie d'un avantage considérable en matière réglementaire par rapport à plu-

Des solutions pourront être développées pour créer des applications permettant aux clients d'obtenir des prêts ou des crédits de manière plus rapide. Se pose alors la question de l'enjeu réglementaire.

sieurs juridictions de la sous-région. En effet, la loi N°014 2021, relative aux services et moyens de paiement électronique, a bien anticipé les activités qui pourraient découler du concept de l'open Banking. Ainsi, elle y définit aisément les Prestataires de service technique ; Prestataire de services d'information sur les comptes ou « agrégateur de comptes bancaires » ; Prestataire de services d'initiation de paiement ou « initiateur de paiement ». Par ailleurs, les préoccupations en matière de protection de la vie privée et de sécurité des données, ont également été prises en compte avec la mise en place de la loi 020-2017 relative à la protection des données à caractère personnel a eu pour objet de mettre en place un cadre normatif et institutionnel pour le traitement de données à caractère personnel, en vue de garantir de meilleurs services et de protéger contre les atteintes à la vie privée, susceptibles d'être occasionnées par l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication.

Cet arsenal juridique permettra aux futurs investisseurs de dépasser en partie l'enjeu réglementaire, car il restera, à élaborer la réglementation des normes d'API ouvertes, leurs spécifications techniques, les normes de sécurité à adopter pour les échanges d'information entre les banques et les tiers (fintech), les règles opérationnelles et le traitement des données techniques. Nonobstant cette dernière préoccupation réglementaire, avec une collaboration efficace entre les banques et les prestataires de services tiers, l'Open Banking transformera de manière substantielle l'industrie financière en Mauritanie.

Dr Diery karimou SY
dierykarimou28@gmail.com

Mauritanie

Le projet Taziazat 24k relance la production aurifère

L'achèvement du projet 24k a contribué à relancer la production au niveau de la mine d'or de Taziazat- Mauritanie. Ce projet est initialement destiné à prolonger la durée de vie de la mine tout en augmentant la production.

La mise en service de la centrale solaire en début d'année permet de fournir une électricité stable, augmentant la production d'énergie renouvelable de Taziazat à 22,5 pour cent, avec un retour sur investissement d'au moins cinq ans. Selon le Rapport annuel 2023 de Kinross Gold, le champ solaire et les systèmes de batteries se poursuivront afin d'assurer la stabilité de l'alimentation à partir de cette nouvelle source d'énergie renouvelable. La centrale solaire de Taziazat a une capacité de production d'énergie continue de 34 MW et un système de stockage par batterie de 18 MW.

En 2023, la société a réalisé une production record qui a atteint 620 793 onces, soit une augmentation de 15% par rapport à 2022.

Les perspectives pour 2024 s'annoncent bonnes aussi selon la société. La production totale prévue est évaluée à 2,1 millions d'onces d'équivalent or, dont 660 000 onces, soit 29 %, proviendront de la mine de Taziazat

Les efforts déployés par la société comprennent un investissement de 10 millions de dollars pour la relance des travaux d'exploration sur les permis détenus par SENISA qui est une autre filiale de Kinross en Mauritanie, ainsi que la réalisation d'une étude sur le contenu local, qui sera développée en partenariat avec l'IFC dans le but de soutenir l'économie du pays ainsi que la construction de la centrale solaire,



qui va contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre et augmenter l'utilisation d'énergie renouvelable sur le site, une réduction de 18 % , soit environ 50 000 tonnes de CO2 pendant la durée de vie de la mine, ce qui équivaut à une économie d'environ 17 millions de litres de fuel lourd par an.

Le séquençage de la mine de Ta-

ziazat a impliqué une augmentation du capital de décapage relatif à la branche Ouest 5 et l'exploitation d'une section à plus haute teneur de la branche Ouest 4.

Cela a entraîné une diminution de 33 % des tonnes de minerai extraites et une augmentation de 16 % des teneurs à l'usine en 2023 par rapport à 2022.

Les teneurs, les récupérations et les débits plus élevés se sont traduits par des augmentations des onces d'or équivalentes produites et vendues de 15 % et 18 %, respectivement, en 2023.

Selon le Rapport annuel, les ventes de métaux en 2023 ont augmenté de 28 % par rapport à 2022, en raison de l'augmentation du nombre d'onces d'équivalent or vendues et des prix moyens des métaux réalisés.

Le coût de production des ventes a augmenté de 7 % en 2023 par rapport à 2022.

La dépréciation, l'épuisement et l'amortissement ont augmenté de 11 % par rapport à 2022, en raison de l'augmentation du nombre d'onces d'or équivalentes vendues partiellement compensée par une augmentation de l'amortissement capitalisé en raison d'une proportion plus élevée des activités minières liées au décapage du capital.

La ventilation des dépenses en capital des activités poursuivies sur une base de trésorerie est estimée à 309 millions de dollars.

Par ailleurs, le 15 décembre 2023, avant l'échéance, le prêt Taziast a été remboursé en totalité et la trésorerie affectée correspondante a été libérée.

Le prêt avec recours à l'actif avait une durée de huit ans, arrivant à échéance en décembre 2027, et un taux d'intérêt variable de LIBOR plus une marge moyenne pondérée de 4,38 %.

En vertu de l'accord de prêt, les liquidités soumises à restrictions devaient rester sur un compte bancaire séparé pendant toute la durée du prêt.

Mais malgré cette bonne santé financière Kinross Gold fait état de certaines inquiétudes et d'une certaine incertitude en Mauritanie.

La société estime qu'elle est soumise à des risques politiques, économiques et sécuritaires qui, s'ils se concrétisent, peuvent avoir un impact négatif sur la capacité de la société à exploiter sa mine de Taziast en Mauritanie.

Ces risques incluent entre autres, la possibilité que le gouvernement

La ventilation des dépenses en capital des activités poursuivies sur une base de trésorerie est estimée à 309 millions de dollars.



tente de renégocier les conventions minières actuelles, de révoquer les dispositions de stabilité existantes dans ces conventions ou d'enfreindre ces conventions ; l'instabilité politique ; l'instabilité de l'environnement ; la détérioration de la situation sécuritaire dans le pays ; le manque de transparence dans le fonctionnement du gouvernement et l'élaboration de nouvelles lois.

Autres craintes supposées : le manque de transparence dans le fonctionnement du gouvernement ; l'élaboration de nouvelles lois ; la possibilité que les lois et les règlements soient modifiés ou appliqués de manière incohérente ; les difficultés juridiques et pratiques potentielles liées à l'application de

la convention minière ou à l'accord définitif conclu avec le gouvernement.

Selon les données de l'entreprise, la mine de Taziast dispose d'une réserve estimée à 7,861 millions d'onces d'or, soit 220 tonnes.

Depuis l'achat de la mine de Taziast en 2010, Kinross a investi plus de 4 milliards de dollars US en dépenses d'investissement dans le pays et a payé plus de 1,2 milliard de dollars US en redevances, taxes et droits au gouvernement.

vous trouverez des photos pour illustrer : mots clés pour la recherche : mines en Mauritanie, Kinross,

Par Bakary Gueye

Entretien exclusif avec Hassana Mbeirick CEO Meen and Meen et Expert international **Je me permettrai surtout de suggérer la création d'un Hub hydrogène vert sous la forme d'un pôle d'hydrogène constituant un réseau organisé où les personnes et les installations impliquées dans la production d'hydrogène vert travaillent ensemble efficacement**

Pouvez-vous nous en dire plus sur la situation actuelle du secteur énergétique et minier de la Mauritanie et aujourd'hui, quelles sont les opportunités qui se présentent pour le pays dans ces domaines ?

Notre pays n'a jamais autant pris conscience de son potentiel énergétique et minier qu'aujourd'hui. Le fait est perceptible à travers les études et la planification des multiples projets de production d'énergie à partir des sources dont notre pays dispose assez abondamment, à savoir le gaz, le soleil et le vent. Que ce soit en matière de développement du gas-to-power ou d'accroissement de notre mix énergétique.

Au plan minier, l'avenir est assez prometteur pour ce qui est surtout de l'exploitation du minerai de fer. La SNIM s'est engagée ces dernières années dans une dynamique de redéploiement de ses capacités de production dans une perspective de diversification de ses produits et dérivés. Cela se manifeste d'abord à travers son propre plan d'accroissement de sa production pour atteindre 18 millions de tonnes dans les cinq prochaines années ainsi que le lancement récent de la mine de Fderrick, ensuite à travers ses deux joint-venture avec SABIC et Glencore pour le développement de DRI et enfin avec son approche de développement de l'acier vert dans le cadre d'autres partenariats dont entre autres celui avec ArcelorMittal et BP ou tout récemment avec CWP Global.

Le climat des affaires est un facteur essentiel et déterminant quant à l'attractivité des investissements étrangers directs, quelle lecture faites-vous aujourd'hui du code des

La SNIM s'est engagée ces dernières années dans une dynamique de redéploiement de ses capacités de production dans une perspective de diversification de ses produits et dérivés.





investissements en Mauritanie et particulièrement sur celui des industries extractives ?

En Mauritanie, les industries extractives sont régies, pour les mines, par le code minier et pour les hydrocarbures, par le code des hydrocarbures. Et ces deux textes de loi sont des plus attractifs dans cette industrie. Ainsi donc, les industries extractives – tout comme l'énergie - n'ont jamais été du ressort du code des investissements. Cependant, avec la naissance de l'industrie de l'hydrogène vert ainsi que l'intérêt pour l'investissement international dans les infrastructures énergétiques – quoique le tout nouveau code de l'électricité y vient en renfort - le nouveau code des investissements aura tout à gagner à élargir sa couverture sectorielle en faisant peau neuve.

Cependant, vous avez évoqué le climat des affaires en le si bien définissant en tant que « facteur essentiel et déterminant » dans l'attractivité des investissements internationaux. Justement, il serait pertinent de faire ici la distinction entre le climat des affaires et le code des investissements. Si ce dernier pose les conditions de régulation de l'attractivité dans les conditions de l'investissement, le premier renvoie à une notion beaucoup plus large et qui va au-delà des conditions immédiates et, pour ainsi dire, tangibles de l'investissement. Le climat des affaires englobe la justice commerciale, la pratique administrative publique, la pratique des affaires dans les interactions quotidiennes avec les autres acteurs économiques locaux (sous-traitants, fournisseurs, etc.), etc.

Le projet GTA a connu beaucoup de retards et un surcoût au niveau de son investissement. Selon vous quelles en sont les véritables causes ?

Les causes dont a souffert le projet GTA, je n'en connais que celles qui sont du domaine public, à savoir principalement l'avènement de la pandémie covid-19 qui à certes perturbé les chaînes mondiales d'approvisionnement en plus des restrictions sanitaires sur les déplacements des individus. A cela est

venu s'ajouter le retard pris d'abord dans l'exécution des travaux d'ingénierie sous-marine initialement confiés à McDermott, ensuite la défection de cette dernière, ce qui a conduit au recrutement d'un autre prestataire, en l'occurrence All Seas, pour finir le travail. Ce sont là deux principales causes conséquentes de retard du projet GTA.

Par ailleurs et du fait de mon ignorance, je ne saurais parler de surcoût des investissements engagés dans le projet. Seules les parties concernées de part et d'autre sont en mesure d'y apporter réponse. Et de toute manière, il faut toujours rester prudent sur ce genre d'allégations tant que rien n'a pas encore été officiellement et définitivement établi sur la question. Autrement, on est dans la rumeur et cela n'apporte rien de bon ni dans un sens ni dans l'autre.

Assez souvent, vous êtes invités à prendre la parole lors de conférences internationales de haut niveau sur l'énergie et l'hydrogène vert que ce soit à Tokyo, Houston, Singapore, Londres ou encore Paris et Bruxelles. Quels enseignements tirez-vous quant à la place de la Mauritanie dans cette nouvelle industrie de l'hydrogène vert ?

Certes, il est vrai que participer à de tels forums mondiaux est toujours une opportunité de se mettre à jour par rapport à l'évolution de ce secteur et en savoir à chaque fois davantage sur les tendances stratégiques.

Il faut noter qu'étant donné que les marchés de l'hydrogène connaîtront une croissance exponentielle à moyen et long terme, les entreprises qui investissent aujourd'hui dans l'hydrogène seront en mesure de capter cette croissance, de devenir des leaders technologiques et de façonner l'avenir de leur secteur.

Cependant, il existe encore de nombreux obstacles au développement généralisé de l'hydrogène décarboné et chaque investissement sera confronté à des défis sous la forme d'obstacles politiques, réglementaires, économiques et financiers. La vitesse de déploiement de l'hy-

Un fait crucial mérite d'être mentionné, c'est celui de la capacité globale aujourd'hui installée des électrolyseurs qui est de 1,9 Gigawatts pour une demande à l'horizon 2050 de 2700 Gigawatts afin de pouvoir satisfaire les centaines de projets annoncés aujourd'hui

drogène dans les années à venir devrait varier selon les secteurs et les pays. Bien entendu, ces variations proviennent en partie des différents niveaux de maturité ou d'adoption de la technologie requise pour le développement de l'hydrogène décarboné, que ce soit à l'échelle mondiale ou dans des régions spécifiques.

Sans l'intervention gouvernementale via des systèmes d'échange de droits d'émission, des taxes sur l'énergie ou des obligations similaires pour les utilisateurs d'hydrogène gris aujourd'hui, et pour ceux qui utiliseront de l'hydrogène lorsqu'ils seront obligés de se décarboner, il n'y aura pas de marché pour l'hydrogène vert et bleu.

Néanmoins, comme nous l'avons vu avec les marchés de l'éolien et du solaire, les choses peuvent changer rapidement. Les entreprises qui sont en avance dans la prise en compte de la stratégie climatique du gouvernement dans leurs décisions d'investissement sont celles qui dirigeront le marché de l'hydrogène de demain.

Un fait crucial mérite d'être mentionné, c'est celui de la capacité globale aujourd'hui installée des électrolyseurs qui est de 1,9 Gigawatts pour une demande à l'horizon 2050 de 2700 Gigawatts afin de pouvoir satisfaire les centaines de projets annoncés aujourd'hui. Il est vrai que bon nombre de ces projets ne verra pas le jour comme aussi il en apparaîtra de nouveaux mais toujours est-il que l'enjeu primordial est de pouvoir développer des électrolyseurs de très grande capacité. C'est l'enjeu technologique majeur et déterminant pour le déploiement de l'hydrogène vert à grande échelle.

En outre, d'autres paramètres non moins cruciaux sont à considérer à l'heure actuelle. Il s'agit des contrats d'achat ou offtake qui sont aujourd'hui de 4% et un taux de décisions finales d'investissement (DFI) déjà signées qui est lui aussi de 4% sur un total de plus de 200 projets de développement d'hydrogène vert

à grande échelle annoncés dans le monde.

En prenant en compte de telles réalités, la Mauritanie n'en sera que plus outillée pour toujours bien négocier le développement des projets d'hydrogène vert dans notre pays et consolider ainsi son positionnement sur ce marché prometteur en pleine expansion.

Dans un tel contexte d'engouement, de complexités, d'incertitudes et d'opportunités, que suggérez-vous à la Mauritanie en vue de tirer pleinement profit de ses énormes ressources solaires et éoliennes au service du développement d'une véritable industrie de production d'hydrogène vert ?

L'anticipation. C'est le maître-mot qui me vient tout de suite à l'esprit. Considérant que c'est une industrie toute nouvelle aux yeux du monde entier et à laquelle tout le monde est en train de s'y préparer chacun selon ses propres perspectives de développement, on a donc l'opportunité de voir venir, comme on dit communément.

Aujourd'hui, on connaît assez les pré-requis et les exigences dans leur généralité pour savoir comment nous devons nous y prendre. Il faudra par exemple commencer à penser au développement des infrastructures portuaires appropriées, entre autres.

Je me permettrai surtout de suggérer la création d'un Hub hydrogène vert sous la forme d'un pôle d'hydrogène constituant un réseau organisé où les personnes et les installations impliquées dans la production d'hydrogène vert travaillent ensemble efficacement. Un tel pôle visera à accélérer la production d'hydrogène vert en tirant parti des avantages liés au fait que tout est étroitement connecté au sein d'un cluster industriel.

Cependant, il ne s'agira pas seulement d'un réseau de structures physiques partagées reliant les fournisseurs aux producteurs d'hydrogène, il constituera également quelque chose de plus intangible : une plate-forme d'informations qui alignera les exigences communes

Je me permettrai surtout de suggérer la création d'un Hub hydrogène vert sous la forme d'un pôle d'hydrogène constituant un réseau organisé où les personnes et les installations impliquées dans la production d'hydrogène vert travaillent ensemble efficacement.





en matière d'infrastructure, façonnera les termes de base, créera des échanges de ressources, optimisera l'efficacité et tirera parti des avantages concurrentiels pour accélérer l'industrie de l'hydrogène vert en Mauritanie.

Un hub pareil aura l'avantage de concentrer les opportunités tout en répartissant les risques. Cela permettra aux producteurs d'élargir leur base de fournisseurs et d'acheteurs tout en répartissant et en diversifiant les risques entre plusieurs acteurs du marché pour garantir que les chaînes d'approvisionnement maintiennent leur résilience à mesure que les technologies sous-jacentes évoluent.

En outre, la participation du secteur privé devra être prise en considération dès le départ, que ce soit en matière de formation professionnelle et académique qu'en matière de mise aux normes de nos entreprises privées tout en songeant à la participation du capital privé national dans les multiples aspects des projets à venir. J'ai ici à l'esprit la préparation au développement d'une véritable chaîne de valeur économique-industrielle locale.

En termes de compétitivité sous-régionale, quelle est la position de la Mauritanie dans ce contexte d'attraction des investissements et de développement des projets d'hydrogène vert ?

Pour l'instant, la Mauritanie est bien positionnée au sein de son entourage géographique et ce à la faveur d'atouts majeurs tels que son potentiel solaire estimé à près de 460 Gigawatts, ses ressources éoliennes de près de 50 Gigawatts, ses grands espaces désertiques et sa proximité géographique des grands centres de demande et d'utilisateurs.

Je pense ici à l'Europe qui – dans sa voie vers la décarbonisation – compte beaucoup sur l'Afrique du Nord pour en importer au moins 10GW à l'horizon 2030. Cette vision européenne de se faire approvisionner en hydrogène vert depuis l'Afrique du Nord est envisagée à travers le corridor sud du réseau européen de l'hydrogène (EHB) et commence à prendre forme à tra-

vers les multiples mécanismes de financements et autres cadres de partenariats bilatéraux entre l'Union Européenne et les pays Nord-Africains ; il s'agit ici des programmes et plans RePowerEU, Global Gateway et Team Europe.

Cependant, la compétitivité de la Mauritanie vis-à-vis des autres pays d'Afrique du Nord va se jouer non pas au niveau du potentiel naturel mais plutôt en termes d'attractivité des investissements fondée essentiellement sur la réduction des risques liés aux investissements et sur l'existence ou la facilité de construction d'infrastructures appropriées telles que ports, routes et autres installations industrielles. En plus bien entendu, de l'existence d'une main-d'œuvre plus ou moins qualifiée et abondante et d'entreprises locales un tant soit peu performantes.

A votre avis, cette nouvelle industrie d'hydrogène vert dopée par la tendance globale vers une transition énergétique fondée sur une réduction drastique des émissions carbone à plus ou moins longue échéance, aura-t-elle des incidences sur les relations stratégiques entre les pays producteurs et les pays demandeurs ?

Le fait est déjà là, nous assistons depuis trois ans à ce qu'on a vite appelé la « Géopolitique de l'hydrogène » promptement mise en œuvre à travers la dynamique du tout nouveau concept de « Diplomatie de l'hydrogène » qui s'est rapidement manifestée par d'incessants ballets diplomatiques particulièrement envers l'Afrique ; ceci avec un fort accent sur les rapports bilatéraux qui viennent remodeler les rapports géopolitiques classiques.

On en voit des exemples tous les jours tels qu'en Mauritanie, en Namibie, au Kenya, au Maroc, en Egypte et plus récemment en Algérie et en Tunisie.

En outre, cette nouvelle industrie d'hydrogène vert a introduit avec elle une autre dimension propre à profondément façonner les relations géopolitiques mondiales. A y regarder de près, on constate que

La promulgation d'une telle loi est d'autant plus louable qu'elle nous préservera des aléas de la navigation à vue tout en fixant dès le départ les règles du jeu.

les sites potentiels privilégiés de production d'hydrogène vert sont situés dans les pays du sud – notamment en Afrique – et l'essentielle de la demande se situe dans les pays du nord ou pays industrialisés. Par conséquent, nous assistons à l'avènement d'un déséquilibre géopolitique d'un nouveau genre – un déséquilibre à l'envers, je dirais. Par comparaison, c'est tout le contraire connu pendant l'exploitation des combustibles fossiles (pétrole et gaz) tout au long du siècle dernier. A cela vient s'ajouter l'engouement mondial pour les minéraux critiques dont l'Afrique regorge, ce qui déjà suscite des convoitises géopolitiques de tout genre sur le continent.

La Mauritanie s'apprête à rendre public très prochainement sa Loi Hydrogène et à annoncer la création d'une Agence Nationale de l'Hydrogène. Quels commentaires cela vous inspire-t-il ?

D'abord, cela m'inspire l'agréable sentiment de savoir que mon pays s'est résolument engagé sur la voie de la transition énergétique en commençant par le commencement, en mettant ainsi en place un cadre légal et règlement pour réguler cette nouvelle industrie. La promulgation d'une telle loi est d'autant plus louable qu'elle nous préservera des aléas de la navigation à vue tout en fixant dès le départ les règles du jeu. Egalement, la création d'une structure de gestion dédiée aura, à tout le moins, le mérite d'établir un cadre de gestion, d'encadrement et d'accompagnement pour cette industrie naissante qui n'a pas encore révélé toutes les incertitudes dont elle recèle.

Un dernier mot ?

Le développement de l'hydrogène vert est la bonne direction à prendre et il faut s'y mettre dès à présent, mais le GNL a encore de beaux jours devant lui pour au moins les deux décennies à venir.

Par Adama Wade

Mauritanie/Orpaillage

Mise à jour du cadastre minier



222.000 personnes travaillent dans le secteur de l'orpaillage en Mauritanie, dont 56.000 opérant dans les sites d'extraction et 10.000 au niveau des 2 principaux sites de broyage de Chami et Zouérate.

C'est ce qui ressort d'une étude commanditée par le projet OMLC/PNUD/USAID destiné au renforcement des capaci-

tés et à la sensibilisation des acteurs de la Société Civile dans le domaine extractif. Cette étude menée par un consultant spécialisé a mis à contribution la science informatique et l'Intelligence Artificielle pour une mise à jour de la carte minière (volet orpaillage) en Mauritanie. Les résultats de l'étude ont fait l'objet d'un atelier de restitution

organisé le 12 juin à Nouakchott au profit de certains acteurs de la Société Civile et des médias. Intervenant à l'ouverture de l'atelier Mr Hamoud, directeur du projet a affirmé que l'objectif de l'atelier était d'organiser une réunion de pré-validation pour permettre aux acteurs concernés de prendre connaissance des résultats de cette étude et



de proposer des amendements si nécessaires.

De nouveaux sites au centre et au Sud du pays

L'étude telle que présentée par le consultant, Mr Ahmed Ould Hassan, ingénieur et ex cadre de la SNIM, a ainsi fait le point sur la cartographie des acteurs et des sites du secteur de l'orpaillage en Mauritanie.

Selon l'étude il y a au total 23 sites, des couloirs, comme on les appelle officiellement dont 12 au Tiris, 5 à Taziast et Tijirit et 6 au centre et au Sud du pays, à Agane (Atar), Barkéol, Magta Lahjar, Maghama et M'Bout.

Dans son intervention, le consultant a insisté sur la nécessité de recenser les sites d'extraction, les acteurs. Il a parlé du traitement du minerai et a présenté la méthodologie et les résultats de l'étude.

Cette activité qui génère de gros profits est encadrée par la société nationale MAADEN qui agit suivant la loi- cadre 12/2022.

Un aperçu du cadre réglementaire et l'égal et de l'impact socio-économique et environnemental, a aussi été présenté au même titre que la méthode de collecte des données, l'estimation de la production, la revue documentaire sur l'orpaillage et les entretiens avec les personnes ressources.

La carte présentée a été dressée à l'aide d'un logiciel qui permet de répertorier toutes les informations concernant chaque site grâce à un simple clic.

Une production qui monte en flèche

Les usines de traitements recensées sont au nombre de 21 dont 14 installées à Chami et 7 à Sfeiratt situé à 250 Km au Nord de Zouérate.

Ces usines spécialisées dans le traitement des résidus ont vu

leur production d'or augmentée rapidement.

Les chiffres avancés par la société MAADEN font état d'une production 5,54 T en 2023 dont 3,54 T directement à partir des usines et 2T obtenues à partir d'un traitement au mercure.

Ces usines de traitement de résidus ont démarré en 2020 avec une production de 7Kg, 250 kg en 2021 ; 2,383 en 2022 et 3T544 kg en 2023.

Cet or acheté au départ par la BCM qui a désisté au profit de MAADEN qui a ouvert des comptoirs d'achat sur place.

A sa création en 2020, MAADEN avait en effet pour mission de s'occuper de la vente de l'or. En effet l'or fourni par les orpailleurs n'est pas pur. Il est de 21 Karas au lieu de 24. Il doit donc être raffiné et la BCM qui s'occupait de l'achat devait mettre en place des usines de raffinage, ce qui s'était avéré coûteux.

Le transfert de l'activité d'achat a été fait pour le compte de MAADEN qui ne le raffine pas et le vend directement dans le circuit officiel pour des privés et des entreprises.

MAADEN lève certaines taxes sur cet or produit localement. Il y a la taxe de 1,5% appliquée en vertu du code minier à tout produit minéral et 2 autres taxes de 1,5% chacune sur le transport et la commercialisation. Ainsi les revendeurs perdent 3% de la valeur du produit.

Création d'un centre gravimétrique à Chegar

Cette nouvelle carte mise à jour fin mai fait état de 6 nouveaux sites récents ouverts au centre et au Sud du pays, notamment à Agane (Adrar), Magta Lahjar(Brakna), Mbut et Maghama (Gorgol) et Barkéol (Assaba).

Dans cette zone les produits chimiques sont interdits et le minerai est directement transporté vers Chami pour traitement.

Un centre de gravimétrie est prévu à Chegar (Brakna). Il permettra le traitement du minerai exclusivement à l'eau avec 0 pollution et une productivité 50 fois supérieure à celle par traitement chimique.

Des recherches de nappes phréatiques sont en cours au Tiris, en vue de créer sur place un centre similaire.

Sur les conditions de vie et de travail sur place, l'étude révèle que les employés sont pris en charge par les employeurs et jouissent de 35% des bénéfices. L'eau potable est rare et la citerne de 20T se négocie autour de 20.000 MRU.

Ceux qui sont payés régulièrement ont des salaires variant entre 8000 et 10.000 MRU.

Pour la sécurité des orpailleurs, MAADEN a mis en place une stratégie d'évaluation des risques et mène des campagnes de sensibilisation pour inciter les orpailleurs à rester à l'intérieur des frontières nationales.

Côté environnement, les orpailleurs sont invités à ne pas dégrader l'écosystème et bénéficier d'un Equipement de Protection Individuel (EPI).

Dans la rubrique des opportunités, des défis et des recommandations, le consultant a énuméré pêle-mêle l'utilisation du mercure et des produits dangereux ; le versement annuel de 2.500.000 MRU aux mairies de Zouérate et Chami ; la gouvernance et la mise sur pied d'une base de données ; l'intégration de l'activité au processus de l'ITIE ; la création d'une instance de contrôle au mercure ; l'intégration des orpailleurs à l'Assurance Maladie Universelle par le biais de la CNASS.

Par Bakary Gueye

A sa création en 2020, MAADEN avait en effet pour mission de s'occuper de la vente de l'or. En effet l'or fourni par les orpailleurs n'est pas pur. Il est de 21 Karas au lieu de 24.

Entretien exclusif avec **Menih Ould Tah** , président de l'ordre Mauritanien des Architectes

Les architectes, doivent aider les autorités publiques à saisir les synergies positives qui se présentent devant la ville et a faire face aux problèmes avec fermeté et sens pratique du résultat

L'une des principales missions de l'Ordre Mauritanien des Architectes est de réorganiser et/ou d'encadrer le métier d'architecte en veillant réellement aux bonnes pratiques liées à la profession. Aujourd'hui, comment pensez-vous réussir cette mission ?

Vous savez...l'un des premier défi dans le contexte actuel est de faire connaître le métier d'architecte ... aux citoyens et à l'administration publique ,

Nous avons commencé au niveau de l'OMA par la mise en ligne d'une enquête qui à révélée que le secteur public ne profite pas assez des architectes et que leur premier client était surtout le secteur privé... il faut reconnaître que nos ville reste largement le produit de l'auto construction...et le regard porté par l'administration publique sur le projet architectural reste surtout celui d'un « marché de travaux »... En effet , devant cette situation nous avons besoin d'expliquer le rôle crucial de l'architecte et l'influence de l'architecture sur l'esthétique des villes,... et la qualité de vie des citoyens ainsi que son influence sur le développement économique du pays

Les architectes quant à eux ont souvent un fort sens de l'éthique et de la responsabilité sociale et leur capacité d'organisation ..d'adaptation ...est souvent surprenante...

Aujourd'hui avec la croissance démographique accélérée à Nouakchott principalement, quel regard portez-vous sur l'évolution de l'architecture

Nous avons commencé au niveau de l'OMA par la mise en ligne d'une enquête qui à révélée que le secteur public ne profite pas assez des architectes et que leur premier client était surtout le secteur privé...



et de l'urbanisme aux dix prochaines années ?

Je crois que l'évolution de l'architecture et de l'urbanisme à Nouakchott dans la prochaine décennie sera façonnée par un besoin croissant de densification urbaine, d'amélioration des infrastructures, de durabilité environnementale, d'adaptation climatique, d'innovation technologique et de participation communautaire. Les architectes, doivent aider les autorités publiques à saisir les synergies positives qui se présentent devant la ville et à faire face aux problèmes avec fermeté et sens pratique du résultat ..., les architectes sont parfaitement bien placés pour réussir cette mission de part leur compétences et leur perspective unique, essentielles pour assurer la qualité et la cohérence des projets.

Nous assistons de plus en plus à la promotion de constructions à base de matériaux locaux. Quelles sont les potentialités en Mauritanie. C'est quoi l'avantage?

les constructions à base de matériaux locaux en Mauritanie représentent une réelle opportunité pour allier développement durable, économies financières, et préservation du patrimoine culture

Les programmes de logements sociaux sont toujours les préoccupations de tous les gouvernements. Comment l'ordre pourrait assister les autorités à réussir dans leur politique de logements?

Je crois que L'Ordre des Architectes peut jouer un rôle crucial dans l'assistance aux autorités pour réussir leur politique de logements sociaux en fournissant des conseils techniques et une expertise en matière de conception et de construction pour assurer que les logements sociaux soient de qualité, durables et adaptés aux besoins des habitants

l'Ordre peut collaborer avec les autorités pour établir des normes et des réglementations garantissant la sécurité, la durabilité et l'efficacité énergétique des constructions

Les architectes, doivent aider les autorités publiques à saisir les synergies positives qui se présentent devant la ville et à faire face aux problèmes avec fermeté et sens pratique du résultat ...



de logements sociaux. Nous avons besoin également de promouvoir la recherche et l'innovation dans les techniques de construction, en particulier celles qui sont adaptées au climat et aux ressources locales de la Mauritanie.

Il sera également intéressant de mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation des projets de logements sociaux pour assurer leur qualité et leur conformité aux objectifs fixés.

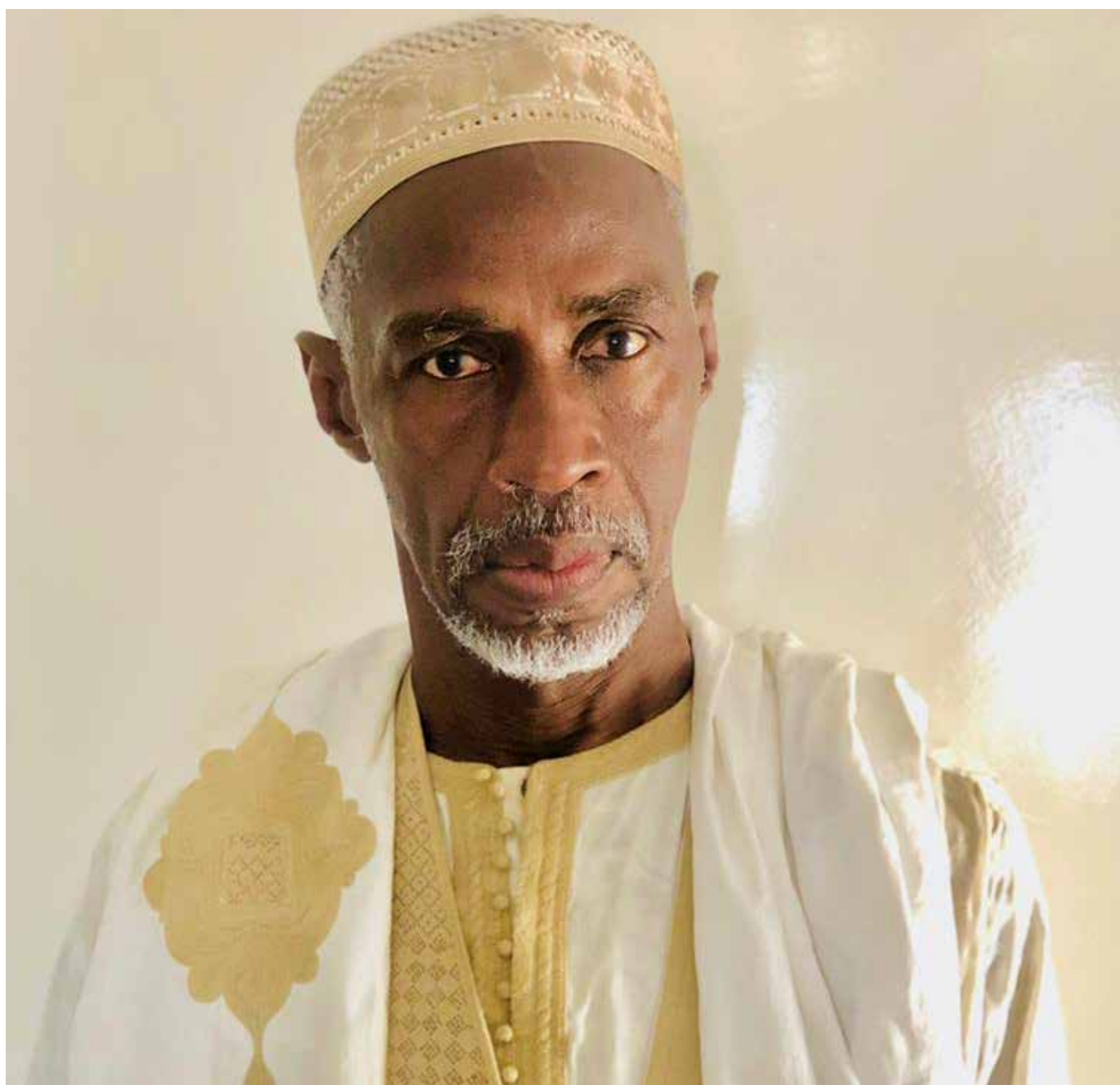
La dynamique économique actuelle du pays à l'approche de l'exploitation du gaz nécessite plus de résidences de haut standing, de bâtiments administratifs modernes et plus d'hôtels modernes. Comment comptez-vous promouvoir ce secteur pour attirer plus d'investisseurs privés nationaux et internationaux afin de satisfaire cette demande de plus en plus croissante?

La promotion du secteur immobilier en Mauritanie doit se baser sur une vision d'ensemble ...une vision qui intégrera le grand potentiel de la position stratégique du pays et les intéressantes possibilités de développement de ses ressources.

De façon pragmatique, je crois que nous avons besoin de simplifier les procédures d'investissement et offrir des incitations fiscales et financières attractives aux investisseurs. En suite nous avons besoin de mettre en avant des projets de construction de haute qualité, intégrant des standards internationaux et utilisant des techniques et matériaux innovants. et travailler à renforcer la transparence et la régulation du secteur immobilier pour assurer la confiance des investisseurs. Il sera également impératif d'investir dans la formation et le développement des compétences des professionnels locaux pour garantir un savoir-faire de qualité et réduire la dépendance à l'expertise étrangère.

Al Housseynou Abdoulaye Sy, Professeur des Sciences de la Nature à Boghé

Aujourd'hui le marché de bétail assorti de l'abattoir constitue un très grand centre d'affaires pour les éleveurs venus de diverses contrées





La Moughataa de Boghé est la capitale économique du Brakna. Le département de Boghé constitue indéniablement le poumon économique du Brakna. Sa position stratégique (joutant le fleuve et carrefour de grands axes routiers et frontalière avec le Sénégal) et ses potentialités socio-économiques lui confère un atout.

Sur le plan agricole outre la culture pluviale avec une innovation, l'introduction de pastèques à grande échelle constituant une plus value notable pour les populations du Diéri ; et les cultures céréalières de décrue (sorgho, maïs, Haricot) ; la riziculture occupe une place (avec un potentiel de 6.000 ha) prépondérante sur l'échiquier agronomique avec le casier pilote de Boghé (C P B) qui se subdivise en CPB ancien occupant 830 ha, avec des lopins de terre individuels de 0,5 ha et le CPB extension avec 2033 ha avec une mutualisation du patrimoine foncier des ayant droits regroupés dans 18 coopératives constituant le GIE DYNM à vocation agricole et pastorale avec un type nouveau d'exploitation de type entrepreneuriale et une production à l'échelle de type 4P (Partenariat Public Privé Producteur) qui est à la recherche de partenariat.

Ce GIE a permis, outre la participation à la sécurité alimentaire, le retour au terroir ; la lutte contre le chômage des jeunes. La mise en valeur effective des terres de cultures de la plaine orientale de plus de 2.000 ha avec les 4P.

La filière maraichère a connu un essor sans précédent avec un diagramme de flux très étendu (les 4 communes du Département plus les marchés forains de la rive gauche).

Un GTF (groupe travail filière) en partenariat avec le Projet de développement des filières inclusives (PRODEFI) a été mis en place pour la gestion

de la filière avec ses 5 maillons (les producteurs agricoles, les commerçants de légumes, les transporteurs de légumes, les fournisseurs d'intrants et les machinistes).

Quotidiennement des colis de légumes sont envoyés par les coopératives maraichères féminines dans toutes les directions du pays.

Des initiatives privées locales sont en train de naître notamment Walomen qui ne tarde pas à engager sa première campagne d'hivernage en attendant de vulgariser d'autres aspects du secteur primaire.

• Sur le plan de l'élevage, la qualité des pâturages fait de la Moughataa une plaque tournante du pastoralisme avec les zones d'élevage de (Arihara, Abaye, Beeli Urdi, Moundi). Cette aubaine a généré l'extension de quatre usines laitières et de mini-laiteries villageoises.

Dans le cadre des initiatives privées, une unité de production d'aliments de bétail a été installée à Thialgou disposant de 6 machines (1 granuleuse, 1 broyeur de grains, 2 broyeuses d'herbe et 2 hacheuses) ; et une usine est en voie d'installation avec la société privée 3G.

La production laitière est en grande partie exportée vers la Capitale.

Aujourd'hui le marché de bétail assorti de l'abattoir constitue un très grand centre d'affaires pour les éleveurs venus de diverses contrées.

• Au niveau de la pêche continentale, le projet PDID (projet de développement intégré de Djinthiou) commence à se concrétiser avec la mise en place d'une pépinière piscicole et un centre de formation et de vulgarisation en plus de la rénovation du projet piscicole de Bakaw qui par le passé a largement contribué à l'autonomisation des femmes, la création d'emplois et à la sécurité alimentaire.

• Sur le plan touristique le département a d'énormes potentialités écotouristiques notamment

Des initiatives privées locales sont en train de naître notamment Walomen qui ne tarde pas à engager sa première campagne d'hivernage en attendant de vulgariser d'autres aspects du secteur primaire.

avec ses forêts classées de Boulé, Dar El Barka, et surtout Thikone avec un groupement climax, une végétation relicte à géomorphologie particulière, une pointe de terre bercée par le fleuve qui y adoucit les températures. • Aujourd'hui, les structures hôtelières connaissent un essor avec l'hôtel Thiorphi, l'hôtel Naga, l'hôtel Diam, l'hôtel Eco-Tourisme et une dizaine d'auberges.

• D'autres secteurs non moins importants sont venus booster le développement de la Moughataa : dans le domaine des transports (intra et inter) ; les télécommunications (tous les réseaux sont représentés : Mauritel, chinguitel, Matel) ; le commerce (des dizaines de remorques quotidiennement ravitaillent le marché avec des chiffres d'affaires faramineux ; les banques (BNM, BMCI, BPM, BIM) et des centres de transfert d'argent dont Bankily et Maservi.

En attendant les retombées très prochaines de l'exploitation du pétrole et du gaz dans le cadre de la SCAPP (Stratégie de la croissance accélérée et de la prospérité partagée) et du Projet transfrontalier de développement socioéconomique de la Banque Mondiale qu'on le veuille ou pas Boghe qui aspire à devenir un chef lieu de Wilaya joue sa partition dans l'essor socioéconomique régional voire nationale eu égard aux perspectives qui feront de lui un véritable hub de développement multisectoriel entre autres:

L'exploitation future des phosphates du triangle Boghe-Aleg-Loubeira assortie de la mise en place d'un chemin de fer.

La navigabilité permanente au niveau du fleuve.

Le projet de développement intégré de Djinthiou: sensu lato.

L'équipement d'un Bac



Mauritanie

Des pôles économiques sous exploités mais prometteurs



**MAURITANIE
TERRE
D'INVESTISSEMENTS**

Le sous-sol mauritanien regorge de matières premières. Le pays dispose également d'importantes ressources halieutiques. L'agriculture et l'élevage occupent une place importante dans l'économie. En effet, le secteur rural est l'un des secteurs les plus importants de l'économie mauritanienne. Plus de 62% de la population du pays vit principalement des activités rurales. Il contribue pour 17% à la formation du PIB et est le 2ème pourvoyeur d'emplois dans le pays, avec environ 21% des actifs.

Ainsi, l'économie mauritanienne repose sur plusieurs secteurs dont, entre autres, l'extraction minière, la pêche industrielle, le commerce et le secteur agropastoral.

Grâce à une spécialisation et à une intégration économique bien pensées, la Mauritanie pourrait tirer beaucoup plus de profits de cet important potentiel économique et réaliser des pas importants vers le développement.

Cette configuration économique permettra de redynamiser les potentiels locaux et créer des appoints vitaux qui viendront s'ajouter aux richesses générées par l'économie de la capitale Nouakchott où sont concentrées les principales activités et autres unités de production.

Par Bakari Gueye

Pôle Est : Mise en valeur des ressources animales

Le triangle Assaba/Hodh El Gharbi/Hodh Echarghi regorge de bétail. L'importance du potentiel d'élevage dans ces régions et notamment le Hodh Charghi constitue une grande opportunité pour la Mauritanie où malgré l'abondance du cheptel, le secteur demeure mal exploité.

Abondance du cheptel

Selon les statistiques officielles du ministère de l'économie et du développement durable, ce secteur représente 11% du PIB. C'est le 2ème employeur avec 18% de la force de travail. Et même si l'informel est majoritaire, il est considéré comme une source de devises. Les grandes exportations sont destinées au Sénégal, à la Gambie, à l'Algérie et la Côte d'Ivoire.

Avec le Sénégal, l'opération « Tabaski » est organisée annuellement avec un accord de facilitation des exportations de moutons. Ainsi au cours de l'opération organisée en 2023 vers le Sénégal, le nombre de moutons recensés avait atteint 470.000 soit un chiffre d'affaires de 30 milliards MRO.

Par ailleurs, au niveau de l'abattoir de Dakar 80% des bêtes égorgées quotidiennement viennent de la Mauritanie, sans compter ce qui va vers les autres pays.

Ainsi, avec 30 millions de têtes au total, la Mauritanie se retrouve avec 6 à 7 têtes par habitant. Mais tout cela n'est pas exploité et il y a même des dangers sur le plan stratégique.

L'augmentation du cheptel suit une courbe exponentielle et ce malgré les intermèdes de sécheresse qui se succèdent au fil des ans.

En 2002, les effectifs estimés étaient de 1 497 000 bovins, 1 114 000 camélins, 5 171 000 ovins et 3 414 000 caprins. Pour les périodes plus récentes, les estimations varient suivant les références. En 2016 le Ministère de l'élevage a donné des effectifs qui marquent une progression régulière avec en particulier une rapide progression des petits ruminants à plus de 19

Ainsi, avec 30 millions de têtes au total, la Mauritanie se retrouve avec 6 à 7 têtes par habitant. Mais tout cela n'est pas exploité et il y a même des dangers sur le plan stratégique.



millions de têtes contre 1,9 millions de bovins et 1 418 000 camélins.

Les dernières estimations statistiques des ressources animales en Mauritanie, effectuées au cours de l'année 2023, font état de 26 445 403 têtes de bétail.

Les petits ruminants sont les plus nombreux avec plus de 21 millions de têtes, suivis par les bovins qui se chiffrent à plus de deux millions et par les camélins dont le nombre atteint plus de 1 500 000 têtes.

La production la plus importante du secteur est celle de la viande rouge. Elle s'élève à environ 111 000 tonnes selon la FAO et couvre largement la demande, estimée à 75 000 tonnes. Elle permet donc de dégager un excédent pour l'exportation à l'étranger.

Avec la sécheresse et la grande pression sur les pâturages, le bétail migre vers l'extérieur 9 mois sur 12. Il s'agit là d'une migration de capital qui n'a pas d'impact positif sur

le pays selon un responsable du ministère de l'Elevage.

A cause de la rareté des pâturages et de la cherté des aliments pour le bétail les bénéfices économiques de l'élevage sont faibles ce qui explique que les gens abandonnent l'investissement.

Des mesures pour valoriser le secteur de l'élevage

Le Hodh Charghi est un véritable réservoir. L'élevage constitue la principale ressource. C'est la première entrée centrée sur le bassin laitier. Il s'agit d'un pôle économique pour développer les régions de l'Est et le pays.

Et pour ce faire il faut suivre plusieurs étapes. D'abord relancer l'usine de lait qui est un projet stratégique. Il y a eu des freins mais les leçons ont été tirées et les grands problèmes structurels ont été réglés. Aujourd'hui le plan de relance a été mis en œuvre. Ce projet est considéré comme une

locomotive. Il convient d'assurer le marché en faisant une répartition horizontale (vente de lait assurant aux producteurs un revenu fixe et stable).

Le gouvernement à travers le ministère de l'élevage est visiblement conscient de tous ces problèmes. Seulement il n'est pas facile de changer l'héritage socioculturel. Les obstacles sont légion.

Le Plan d'Action Spécial du ministère de l'élevage d'Avril 2021 attend toujours sa mise en œuvre ainsi que les recommandations issues de la foire nationale de l'élevage de Timbédra en mars 2021.

Pour les spécialistes du secteur il faut régler le problème de la cherté des aliments pour le bétail. C'est là la clé de la solution à tous les problèmes, semble-t-il. Des projets sont en cours dans ce domaine. Le ministère de l'élevage préconise la mutualisation des efforts des éleveurs et la vulgarisation des cultures fourragères afin que le bétail puisse rester sur place ce qui permettra de mettre fin à la migration du capital. La création d'une micro-économie régionale s'impose.

A noter que les engagements pris à l'occasion de la foire de Timbédra sont toujours lettre morte. Il s'agit notamment de la mise sur pied de grands projets comme la création d'une caisse de développement de la ressource, de 2 institutions, l'une pour le développement de la production animale et l'autre pour la formation des éleveurs et la gestion des pâturages. Il y a aussi les financements rendus disponibles par les banques.

Reste à concrétiser tous ces engagements. Des décrets ont été promulgués. Par ailleurs il y a 3 institutions dont le Fonds des ressources de l'élevage ainsi que des plans d'Actions qui ont été élaborés.

L'une de ces institutions travaille sur la gestion des couloirs de pâturages (forages de puits, énergie solaire...)

Concernant les prêts bancaires, il s'agit de prêts individuels et le dossier ne semble pas beaucoup avancer. Il y a eu au total 300 demandes de prêt au niveau des

Reste à concrétiser tous ces engagements. Des décrets ont été promulgués. Par ailleurs il y a 3 institutions dont le Fonds des ressources de l'élevage ainsi que des plans d'Actions qui ont été élaborés.



banques. Mais plus de 3 ans après, ces dossiers sont encore à l'étude et les éleveurs attendent toujours le versement des 8 milliards d'ouguiyas promis.

Au niveau de ce pôle, le secteur gagnerait à être développé et les actions de modernisation menées dans ce sens par le ministère de l'élevage devraient être renforcées. Il s'agit entre autres de l'amélioration de l'insémination artificielle avec l'utilisation en cours d'une nouvelle technologie d'amélioration des races. Le département fait comprendre aux éleveurs l'importance de cette technologie qu'ils se sont appropriés. Cependant il y a encore des freins car la migration n'est pas dans l'intérêt de ce type de race lié au système pastoral.

Il y a aussi le lancement d'une expérience pilote pour l'amélioration des races (100 à Bangou). Une sensibilisation et une campagne gratuite ont été organisées. Autre approche nouvelle du ministère de l'élevage qui a décidé d'avoir en permanence un stock d'urgence en

aliments de bétail (Un stock stratégique). C'est ainsi qu'en 2023 il a été programmé la construction de 6 silos pour aliments de bétail. Une institution spécialisée est prévue et serait dédiée à cette mission d'achat des aliments pour bétail.

Un autre programme vise à développer les cultures fourragères considéré comme des cultures durables. Ce programme dont l'objectif est de maîtriser ce type de cultures a commencé en 2020 mais fait face à beaucoup de défis dont le manque d'eau.

Le ministère encourage également la culture goûte à goûte, une nouvelle technique qui nécessite la formation des éleveurs qui ne la maîtrisent pas encore.

Il y a aussi la mise sur pied d'un réseau de fermes modernes dont une à Timbédra. Depuis 2023 deux fermes de ce type étaient prévues au Hodh Charghi. Une autre est prévue au Brakna. Ce type de projets est destiné à révolutionner le secteur de l'élevage en Mauritanie. Le retard dans le développement

des filières dérivées de l'élevage provoque un grand manque à gagner. Selon les statistiques 1.200.000 têtes de petits ruminants sont égorgés annuellement. En plus de 130 à 140.000 têtes de bovins et de camélins. Et seule la viande est utilisée. Tout le reste (peaux, cornes...) n'est pas mis en valeur. Des programmes dans ce domaine sont initiés par le ministère mais l'implication du secteur privé s'impose aussi.

Pour la fabrication des peaux il y a 2 usines à Nouakchott mais elles sont confrontées à un manque de matières premières.

Aujourd'hui il y a des étrangers (maliens et autres) qui récupèrent les peaux.

L'Etat compte appuyer les bouchers et créer des magasins de stockage. Certains sont en construction. En 2022 trois magasins de ce type ont été construits.

Une nouvelle société, La Mauritanienne de productions animales va s'occuper de ce volet.

Considéré à juste titre comme la principale région d'élevage en Mauritanie, le Hodh Charghi regorge de potentialités dans ce domaine. Il s'agit en fait d'un véritable capital sachant que la ressource animale est une marchandise stratégique.

Les 8 Moughataas et 3 arrondissements de la région sont couverts par les services de l'élevage. Mais cela s'avère insuffisant car il faut compter avec les 500 localités que compte la région.

En 2022, la couverture vaccinale est estimée à 60% pour les bovins, soit près de 600.000 vaches vaccinées ainsi que 1.200.000 petits ruminants.

Quant au nombre de bovins abattus la même année il est de 16.955. Pour les petits ruminants il s'élève à 23.470 et pour les chameaux l'abattage a porté sur 1827 bêtes.

S'agissant des exportations vers les villes de Nouakchott, Nouadhibou, Zouérate, les chiffres se présentent comme suit : 19.430 têtes de bovins, 332.838 petits ruminants et 20.560 chameaux.

Les Conseils Régionaux récemment créés doivent être mis à contribution pour apporter un appui

L'Etat compte appuyer les bouchers et créer des magasins de stockage. Certains sont en construction. En 2022 trois magasins de ce type ont été construits.



aux secteurs de l'Élevage et de l'Agriculture dans la zone.

Autre caractéristique intéressante de la région du Hodh Charghi.

Des potentialités agricoles non négligeables

Célèbre pour la richesse et la diversité de son cheptel, la région passe également pour être la première région agricole de Mauritanie.

Elle dispose de vastes terres arables qui permettent à plusieurs ménages, des agriculteurs, de mettre en exploitation 70 000 ha en moyenne de diéri ce qui représente un peu plus de 40% des superficies mises en culture sur le plan national en cette typologie de culture.

La wilaya dispose d'environ 300 barrages et digues, exploités en bas-fonds et constituant un potentiel agricole important estimé à 14000 ha faisant vivre des milliers de personnes. Les productions agricoles ravitaillent les marchés de la région en produits agricoles durant plusieurs mois de l'année.

En 2023, la culture sous pluie a concerné 2 types à savoir le mil et le petit mil. Pour le Sorgho la superficie cultivée était de 52.300 ha. Pour le mil, 28.000 ha, ce qui fait un total de 80.000 ha, un record qui dépasse le chiffre habituel, ce qui dénote d'un nouvel engouement pour l'agriculture au niveau de la

Wilaya.

Pour 2023, la production est estimée à 22.280 T de Sorgho. Pour le mil, les estimations de la production tournaient autour de 8904 T.

Pour les cultures de décrue on estime à 7.030 T la production de Sorgho et 5.190 pour le niébé (Haricot).

Pour les cultures maraîchères, la production pour 2023 est estimée à 2080 T, toutes spéculations confondues.

Au niveau de la région, 60 à 70% des besoins locaux en céréales sont satisfaits en cas de bonne année pluviométrique.

Comme on le voit donc, dans cette région frontalière, les perspectives agricoles sont prometteuses et le développement de l'agriculture pourrait contribuer à fixer les populations en leur permettant de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur bétail.

C'est dans ce sens que la Table Ronde organisée en 2022 avec les investisseurs fut axée sur le Développement Local et les 40 milliards d'ouguiyas mobilisées ont été orientées vers l'agriculture et l'élevage, les deux piliers de l'économie de la région et de toute la zone.

Les bonnes pratiques associant agriculture et élevage sont à développer selon les spécialistes

Pôle Nord : Pêche et minerais (Fer, or...)

Connu pour ses richesses halieutiques légendaires, la Mauritanie avec ses 754 km de côtes réputées être parmi les plus poissonneuses du monde avec un plateau continental s'étalant sur 34 000 km². Le pays dispose d'une importante carte à jouer dans le domaine de l'économie bleue.

La pêche constitue un secteur majeur de l'économie mauritanienne par son apport en devises avec plus de 50% des recettes d'exportation.

La stratégie globale pour le développement du secteur envisage de relever plusieurs défis et parmi ses objectifs, elle vise à atteindre la production de 1 200 000 tonnes de petits pélagiques à l'horizon 2030. La ville de Nouadhibou passe pour être la capitale de la pêche en Mauritanie. Il s'agit en effet du principal centre de débarquement pour la pêche industrielle mais également la pêche artisanale.

Nouadhibou c'est aussi le centre névralgique de la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM), fleuron de l'industrie et de l'économie nationales, avec 1,26 milliard de dollars de chiffres d'affaires, ce qui en fait l'entreprise la plus solide du paysage économique et le principal contributeur économique avec 22% de contribution aux recettes du budget de l'Etat, 09% au PIB national et 32% du volume global des exportations du pays.

Cette double casquette en fait un pôle d'excellence et une locomotive incontestée de la zone nord du pays.

Nouadhibou centre stratégique de la pêche en Mauritanie

La pêche industrielle couvre entre 30 et 40 % des besoins de la Mauritanie en devises, contribue à raison de 25 à 30 % du budget de l'État, représente plus de 12 % du PIB et crée plus de 40.000 emplois.

Aujourd'hui, le secteur de la pêche est en pleine mutation et l'intervention de nouveaux acteurs a profondément bouleversé la donne.

La stratégie globale pour le développement du secteur envisage de relever plusieurs défis et parmi ses objectifs, elle vise à atteindre la production de 1 200 000 tonnes de petits pélagiques à l'horizon 2030.



A Nouadhibou les voix s'élèvent contre l'entrée en force de certains acteurs comme les chinois avec l'implantation des tristement célèbres usines de Moka qui sont très décriées à cause de la pollution et des dégâts causés à l'environnement et notamment à l'écosystème marin.

Jusqu'en 2010, l'Europe était le principal partenaire de la Mauritanie dans le secteur de la pêche mais depuis, les acteurs étrangers se bousculent attirés par des conditions contractuelles beaucoup plus

avantageuses.

Seulement la facture environnementale est de plus en plus salée pour la ville de Nouadhibou où la pollution de l'air et de la baie de l'étoile et du lévrier, devient de plus en plus préoccupante.

Par ailleurs, avec près de 6 millions de T transformés en farine, ce sont des milliards qui vont en fumée, un manque à gagner colossal pour le Trésor public.

Ces usines, à en croire certaines ONG de la société civile, en plus de la pollution, sont à l'origine de la soif

chronique observée à Nouadhibou car leur consommation en eau est très importante et elles mettent le prix pour assurer leur approvisionnement en eau.

Autres dégâts collatéraux de ces usines, elles seraient à l'origine de bactéries empoisonnées, qui déciment le poisson.

Et sur le plan de l'emploi, elles n'emploieraient pas grand monde, comme le prétendent leurs détenteurs.

La mauvaise expérience de ces usines au Sénégal (3 usines seulement), au Maroc (4 usines) et en Amérique Latine, milite pour leur fermeture immédiate. En Mauritanie on note près d'une cinquantaine d'usines de ce type aujourd'hui dont 18 à Nouakchott et le reste à Nouadhibou, une ville profondément touchée par ce phénomène.

Et la thèse selon laquelle 1.300.000 ou 1.800.000 T de pélagiques migrent régulièrement et que par conséquent il faut les capturer pour alimenter les usines de Moka, cette thèse est battue en brèche et n'a pas de fondements objectifs.

En Mauritanie ces usines ont débuté en 2011 et l'entrée en action des Turcs et des Chinois, avec leurs bateaux-usines, ont provoqué un pillage systématique, une véritable catastrophe sur les petits pélagiques qui ont été décimés.

En plus de ces usines certaines techniques de pêche comme celle pratiquée avec les mono filaments, ont également pesé négativement sur la ressource. Cette technique importée du Japon et mal maîtrisée ferait fuir les poissons.

Raréfaction des petits pélagiques
Ces petits pélagiques destinés d'abord à la consommation humaine directe sont destinés à avoir des retombées économiques et sociales avec l'emploi de milliers de mauritaniens, d'importantes quantités de poissons débarquées, une grande valeur nutritive (apport protéique, Oméga 3...)

Seulement, il s'agit de ressources hautement migratrices entre les pays d'Afrique de l'Ouest, le Maroc et le Sud du Sénégal.

Les petits pélagiques sont soumis aux fluctuations de l'hydro-climat, à

En Mauritanie ces usines ont débuté en 2011 et l'entrée en action des Turcs et des Chinois, avec leurs bateaux-usines, ont provoqué un pillage systématique, une véritable catastrophe sur les petits pélagiques qui ont été décimés.



la surpêche et aux effets de la fabrication des huiles et farines de poisson, les fameuses usines de Moka. Des pertes importantes sont occasionnées par la fabrication de la farine de poisson. En effet, pour 1 Tonne de farine il faut 5 T de poissons soit l'équivalent de 5000 dollars qui sera revendu à 1000 dollars (prix de la T de farine), un vrai gâchis dans un pays où beaucoup de personnes ont du mal à manger à leur faim.

La pression sur la ressource est grande et de nouveaux acteurs comme l'Algérie et le Brésil pointent à l'horizon.

Les professionnels du secteur appellent à prendre des mesures appropriées pour faire face à la situation. Ils demandent la réactivation de l'arrêté de 2012 de la Commission Nationale des Petits Pélagiques qui depuis sa création ne s'est réunie qu'une seule fois en 2020.

Il y a aussi les Comités Locaux de

Pêche (CNPA) préconisées par le droit de la mer qui doivent être redynamisées. Il s'agit de ceux de Nouakchott et de Nouadhibou. Ces comités sont dirigés par les Walis (gouverneurs).

Selon un professionnel du secteur, ces comités avaient fait preuve de leur efficacité par le passé en pilotant les nationalisations des équipages avec effet immédiat, au niveau de Nouadhibou.

Il y a aussi la nécessité de la préservation/Restauration de l'écosystème au niveau de la Baie de l'Etoile.

La dégradation de l'écosystème touche aussi le Banc d'Arguin qui avait été bien préservé par les pêcheurs Imraguens qui avaient un système de pêche organisé et durable.

Aujourd'hui, du fait de la pression anthropique le poisson se fait très rare et sa disparition de plus en plus remarquable est comparée à celles des gazelles qui peuplaient

les étendues désertiques de l'Inchiri. Le mulot qui était abondant a lui aussi tendance à disparaître.

Ainsi, face au déficit budgétaire constaté en 2023 à cause de la baisse des recettes de la pêche, des subventions s'avèrent nécessaires pour créer des unités de congélation et de transformation. Il convient aussi d'éviter les usines de farine de poisson.

La contribution de l'agence Taazour doit aussi être sollicitée pour soutenir des projets dans le secteur. Le séchage du poisson est une autre filière qui doit être prospecté.

Autre piste signalée par les experts, investir dans la sardine car la demande mondiale est très forte. Et pour mener à bien tous ces projets, l'Etat doit prendre le taureau par les cornes pour réorganiser tout cela.

A ce jour, la situation est alarmante, les grands bateaux ont bousillé l'écosystème et fait fuir les poissons qui s'adaptent en changeant leurs parcours. La raréfaction des poissons est aujourd'hui un fait et le pélagique, qui est la nourriture des pauvres doit être préservé.

En Mauritanie les techniques de pêche du petit pélagique sont détenues essentiellement par les Imragen et les gens de Ndiago qui pratiquent les scènes tournantes et qui doivent être associés à la conception des politiques en la matière.

Ces expériences doivent être capitalisées et une cellule de suivi doit être créée pour ce faire.

Les pratiques de pêche utilisées par les Turcs sont décriées et pourtant note ce professionnel, à l'époque on comptait en Mauritanie une très forte flotte russe, de plus de 70 bateaux mais qui n'avait pas eu d'impact sur l'abondance du poisson.

Autre problème, celui de la main d'œuvre et la formation qui doit être faite sur des bateaux, une formation pratique et non théorique.

En effet, la plupart des sortants de l'école font juste un stage et se retrouvent dans la rue.

Et il arrive que la formation soit bonne mais le service après-vente fait défaut. Des jeunes formés

En Mauritanie les techniques de pêche du petit pélagique sont détenues essentiellement par les Imragen et les gens de Ndiago qui pratiquent les scènes tournantes et qui doivent être associés à la conception des politiques en la matière.



pour le secteur atterrissent dans des sociétés comme Tazias ou la SNIM ou tout simplement migrent à l'étranger faute d'être intégrés.

Ainsi, pour la main d'œuvre, les gens de Ndiago comptent essentiellement sur les sénégalais ;

A noter qu'en Mauritanie, ce n'est qu'en 2020 que l'Etat a commencé à s'intéresser aux petits pélagiques mais rien de concret n'a été véritablement entrepris jusque-là.

Les 200 bateaux initialement destinés au projet de reprise du pélagique, ont fondu comme neige au soleil.

Pendant ce temps, la situation ne cesse de se dégrader. Et aujourd'hui, toutes les espèces sont au rouge selon les experts.

Et pourtant en Mauritanie il y a 600 espèces dont 200 seulement sont commercialisées. Les mauritaniens n'investissent pas dans le pélagique car les prix sont faibles mais un sauvetage s'impose au vu des graves dangers qui planent sur cette ressource vitale et dont les populations ont cruellement besoin. La nationalisation de la pêche du poulpe est un exemple à suivre, de l'avis d'un professionnel du secteur.

Au niveau de l'Autorité de la Zone franche de Nouadhibou, on semble

bien cerner les contours du problème et l'importance des défis à relever.

La stratégie mise en place qui s'intègre dans le cadre de celle du ministère de la pêche et de l'économie maritime prévoit des investissements dans le domaine des infrastructures portuaires. Elle s'intègre aussi aux objectifs de la Lettre de Politique et de Planification du secteur des pêches et de l'économie maritime (L2P) et son plan d'actions annuel II qui a mis en exergue l'importance du secteur et sa contribution aux revenus du Trésor et aux réserves de devises fortes du pays, en plus de la création d'opportunités d'emploi, à la lutte contre la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire. L'augmentation des capacités de stockage (80 000 tonnes à moyen terme) et la mise en place d'industries de transformation du poisson (traitement d'un million de tonnes de produits débarqués à l'horizon 2030) sont aussi à l'ordre du jour. L'objectif qui se profile derrière toutes ces actions consiste à mettre sur pied un « Pôle de compétitivité halieutique moderne » doté de moyens de recherche innovation formation et d'un label spécifique de reconnaissance de

qualité et d'origine, de promouvoir des Chaines de Valeur dans le secteur des pêches.

Il s'agit de faire de Nouadhibou la ville de la pêche par excellence, une plaque tournante du secteur qui va renouer avec son lustre d'antan quand des flottilles de RDA, de Roumanie, d'Irak, de Cuba, d'URSS, de Bulgarie... contribuaient au rayonnement de l'économie nationale et de la ville.

Mais pour ce faire il va falloir, selon un spécialiste du secteur, que le ministre des pêches maître d'œuvre de cette politique jouisse de toutes les prérogatives requises.

En effet, la compétence territoriale incomplète et pénalisante du ministre chargé des pêches sur le littoral, en générale et sur la zone de Nouadhibou en particulier pose problème. Et le fait que la gestion du domaine public maritime, des ports et de la formation maritime lui échappe, constitue un handicap.

Autre bémol, les agréments octroyés à certaines usines de poisson (fabrication de farine et de conserves) et l'octroi de terrains maritimes pour des usages qui pourraient être inopportuns, voire contraires à la vision du ministère et à sa stratégie.

La SNIM fleuron de l'économie nationale

Le fer constituait encore jusqu'à une date récente la plus importante source de revenus de l'économie mauritanienne. La Mauritanie est en effet l'un des premiers pays producteurs de fer au monde.

C'est le douzième producteur mondial de fer et second producteur à l'échelle du continent africain, avec l'augmentation de sa production portée cette année à 14 millions de tonnes, un résultat enregistrée dans le cadre de la mise en œuvre de son plan 2020-2026, la SNIM est bien partie pour réaliser son ambition de rejoindre le Top 10 des plus grands producteurs de fer du monde.

Le fer est exploité par la SNIM dont le siège est à Nouadhibou d'où il est exporté à partir du port minéralier. Avec des réserves estimées à 200 millions de tonnes, le minerai de fer, est exploité au niveau de la

La part de la SNIM dans le PIB qui était de 24 % avec un chiffre d'affaires de plus d'un milliard 92 millions de dollars USD, ce dernier est passé à 1 milliard 261 millions de dollars.



Kedia d'Idjil située dans la périphérie de la ville minière de Zouerate située à 650 km de là.

Le fer est transporté par voie ferrée et exporté à partir du port minéralier de Nouadhibou.

La part de la SNIM dans le PIB qui était de 24 % avec un chiffre d'affaires de plus d'un milliard 92 millions de dollars USD, ce dernier est passé à 1 milliard 261 millions de dollars. Les investissements qui étaient de 238 millions à cette époque se chiffrent actuellement à 151,49 millions de dollars de dollars américains.

Avec 6 700 emplois directs, la SNIM demeure le deuxième employeur après l'Etat et distributeur de masse salariale dont dépendent quasiment l'économie de la cité ouvrière de Zouerate et la capitale économique du pays dans lesquelles elle joue un rôle vital de premier plan.

Elle dispose de 157 fournisseurs nationaux de service et de presta-

tions, créant indirectement plus de 3 500 emplois et générant 55 millions de dollars d'achats en plus du financement de projets sociaux à hauteur de 14,4 millions de dollars. La contribution de l'entreprise aux exportations qui s'est caractérisée par une relative stabilité au cours des toutes dernières années, autour d'une moyenne de 32% du total des exportations nationales, devra cependant s'accroître considérablement grâce au programme d'augmentation de la production, des nouvelles dispositions d'accompagnement telle que la mise en place d'une nouvelle ligne de chargement et à la diversification de la clientèle.

De même, la part des activités de la SNIM dans le produit intérieur brut a augmenté relativement, induisant une croissance régulière de la contribution de l'entreprise à la formation de la richesse nationale. Au cours des six dernières années, la contribution de l'entreprise aux

recettes de l'État a également connu une nette amélioration qui s'est traduite principalement par une augmentation du chiffre de l'impôt unifié et des dividendes générés.

La SNIM a récemment conçu et adopté un Plan Stratégique d'Entreprise (PSE), visant à améliorer ses performances opérationnelles, à optimiser ses ressources minières et à enrichir son portefeuille de produits. Il s'agit d'un plan global qui englobe toute la chaîne de valeur, de la recherche géologique à la commercialisation du produit, en passant par l'exploitation minière, les installations de traitement du minerai, l'énergie, le transport par chemin de fer et le port minéralier.

Le déploiement des plans d'actions sectoriels, découlant du PSE, a permis à la SNIM de renforcer ses capacités opérationnelles, via des mesures axées sur le renforcement des ressources humaines, l'excellence industrielle et l'investissement dans les équipements de production.

Le focus sur l'assainissement des fosses et la programmation minière a conduit à d'importants investissements dans les équipements miniers, tels que les engins de chargement (pelles minières), de roulage (camion miniers) de foration (perforatrices), et de terrassement (bulls et chargeuses). Le déploiement de ces équipements a permis d'accompagner la planification minière, augmentant ainsi l'efficacité et la productivité de l'entreprise.

Des investissements importants ont été consacrés à l'amélioration opérationnelle des usines d'enrichissement au Guelb.

L'usine Guelb2, en particulier, a vu sa production augmenter, de façon considérable, arrivant, en 2023, à 2,8 millions de tonnes.

Des actions ciblées ont également été entreprises pour renforcer les capacités du chemin de fer, afin d'accompagner le restant de la

Le projet de dragage du chenal du port minéralier, inauguré en 2022, a notamment ouvert la porte au chargement de navires de 230 000 tonnes, au lieu de 150 000 tonnes auparavant.



chaîne de production.

Le projet de dragage du chenal du port minéralier, inauguré en 2022, a notamment ouvert la porte au chargement de navires de 230 000 tonnes, au lieu de 150 000 tonnes auparavant. Cette réalisation a permis de gagner sur la productivité du port et d'accompagner l'évolution de la flotte internationale.

Ces améliorations, conçues pour accroître l'efficacité des opérations, ont eu un impact direct sur la productivité globale de l'entreprise.

Les résultats de l'ensemble de ces actions ont permis à la SNIM de franchir de nouveaux paliers, avec un volume de ventes qui a franchi la barre de 14 millions de tonnes en 2023, contre 12 millions de tonnes en 2019.

L'agrandissement du port minéralier permettra au port d'accueillir des navires d'une jauge de 250 000 tonnes, et de suivre l'évolution de la taille des navires, ce qui contribue à réduire le prix du transport.

Cette extension, d'un coût de 110 705 411,06 euros, est cofinancée par la Société nationale industrielle et minière (SNIM), la Banque européenne d'investissement et la Banque africaine de développement, afin d'améliorer les performances de cette entreprise minière

pour dynamiser son activité et augmenter sa capacité d'exportation. Grâce au partenariat qu'elle a développé, la SNIM s'est positionnée comme acteur majeur dans le secteur minier.

Le chemin vers le classement au top 10

La SNIM s'est engagée dans des initiatives stratégiques en vue de marquer son empreinte dans le secteur minier et de se positionner comme partenaire clé dans le développement industriel et minier en Mauritanie.

Parmi les projets phare de partenariat dans le domaine, figure celui établi avec GLENCORE pour la création de El Aouj Mining Company (EMC).

La société EL AOUJ MINING COMPANY (EMC) est une joint-venture détenue à 50/50 par la SNIM et Sphere Minerals, une entreprise australienne détenue à 100% par le groupe Glencore, un des leaders mondiaux du trading des ressources naturelles.

Glencore produit et vend plus de 90 matières premières, parmi lesquelles le cuivre, le nickel, le zinc, le cobalt, le ferrochrome et le charbon.

Elle est cotée en bourses à Londres et à Hong Kong. Elle emploie 158

000 personnes sur 150 sites de production dans plus de 50 pays et fait un chiffre d'affaires qui dépasse les 200 milliards de dollars.

La vision d'EMC est de devenir une société minière mauritanienne majeure, qui crée de la richesse sur le long terme, pour la prospérité et le bien-être de ses actionnaires, employés et communautés locales. Son objectif est de développer les gisements d'El Aouj dans la région du Tiris Zemmour, où elle détient un permis d'exploitation minière valable 30 ans et renouvelable pour des périodes consécutives de 10 ans chacune.

Ce permis couvre 5 Guelbs proches des opérations de la SNIM : El Aouj Est, Centre et Ouest, Tintekrat et Bouderga.

Elle détient aussi un permis d'exploitation d'eau valable 30 ans, renouvelable, couvrant les aquifères de Touajil et Aouchich. EMC a un Capital social de 2,45 milliards MRU ; elle fait travailler actuellement 12 employés permanents dont 4 cadres détachés par la SNIM et 1 cadre détaché par Glencore.

Les principaux projets miniers de la SNIM à l'heure actuelle sont :

-EMC (El Aouj Mining Company): Un Partenariat avec GLENCORE : Ce projet est dédié au développement du gisement de Guelb El Aouj, avec un objectif de produire annuellement 11 millions de tonnes de concentré à 66% Fe ».

Il est actuellement, en phase avancée de mobilisation de financement.

-TEKAMUL (MauritaniaSaudi Mining &Steel): Un Partenariat avec HADID (SABIC)

Ce projet qui est le résultat d'une joint-venture entre la SNIM et HADEED (SABIC), vise à développer le gisement de « GuelbAtomai » avec une production annuelle ciblée de 10 millions de tonnes de pelletes DRI.

Actuellement, ce projet est en phase de FEED avancée (Etude de l'ingénierie de détail).

A noter par ailleurs qu'en anticipation de la disponibilité du Gaz naturel en Mauritanie, et dans les perspectives de l'hydrogène vert, la SNIM a signé des mémorandums

S'agissant du projet de partenariat en cours avec Tosyali, il vise, dans sa première phase, à produire annuellement 2 millions de tonnes de pelletes en Mauritanie.



d'entente avec des partenaires clés, dans les domaines minier et énergétique.

Ces accords prévoient la production de pelletes et d'acier vert.

Et dans le cadre d'un partenariat stratégique avec ARCELOR MITTAL, un projet pour la production d'acier vert est prévu avec un objectif de produire 2,5 millions de tonnes d'acier vert. Ce partenariat est en phase d'étude de pré faisabilité pour la première phase axée sur la production de pelletes.

S'agissant du projet de partenariat en cours avec Tosyali, il vise, dans sa première phase, à produire annuellement 2 millions de tonnes de pelletes en Mauritanie.

D'autres projets de partenariat pour l'amélioration de la valeur ajoutée du minerai de fer en Mauritanie sont en cours de discussions avec plusieurs opérateurs industriels et miniers de grande renommée.

Sur les quatre dernières années, la SNIM a consolidé sa vision axée sur le développement durable.

Dans ce cadre, les certifications

des systèmes de management de la qualité (ISO 900) et d'environnement (ISO 400), ont été renouvelées, malgré les conditions particulières imposées par la Covid-19. La SNIM a ainsi couronné ses actions de développement durable par une reconnaissance internationale importante en 2021. Il s'agit du label « Engagé RSE, niveau conformité », délivré par AFNOR Certification, sur la base de la norme ISO 26000.

En matière de développement durable, la SNIM s'est engagée à :

- Identifier et répondre aux besoins et attentes des différentes parties prenantes ;

- Assurer l'animation de la RSE au sein de l'entreprise ;

- Assurer la traçabilité des matières premières sur l'intégrité de la chaîne de valeur ;

- Veiller à la santé, la sécurité et à l'épanouissement des collaborateurs et de leurs proches ;

- Contribuer au développement économique et social du pays ;

- Agir en faveur de l'environnement,

en veillant à préserver la biodiversité en favorisant l'économie circulaire ;

-Respecter les engagements en matière d'éthique et de loyauté des pratiques.

Afin d'assurer la durabilité de l'entreprise la SNIM a réalisé ces dernières années un certain nombre de projets destinés à lui permettre de maintenir sa position de leader de l'industrie nationale et de renforcer sa position parmi les grands producteurs mondiaux du minerai de fer.

Parmi les projets phares dans le domaine, l'usine de TO14, inaugurée en novembre 2020, qui intervient après l'épuisement de la Kedja d'Idjil, surnommée la montagne de fer, avec les gisements de Tazadit et de F'derick et leurs installations connexes.

Ces gisements connus pour la qualité de leur minerai naturellement riche, ont été supplantés par TO14 au début des années 1990.

Auparavant, le site de TO14 disposait uniquement, à côté de la mine, d'un système de concassage, de convoyage et de chargement des wagons minéraliers.

Depuis 2020, le site s'est doté d'une usine et d'autres équipements lui permettant de produire chaque année, en moyenne, 2 millions de tonnes de minerai de fer fins dont la teneur en fer atteint 62%.

Le projet des nouvelles installations de traitement du minerai de TO14 a coûté à la SNIM le montant de 150 millions d'euros.

Autre projet important, celui concernant la nouvelle ligne de chargement dont la construction a été lancée en 2022. Elle est destinée à doubler la cadence de chargement des navires, à sécuriser les opérations et à optimiser l'espace de stockage.

Il y a aussi le projet F'derick, lancé en 2022, qui augmentera la production annuelle de minerai naturellement riche, de 2 millions de tonnes, d'ici la fin de 2025.

Dans le domaine énergétique, la SNIM a lancé la construction d'une centrale thermique de 30 MW, pour garantir la sécurité des opérations de production et répondre

Le projet Tizerghaf, actuellement en phase d'étude de faisabilité, envisage une mine et une usine d'enrichissement avec une capacité de 7 millions de tonnes de concentrés par an.



aux besoins futurs en énergie. En parallèle, la mise en œuvre d'une centrale solaire de 12 MW à Zouérate marque un pas supplémentaire vers l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix-énergétique.

Le projet Tizerghaf, actuellement en phase d'étude de faisabilité, envisage une mine et une usine d'enrichissement avec une capacité de 7 millions de tonnes de concentrés par an.

Pour assurer son expansion, la SNIM a développé ces 15 dernières années un programme d'exploration qui a permis la réalisation de 179 100 m de forages.

Ainsi, jusqu'en 2010, 54 800 m de sondages ont été réalisés par la SNIM et Sphere ;

De 2011 à 2012 des sondages ont été réalisés à Bou Derga & Tintekrate où 31 500 m ont été forés d'avril 2011 à mai 2012

En 2012/2013 des sondages ont été réalisés à El Aouj Est & Centre où 92 800 m ont été forés de juin 2012 à juin 2013.

Parallèlement, la société a misé sur

la qualité. Ainsi, la SNIM détient depuis juin 2021 le label Engagé RSE modèle AFAQ 26 000 au niveau confirmé. 55 sous-critères ont été évalués concernant d'une part les pratiques stratégiques, managériales et rationnelles et, d'autre part, la pertinence et la performance des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux.

La SNIM est certifiée ISO 9001 v2015. Acquis en 2005 (v2008), le certificat a été renouvelé en 2008, 2011, 2014, 2017 et en 2021. La SNIM est adhérente à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) depuis 2010. Elle est certifiée ISO 14001v2015.

Acquis en 2011, le certificat a été renouvelé en 2014, 2017 et 2021. Il valide l'engagement de la SNIM à agir en faveur de l'environnement en veillant à préserver la biodiversité.

Tous ces efforts couronnés de succès expliquent le bond qualitatif réalisé par la SNIM qui est en bonne voie pour intégrer le club des 10 plus grandes entreprises sidérurgiques du monde.

Pôle Sud : des potentialités agricoles importantes

Le triangle Rosso/Boghé : Kaédi avec les projets d'aménagement agricoles structurants situés sur les bords du fleuve Sénégal, constitue un pôle économique majeur.

Zone agricole par excellence elle est considérée à juste titre comme la locomotive du secteur agricole en Mauritanie.

Malgré l'autosuffisance en riz, les périmètres agricoles de M'Pourié, du Casier Pilote de Boghé et du PPG de Kaédi, auxquels s'ajoute le projet d'aménagements du Lac Rkiz, gagneraient à être développés afin de créer un développement agricole et une valeur ajoutée à l'économie nationale.

Le secteur agropastoral, qui pèse de manière conséquente sur le Produit Intérieur Brut, constitue un pilier important de l'économie mauritanienne. Cependant, celui-ci demeure tributaire des aléas climatiques

En Mauritanie l'agriculture pluviale est pratiquée un peu partout mais ses rendements les plus importants sont réalisés en bordure des principaux affluents du fleuve Sénégal, dans la zone susmentionnée. On y retrouve la culture de décrue (réalisée dans le lit majeur du fleuve) et les cultures irriguées (réalisées par pompage de l'eau dans le fleuve).

Malgré l'importance de son potentiel agricole, seuls 20% des terres arables du pays sont cultivées. Avec l'amélioration des variétés de cultures et des technologies, les plaines d'inondation qui se trouvent au sud et le long du fleuve Sénégal peuvent être mises en valeur pour augmenter sensiblement la production.

Dans l'ensemble, les productions agricoles ne couvrent que 40 % des besoins alimentaires de la population. Le déficit est structurel et le pays est importateur net de produits alimentaires.

La Surface Agricole Utile (SAU) représente moins de 0,5% du territoire national. Elle est estimée à 513 000 ha.

Le secteur agropastoral, qui pèse de manière conséquente sur le Produit Intérieur Brut, constitue un pilier important de l'économie mauritanienne.



La culture pluviale pratiquée au Sud, au Sud-Est, au Centre et à l'Est, occupe une superficie de 350 000 ha et comprend les barrages et bas-fonds (60000 ha), le Walo et la décrue contrôlée (40 000 ha) et le Diéri (250 000 ha).

L'agriculture irriguée est essentiellement concentrée dans la vallée du fleuve, où le potentiel est estimé à plus de 135 000 ha.

Selon les statistiques du ministère de l'agriculture, le potentiel du sous-secteur irrigué, jadis sous-estimé doit être supérieur à 513000 ha. La moyenne annuelle mise en valeur en irrigué pour les 4 dernières années est de 50 000 ha pour les deux saisons (Hivernale et Contre saison chaude).

Il y a lieu de noter la diversité des

cultures et la typologie des zones de production.

Selon l'Office National de la Statistique (ONS) devenu ANSADE, la production céréalière a connu une nette évolution passant de 408 200 T en 1918/2019 à 452000 T en 2021/2022.

Le secteur rural est l'un des secteurs les plus importants de l'économie mauritanienne. En effet, en 2020, il contribue pour 17% à la formation du PIB et il est le second pourvoyeur d'emploi dans le pays (emploi environ 21% des actifs).

Dans la zone Sud du pays, dominant les cultures (sorgho, maïs, légumes) derrière barrages et de bas-fonds. Les superficies varient entre 14 000 ha et 60 000 ha, soit de 3% à 12% de la SAU totale. Les

rendements moyens sont faibles, de l'ordre de 0,8 tonnes / ha.

La zone de la vallée du fleuve Sénégal est celle où domine l'agriculture irriguée, mais où sont également développés les cultures pluviales et l'élevage.

Au niveau de l'irrigué il existe deux systèmes de culture : L'agriculture irriguée en maîtrise totale de l'eau, permettant potentiellement trois campagnes par an : riz en hivernage (juillet-octobre) ; fruits et légumes, maïs, sorgho en contre-saison froide (novembre-février) ; riz en contre-saison chaude (mars-juin).

Le riz, principale culture en irrigué, a un rendement moyen de 4 tonnes par ha pour un potentiel de 6 à 8 tonnes par ha.

Pour les systèmes de décrue naturelle ou contrôlés du Walo, les principales spéculations de ce système sont le sorgho et le maïs. Les rendements moyens y sont peu élevés, de l'ordre de 0,6 tonne / ha en décrue naturelle et de 0,9 tonne / ha en décrue contrôlée. Ce système de culture dépend pour 50% environ de la gestion du bar-

Pour les systèmes de décrue naturelle ou contrôlés du Walo, les principales spéculations de ce système sont le sorgho et le maïs.

rage de Manantali.

Il y a lieu de souligner que l'agriculture est fortement soumise aux aléas climatiques, qu'il s'agisse de sécheresses, d'inondations, d'ensablement, d'érosion hydrique et éolienne des sols pauvres, etc. De fait, selon les années la SAU totale peut varier pratiquement du simple au double en fonction de la pluviométrie (de 270 000 à 513 000 ha). Elle subit également gravement les fléaux biotiques du fait des maladies phytopathogènes et des ennemis de cultures (criquets, sautereaux, oiseaux, insectes, rongeurs, etc.) qui peuvent détruire jusqu'à 30% de la production nationale. La catastrophe de 2020 très révélatrice est à ce sujet.

Les conséquences des fléaux anthropiques ne sont pas moindres, notamment du fait des infrastructures obsolètes, du défaut de maintenance, des pratiques agricoles destructrices de l'environnement (feux de forêts et de brousse, réduction des jachères, fertilisation inappropriée, etc.) ou de la pression démographique qui accélère la dégradation généralisée du

potentiel agricole.

Des investissements insuffisants

En Mauritanie, l'agriculture fait face à un manque d'investissements appropriés. L'augmentation du potentiel de production végétale dépend aussi fortement du renforcement des capacités humaines et de la professionnalisation du secteur. Sont à exploiter les pratiques agricoles riches et diversifiées des différentes zones agro-écologiques (cultures irriguées, pluviales, oasiennes, périurbaines) sur la base d'un savoir-faire paysan important en matière d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des contraintes du milieu.

Historiquement la production agricole a pâti, sauf exception, du défaut de pérennité des investissements et de professionnalisme des opérateurs privés intervenus sur les périmètres irrigués lorsque la politique de privatisation a été promue. Celle-





ci, non cadrée économiquement (défaut de compétences techniques à la base, filières végétales inorganisées, organisations professionnelles insuffisamment structurées), juridiquement, institutionnellement (cadre réglementaire insuffisant, politique foncière inadaptée privant les investisseurs de titre foncier) et financièrement (débiteurs défaillants non sanctionnés) a conduit à la quasi faillite du système mis en place et au retrait des opérateurs privés du secteur productif. L'implication de l'État pour suppléer à leurs carences en matière d'aménagement, d'entretien des infrastructures, de travaux agricoles, d'approvision-

nement des intrants (engrais, semences) s'est de nouveau imposée (création de la SNAAT, rôle dévolu à la SONADER, etc.). Mais la durabilité de cette implication pose problème en termes de rapport coûts/avantages pour les pouvoirs publics. Présentement, les investissements agricoles réalisés dans les périmètres irrigués sont insuffisants : 30 000 ha sont réputés être aménagés et fonctionnels, soit un tiers environ des superficies irrigables. La qualité des aménagements est problématique par défaut de normes et de cahiers des charges adaptés. Ainsi, malgré des ressources importantes en terres agricoles

cultivables, la production nationale, suivant les années, couvre entre 16 % et 30 % des besoins céréaliers nationaux. Le reste, plus de 70 % des besoins, est donc couvert principalement par les importations commerciales (internationales et transfrontalières), mais aussi par l'aide internationale.

La Mauritanie importe essentiellement du blé, notamment pour les minoteries et des légumes.

L'agriculture mauritanienne compétitive n'ayant pas encore émergé, ce secteur est encore dominé par les petites exploitations familiales ou collectives tournées presque exclusivement

vers la subsistance, qui se caractérise par des techniques de production rudimentaires. L'agriculture traditionnelle (mil, sorgho, maïs, etc.) n'a pas évolué faute de moyens appropriés en matière de financement (intrants, travaux agricoles) et d'accès aux nouvelles techniques de production (manque de dispositifs adaptés de vulgarisation et de conseil agricole). Elle ne répond pas à l'impératif de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté en milieu rural.

Ainsi, jusque là, l'Etat mauritanien participe peu au financement de l'agriculture. Le matériel agricole fait aussi défaut et notamment les moissonneuses batteuses. La participation du secteur privé est elle aussi faible. Donc, le paysan porte presque seul tout le poids.

Mais le Gouvernement Mauritanien a pris des dispositions prometteuses. En effet, au cours de ces dernières années il y a des initiatives pour la promotion d'un cadre institutionnel favorable au développement du secteur agricole. Ainsi, il s'est doté, en 2012, d'une Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR), assortie d'une Loi d'Orientation Agropastorale (LOA) et d'une Revue Institutionnelle du secteur Agricole et Pastoral (RISAP). Il y a aussi le Plan National de Développement de l'Elevage et de l'Agriculture (PNDEA). Par ailleurs le Gouvernement a adopté, un code d'investissement et une Stratégie de Croissance Accélérée de la Prospérité Partagée à l'horizon 2030 (SCAPP). L'intention est de faire du développement agricole, de la lutte contre la pauvreté, de l'amélioration de la sécurité alimentaire et des conditions de vie des populations des grandes priorités. Un Plan National de Développement Agricole (PNDA) a été ainsi décliné à partir de la SDSR et du PNDEA initial. Ce PNDA, approuvé par le Conseil des Ministres en Octobre 2016, constitue le principal cadre de référence opérationnel, traduisant la volonté du Gouvernement d'assurer une meilleure articulation et coordination des actions dans le secteur agricole pour promouvoir une agriculture moderne,

Mais le Gouvernement Mauritanien a pris des dispositions prometteuses. En effet, au cours de ces dernières années il y a des initiatives pour la promotion d'un cadre institutionnel favorable au développement du secteur agricole.



résiliente et compétitive, à l'horizon 2025.

La SCAPP (2016-2030), qui constitue pour la Mauritanie le cadre de référence en termes de développement, de lutte contre la pauvreté et de création de l'emploi, a ainsi confirmé ces orientations et a retenu les trois leviers suivants : Promotion d'une croissance économique forte, inclusive et durable ; Formation du capital humain et accès aux services de base ; et Renforcement de la gouvernance dans toutes ses dimensions.

L'Initiative Produire en Mauritanie (IPM), adoptée par le conseil des ministres en Octobre 2016, est venue consolider les instruments de diversification de l'économie mauritanienne mis en place et traduit la volonté du Gouvernement de capter localement la valeur ajoutée et de promouvoir les chaînes de valeurs. Toutes ces stratégies mettent l'accent sur le potentiel considérable du secteur agricole en termes de réduction de la pauvreté, d'amélioration de la sécurité alimentaire et de création d'emplois durables.

Rêvons Grand

La Mauritanie en 2054



En nous projetant trente ans en avant, il est fascinant d'imaginer l'évolution possible de la Mauritanie. En seulement trois décennies, des nations telles que la Corée du Sud et Singapour ont réalisé des progrès impressionnants. La Corée du Sud a multiplié son PIB par habitant par près de 200 en soixante ans, tandis que Singapour est devenue un centre financier et technologique majeur. Si ces pays ont réussi de telles prouesses, pourquoi la Mauritanie ne pourrait-elle pas en faire autant ? La Mauritanie a un potentiel immense, et avec une vision optimiste et des transformations profondes, nous pouvons créer un avenir où chaque citoyen bénéficie du progrès. Laissez-moi vous présenter ce tableau vibrant avec un soupçon de douce utopie réaliste et beaucoup d'optimisme.

Imaginez une Mauritanie où les universités de Nouakchott et de Nouadhibou attirent des étudiants du monde entier, devenant des pôles d'excellence en recherche et développement. Et pourquoi ne pas ressusciter nos internats qui ont jadis formé l'élite du pays, mais avec une touche de modernité ? On pourrait y former une nouvelle génération de leaders, ancrés dans nos traditions mais prêts à conquérir le monde avec leurs idées innovantes et leur esprit entrepreneurial. Une Mauritanie où chaque enfant, qu'il soit de Kif-fa, Boghé, Néma ou F'dérick, a accès à une éducation de qualité, transformant chaque classe en une pépinière de talents.

Le secteur de la santé pourrait également connaître un essor spectaculaire. Avec des investissements judicieux et des partenariats internationaux, nos hôpitaux pourraient devenir des centres de soins de référence en Afrique. Imaginez des patients venant de tout le continent pour se faire soigner en Mauritanie, générant des revenus substantiels et renforçant notre économie. Nous pourrions même développer une industrie de tourisme médical éthique, alliant technologie de pointe et humanité. Les Mauritaniens ne devraient plus se rendre à l'étranger pour se faire soigner ; ce serait l'inverse !

Le tourisme ? Dans les années à venir, la Mauritanie peut devenir la destination incontournable pour les aventuriers des dunes sahariennes, les écotouristes au fleuve Sénégal et les amateurs de sports nautiques sur nos magnifiques côtes atlantiques. Avec une approche axée sur la durabilité et le respect de l'environnement, nous offrons des

expériences authentiques tout en préservant notre riche patrimoine naturel et culturel. Des tentes nomades de luxe dans l'Adrar aux écolodges surplombant les rives du fleuve, avec les incontournables zrig, keubdeu et méchoui dont nous avons le secret, chaque visiteur repartirait avec l'unique envie de revenir ! Faisons entrer l'Art de Vivre mauritanien au patrimoine de l'UNESCO !

Sur le front économique, les réformes en cours ont déjà hissé les standards, mais notre dynamisme ne connaît pas de limites. La Mauritanie doit persévérer dans le développement de ses piliers de croissance : le capital humain, les ressources naturelles et l'innovation durable. En investissant davantage dans l'éducation et la formation professionnelle, nous façonnerons une main-d'œuvre qualifiée et innovante, prête à entreprendre des projets ambitieux. Nos vastes réserves de minerais et de pétrole seront mises à profit pour financer des infrastructures, des services publics et des initiatives de diversification économique. Et ne sous-estimons pas nos ressources halieutiques, gérées de manière durable pour soutenir l'économie locale et internationale.

Bien évidemment, pour garantir un développement harmonieux, il est crucial de ne pas centraliser toutes les ressources et opportunités dans les grandes villes. Chaque région mauritanienne pourrait abriter des pôles de développement spécialisés, soutenant des industries locales et créant des emplois. Par exemple, le nord pourrait devenir un centre minier, tandis que le sud se concentrerait sur l'agriculture durable et l'écotourisme. La Mauritanie pourrait s'inspirer de la Norvège et de la Bolivie en adoptant des politiques sociales avancées, éliminant la pauvreté et garantissant l'accès à l'éducation et aux soins pour tous avec des programmes de bien-être social, des logements abordables, des espaces verts et une gouvernance participative contribueraient à une société harmonieuse et prospère.

Et que dire de notre jeunesse brillante ? Elle est notre atout le plus précieux, débordant de talent et d'énergie. Nos jeunes, qui se distinguent aux quatre coins du monde, ne rêvent que de servir leur pays et relever les défis de demain. Mais ce n'est pas tout : les talents ne manquent pas déjà dans le pays. Nos ingénieurs, entrepreneurs, artistes et scientifiques travaillent d'arrache-pied pour transformer la Mauritanie de l'intérieur. Leurs projets et initiatives foisonnent et n'attendent que des opportunités pour éclore. Le potentiel est tel que nos ressources humaines ne

suffiront peut-être même pas ! Avec tant de projets à développer, la Mauritanie pourrait devenir un véritable pôle d'emploi international, attirant les meilleures compétences du monde entier. Imaginez une Mauritanie comme Dubaï, où les opportunités sont si nombreuses que des experts internationaux viennent s'y installer pour contribuer à notre croissance.

Techniquement, la Mauritanie pourrait bien être le hub technologique majeur de l'Afrique de l'Ouest, une Silicon Valley saharienne. Grâce à des politiques incitatives et des infrastructures numériques avancées, nous attirerons les technophiles et les nomades digitaux du monde entier. Inspirée par l'exemple de l'Estonie, notre économie sera profondément numérisée, devenant un centre d'innovation dans des secteurs variés. Les brillants esprits mauritaniens innoveront en matière de fintech, de technologies vertes, de biotechnologie et d'intelligence artificielle. Qui sait, peut-être que les prochaines grandes inventions sortiront des laboratoires de notre pays ?

Imaginer la Mauritanie en 2054, c'est embrasser une vision audacieuse où des investissements stratégiques et des politiques visionnaires continuent de métamorphoser notre nation en un modèle de prospérité et d'influence. Pour réaliser ce rêve, il nous faudra du courage, de la détermination et une vision encore plus claire. Nous devons nous engager pleinement, chaque jour, pour surmonter les défis et saisir les opportunités. Retransformons nos ambitions en actions concrètes et en progrès tangible. Après tout, le véritable pouvoir d'un rêve réside non seulement dans sa conception, mais dans la volonté collective de le concrétiser.

Il nous appartient de devenir les architectes de notre propre destin. Honorons les générations passées en portant à notre tour leur flambeau encore plus loin et plus haut. Rêver grand, c'est bien, mais c'est en agissant que nous réaliserons nos ambitions. Et cela commence maintenant, avec chacun de nous.

Par Hapsa DIA





FIC

**FORUM INTERNATIONAL
DES COMPÉTENCES**

24 & 25 JUILLET

2024

**📍 AU PALAIS DES
CONGRÈS**

**SAVE
THE
DATE**

Thème

**MÉTIERS D'AVENIR ET TRANSFERT
DE COMPÉTENCES DE LA
DIASPORA**

Contact

Co-organisateurs

Mauritanie

Whatsapp +222 44 59 1121
ibrahima.dia@financialafrik.com

France

WhatsApp +33 6 09 69 83 21
contact.vizeho@gmail.com

Tunisie

WhatsApp + 216 52 702 492
amina.bm@resolview.com



Financial Afrik

Toute la finance africaine



LE MENSUEL DES AFFAIRES

Financial Afrik

TOUTE LA FINANCE AFRICAINE

NUMÉRO 109 - DU 13 AVRIL AU 14 MAI 2024

DOSSIER SPÉCIAL

La RDC vers la transformation économique et sociale

Page 02-07

DOSSIER Page 02-07

Ports et transport maritime en Afrique

Redistribution des cartes

Page 08-10

ÉVÈNEMENT Page 10

Focus sur le Financement de l'habitat en zone UEMOA

Page 10-12

Félix Antoine Tchikoué, Président de la République Démocratique du Congo

Manuel Moses, Directeur Général de l'agence ATEDI

«Notre exposition en Afrique de l'Ouest est la plus élevée de toutes les régions»

ASSURANCE Page 03

Zone CFA: 2000 CFA Francs / 1 Euro. Belgique / 1 Euro. Maroc: 20 Dirhams. Tunisie / 1 Dirham. Madagascar: 2000 MGA

LE MENSUEL DES AFFAIRES

Financial Afrik

TOUTE LA FINANCE AFRICAINE

NUMÉRO 108 - DU 15 DÉCEMBRE AU 14 FÉVRIER 2024

100 LES

QUI TRANSFORMENT L'AFRIQUE

Page 06-23

Le meilleur ministre des Finances

Vera Esperança dos Santos Daves de Sousa, Angola Page 06

Le Financier de l'année

Tidjane Thiam Page 08

Entretien exclusif avec Mohamed BAH, Directeur Général du Groupe SUNU

« Nous voulons faire du Groupe SUNU un modèle intégré de bancassurance »

Page 05

MEMORIAL

• 1er Certificat de CFA Tunisie

• 12 langues

• 1er choix des parieurs lors de l'international

• 9 Milliards de pariers/ans de 167 pays

Rejoignez la source avec 10% de réduction en utilisant le QR code 1

Zone CFA: 2000 CFA Francs / 1 Euro. Belgique / 1 Euro. Maroc: 20 Dirhams. Tunisie / 1 Dirham. Madagascar: 2000 MGA

LE MENSUEL DES AFFAIRES

Financial Afrik

Toute la finance africaine

NUMÉRO 107 - DU 15 DÉCEMBRE AU 14 FÉVRIER 2024

DOSSIER SPÉCIAL

Domane Nambouy KATE, Ministre des Affaires économiques et de la Promotion des industries productives

Chadi El Khatib Thabouy Taha, Gouverneur de la Banque Centrale de Mauritanie

Saba Hye Hamdi Ould Mohamed, Ministre du Commerce, de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Tourisme

Dr. Taouq SID AHMED, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

Mohamed Ould El-Ghazouani, Président de la République de Mauritanie

Mauritanie Perspectives

- Vision
- Réformes
- Investissements
- Secteur privé

Zone CFA: 2000 CFA Francs / 1 Euro. Belgique / 1 Euro. Maroc: 20 Dirhams. Tunisie / 1 Dirham. Madagascar: 2000 MGA

LE MENSUEL DES AFFAIRES

Financial Afrik

TOUTE LA FINANCE AFRICAINE

NUMÉRO 106 - DU 15 DÉCEMBRE AU 14 FÉVRIER 2024

DOSSIER SPÉCIAL

3,5 millions d'unités de déficit en logement dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Zone CFA: 2000 CFA Francs / 1 Euro. Belgique / 1 Euro. Maroc: 20 Dirhams. Tunisie / 1 Dirham. Madagascar: 2000 MGA

LE MENSUEL DES AFFAIRES

Financial Afrik

TOUTE LA FINANCE AFRICAINE

NUMÉRO 105 - DU 15 DÉCEMBRE AU 14 FÉVRIER 2024

DOSSIER SPÉCIAL

Le meilleur ministre des Finances

Vera Esperança dos Santos Daves de Sousa, Angola Page 06

Le Financier de l'année

Tidjane Thiam Page 08

Entretien exclusif avec Mohamed BAH, Directeur Général du Groupe SUNU

« Nous voulons faire du Groupe SUNU un modèle intégré de bancassurance »

Page 05

MEMORIAL

• 1er Certificat de CFA Tunisie

• 12 langues

• 1er choix des parieurs lors de l'international

• 9 Milliards de pariers/ans de 167 pays

Rejoignez la source avec 10% de réduction en utilisant le QR code 1

Zone CFA: 2000 CFA Francs / 1 Euro. Belgique / 1 Euro. Maroc: 20 Dirhams. Tunisie / 1 Dirham. Madagascar: 2000 MGA

LE MENSUEL DES AFFAIRES

Financial Afrik

Toute la finance africaine

NUMÉRO 104 - DU 15 DÉCEMBRE AU 14 FÉVRIER 2024

DOSSIER SPÉCIAL

3,5 millions d'unités de déficit en logement dans les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Zone CFA: 2000 CFA Francs / 1 Euro. Belgique / 1 Euro. Maroc: 20 Dirhams. Tunisie / 1 Dirham. Madagascar: 2000 MGA

Du 31 décembre 2022 au 31 décembre 2023

Financial Afrik

TOUTE LA FINANCE AFRICAINE

EDITION SPÉCIALE

MAURITANIE L'HEURE DE LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE - ÉLEVAGE - PÊCHE - MINES - PÉTROLE - GAZ - ÉNERGIE - INFRASTRUCTURES - SERVICES - FINANCE - BANQUE ET ASSURANCE

Financial Afrik

REVUE ÉCONOMIQUE HORS-SÉRIE

Toute la finance africaine

BÉNIN L'ESPRIT DES RÉFORMES

Patrice Talon, Président de la République du Bénin

